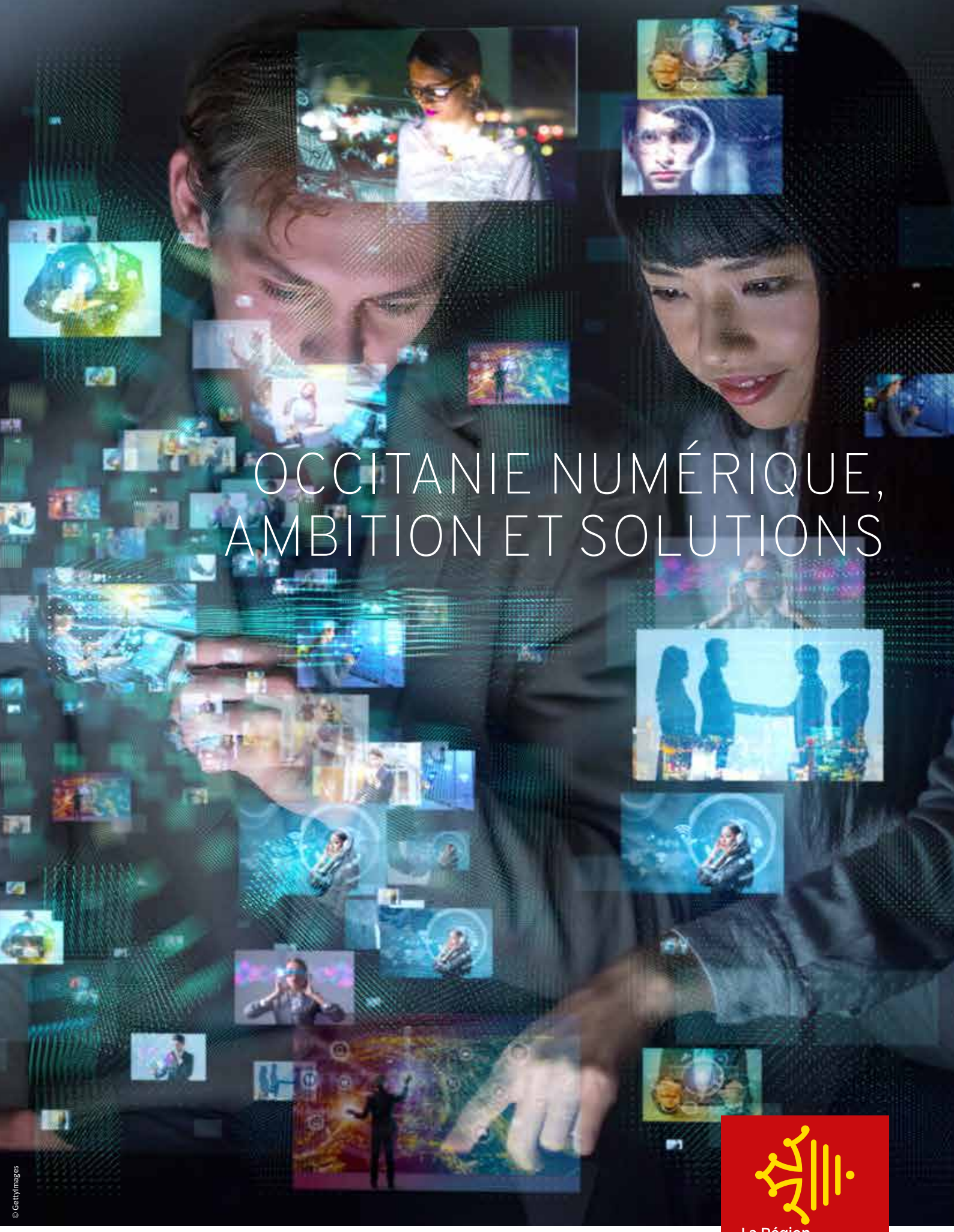

OCCITANIE NUMÉRIQUE, AMBITION ET SOLUTIONS

© GettyImages

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

© Philippe Grollier

« Remettre le numérique au service de l'humain : faire de l'Occitanie un territoire d'innovation et de justice sociale est notre ambition.

Le développement du numérique impacte la vie des entreprises et le quotidien de tous les citoyens. Aujourd'hui, le numérique n'est plus une option ! Il représente un formidable moteur de modernisation, de progrès social, économique, environnemental, de compétitivité et d'innovation. Il permet de saisir nombre d'opportunités mais nécessite également d'en maîtriser les risques.

La Région est pleinement engagée dans ces évolutions sociétales avec l'ensemble de ses partenaires afin de mobiliser et coordonner les forces sur ces enjeux stratégiques et essentiels pour les citoyens d'Occitanie. Il faut libérer les énergies du territoire tout en s'assurant que cette transformation numérique soit responsable, éthique et maîtrisée, qu'elle soit à la fois pourvoyeuse d'innovations et un vecteur de justice sociale.

La stratégie numérique régionale que nous portons contribuera à bâtir un cadre de confiance en matière de développements numériques et à mettre les technologies au service des besoins des usagers : ensemble, remettons l'humain au centre !

Carole DELGA

Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

Sommaire

Préambule 07

Mais de quoi parle-t-on au juste…? 07

Le numérique en Occitanie c'est… 08

- Une filière structurée et un écosystème dynamique 08
- Une multitude d'opportunités… 09
- …mais c'est aussi un ensemble d'attentes, de besoins et de risques auxquels les institutions publiques doivent répondre 10

L'action régionale en matière de numérique 10

Les objectifs de la stratégie numérique régionale 11

Méthodologie et articulation avec les initiatives et exercices partenariaux en cours 12

1- Libertés, démocratie et participation citoyenne : le numérique au service de plus de démocratie et de citoyenneté… à la reconquête des libertés individuelles et collectives 13

Enjeux régionaux 14

Objectifs 15

- Construire un cadre de confiance autour de la donnée : prévention, sécurisation, souveraineté et simplification 15
- Favoriser l'ouverture des données et le développement de services publics numériques pour des institutions transparentes et efficaces 17
- Renouveler le contrat démocratique et favoriser une citoyenneté active 18
- Développer la digitalisation des services publics régionaux pour gagner en réactivité et en efficacité et améliorer l'accueil et le parcours de l'usager 21

Plan d'actions 21

2- Accès et accompagnement : le numérique, moteur d'une meilleure inclusion sociale et économique des populations 23

Enjeux régionaux 24

Objectifs 24

- Garantir un accès aux technologies très haut débit (THD) à tous en région 24

- S'assurer de l'accessibilité des infrastructures, des équipements et des outils numériques aux personnes en situation de handicap 25
- Développer les services publics numériques en faveur de l'attractivité et d'un développement des territoires plus équitable et plus durable 26
- Sensibiliser et soutenir tous les publics sur les usages numériques et l'accès aux services publics numériques 27

Plan d'actions ***29***

3- Anticipation des mutations liées à la 4e révolution industrielle : la digitalisation, vers une 4e révolution industrielle anticipée, maîtrisée et ambitieuse **31**

Enjeux régionaux ***32***

Objectifs ***32***

- Accompagner les entreprises dans leur transformation digitale 32
- Développer les entreprises de la filière numérique et accompagner sa structuration 36
- Soutenir la recherche et l'innovation en région 41
- Soutenir la création de start-ups via un accompagnement *ante-* et *post-* création 43
- Mettre les innovations numériques au service de l'efficacité et de l'accessibilité des services publics et de la compétitivité des entreprises régionales 44
- Anticiper les mutations de l'économie régionale via la formation, l'adaptation des RH, des infrastructures adaptées et de proximité 49

Plan d'actions ***53***

Pour aller plus loin… **57**

Gouvernance du numérique en région : gouvernance, institutions compétentes et financements mobilisables ***58***

- Stratégies et enceintes existantes 58
- Institutions compétentes et financements mobilisables 58

Le numérique en région : un écosystème riche et dynamique ***59***

Annexes

1. Glossaire **61**

2. Bibliographie **65**

3. Réglementation **67**

4. Fiches actions **70**

Une stratégie numérique régionale en confiance : pour un numérique plus humain, plus responsable, plus accessible et plus éthique

> *S'interroger sur la transformation numérique des entreprises revient à s'interroger sur l'avenir de notre économie dans son ensemble"*
>
> *(Conseil national du numérique – Rapport de 2017)*

PRÉAMBULE

Le numérique est devenu indispensable dans la vie quotidienne et professionnelle. Il est un moteur de modernisation, de compétitivité et d'innovation.

Consciente des enjeux cruciaux liés aux développements numériques, la Région Occitanie a engagé de nombreuses actions dans ce domaine. À ce titre, elle a adopté dès l'Assemblée Plénière de juin 2016 le **document « Initiative Numérique »** élaboré autour des axes suivants :

- Relever le défi de la transformation numérique avec la diffusion des usages, le développement des compétences et **la digitalisation des entreprises** ;
- Faire du numérique une **opportunité pour les filières régionales** ;
- Être **la Région de l'innovation**.

… et de dispositifs appuyant cette ambition régionale.

Au vu de l'importance de ces enjeux, la Région Occitanie a également inscrit la transition numérique des entreprises comme une priorité dans le **Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation** (SRDEII), adopté le 3 février 2017 pour la période 2017-2021.

Mais de quoi parle-t-on au juste… ?

Comme le rappelle le Club d'Analyse Économique (CAE) dans sa note de mutation de 2018, « au sens premier la numérisation est l'action de numériser, c'est-à-dire la **conversion des informations d'un support** (texte, image, audio, vidéo) **ou d'un signal électrique en données numériques** (suite de caractères et de nombres) que des dispositifs informatiques pourront traiter ».

Par extension et au vu des évolutions technologiques galopantes, la digitalisation des organisations et plus largement de la société, évoque **l'intégration des technologies numériques aux différents niveaux des organisations** : circulation de l'information (mails, chats, information en temps réel), transformation de la manière de produire (robotique), de commercer (e-commerce), de gérer les stocks, les relations clients ou les ressources humaines, etc.

Les technologies numériques sont ainsi au cœur de l'émergence de nouvelles solutions et de profondes mutations technologiques et sociétales : robotique, intelligence artificielle, big data, blockchain[1], internet des objets (IOT), e-commerce, opensource, cyber-sécurité, opendata, THD, 5G, cloud computing, tiers lieux, fablabs, nouveaux métiers, données d'intérêt général, etc.

Comme le mentionne le CAE dans sa note de mutation, le numérique, sujet stratégique et transversal par excellence, tour à tour intrigue, inquiète ou séduit.

1. La blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle (définition de Blockchain France).

Le numérique en Occitanie c'est...

Une filière structurée et un écosystème dynamique

La région Occitanie est un territoire qui, depuis plusieurs années déjà, a fait le pari du numérique à la fois comme filière d'avenir et comme avenir de toutes les filières.

PROFIL ET ATOUTS DE LA FILIÈRE NUMÉRIQUE EN OCCITANIE :

Le secteur du numérique représente :

- + de 18 000 entreprises, 63 600 emplois (4,9 % des salariés en région) et un CA annuel entre 8 et 12 Mds€
- une croissance de plus de 5 % par an depuis 5 ans
- Un écosystème structuré autour d'un grand cluster régional : Digital 113
- une intensité en termes d'investissements de R&D (3,7 % du PIB)

Un écosystème dynamique :

- des laboratoires reconnus (LAAS-CNRS, IRIT, LIRMM, ONERA, IES, etc.),
- des entreprises phares (AudioGaming, Awox, Bluemind, Delair, Fitting Box, IBM, LYRA, Matooma, Objectif Libre, PRADEO, SCASSI, Sigfox, Synox, Syntony, UWINLOC),
- des organismes de transfert de technologies : TTT, AxLR, CEA Tech,
- des associations œuvrant en faveur de l'écosystème : l'IoT Valley, AT HOME, PAM (Pôle Action Media), La Mêlée…,
- les incubateurs : Nubbo, le BIC, Le Village By CA, Biz Lab, etc.
- un vivier de start-ups positionnées sur un éventail toujours plus large de segments de marché,
- deux capitales French Tech, Toulouse et Méditerranée (qui rassemblent les communautés de Nîmes et de Montpellier),
- deux autres communautés labellisées hors capitales : Pyrénées-Adour et Perpignan.

Des thématiques porteuses sur le territoire au cœur de :

- l'innovation technologique : Capteurs, IoT (Internet des objets), Big Data (stockage, traitement et valorisation des données), Systèmes embarqués (système électronique et informatique autonome présent dans de nombreux domaines tel que l'aérospatial ou l'automobile), cyber-sécurité,
- des usages : Santé connectée, agriculture Intelligente, e-Entertainment (jeux vidéo, e-sport), Mobilité intelligente, les «Green IT» / TIC vertes (réduisant l'empreinte écologique)…

Une dynamique entrepreneuriale forte :

- la Région a le meilleur taux de création d'entreprises et dispose de nombreux atouts pour s'imposer comme l'une des régions de France les plus attractives pour les startups et le tissu entrepreneurial.

Une multitude d'opportunités...

En termes de Recherche & Développement:

Le foisonnement et la forte dynamique de l'écosystème donnent naissance à des projets partenariaux et des opportunités d'applications technologiques et d'usages. Cette visibilité et ce leadership ont d'ores et déjà conduit à des projets emblématiques (Institut interdisciplinaire d'intelligence artificielle - 3IA, Occitanie Data) et une reconnaissance de la région Occitanie comme place incontournable sur certains sujets : cyber-sécurité, intelligence artificielle (IA), technologies quantiques.

En termes de business:

Secteur porteur, le numérique permet à des entreprises de la filière d'entrer rapidement en hyper-croissance, de se développer et/ou de s'internationaliser (Pass French Tech, accès à de nouveaux marchés).

D'autre part, pour les entreprises de tous les secteurs, la digitalisation est synonyme de gains de productivité, de réactivité, d'amélioration de la relation clients et/ou fournisseurs, d'amélioration de l'image, de développement d'activités nouvelles ou encore d'accès à de nouveaux marchés, etc.

ZOOM SUR L'INTERNATIONALISATION DES PME RÉGIONALES DU SECTEUR

L'export est le principal levier de croissance des entreprises numériques. Il implique :

- Moins de dépendance vis-à-vis du marché national ou régional, marché souvent moins dynamique et pas toujours réceptif aux nouveautés technologiques,
- Une présence sur les marchés porteurs et dynamiques en Europe et au grand export (États-Unis, Chine, Japon, Inde...),
- Une accélération de leur développement : plus tôt une entreprise se développe à l'export moins elle devra adapter ses produits/services et son organisation interne (marketing, vente, logistique, administration des ventes, réglementations...) et réduira de facto les coûts afférents à son adaptation.

Il est à souligner également que les entreprises exportatrices sont aussi les plus innovantes (confrontées aux exigences et à la concurrence internationales), les plus rentables (augmentation des marges, économie d'échelle sur les investissements en R&D) et les plus créatrices d'emplois (emplois directs export, et indirects en logistique, bureau d'études...).

En termes d'emplois et de formation:

On constate une progression des emplois de +3,9 % par an depuis 2012, soit près de 800 créations nettes d'emploi chaque année, et des prévisions pour l'année 2018 entre 3 et 4 % de croissance.

Le numérique est un secteur transverse à toutes les activités et il est par conséquent nécessaire d'accompagner la montée en compétences, des jeunes, des demandeurs d'emploi, des salariés et dirigeants dans ce domaine ainsi que la conduite du changement que cela implique. C'est également un domaine innovant, impliquant de nouvelles compétences (cloud, cyber-sécurité, data, etc.), sur lesquelles il convient de former les salariés et dirigeants afin de pouvoir conserver ou conquérir de nouveaux marchés.

Au-delà de la formation tout au long de la vie, il est désormais essentiel de doter les jeunes de fortes capacités et compétences numériques tant ces savoirs et savoir-faire sont déterminants pour leur vie et insertion professionnelle future.

En termes d'amélioration du quotidien:

Au quotidien, les apports des technologies numériques se retrouvent dans divers domaines:

- Environnement et économies d'énergies
- Transports & mobilités
- « Smart territory »
- Santé, silver économie, domotique

Ces applications pratiques et concrètes sont les conditions nécessaires à l'acceptabilité de ces nouvelles technologies (valeur ajoutée, gain de temps, baisse des coûts, gain en termes de sécurité…).

En matière de citoyenneté et de dialogue démocratique:

Le développement d'outils, de plateformes et de technologies numériques permet:

- Une meilleure transparence de la vie publique (démarches opendata),
- Une augmentation de la participation citoyenne avec un recours accru aux « civic tech » (associées, lorsque cela est pertinent à la « blockchain » pour assurer et restaurer la confiance),
- L'utilisation et la valorisation des données dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques avec une montée en puissance de la notion de « données d'intérêt général ».

…mais c'est aussi un ensemble d'attentes, de besoins et de risques auxquels les institutions publiques doivent répondre.

- **Libertés, démocratie et participation citoyenne**
Le numérique au service de plus de démocratie et de citoyenneté… à la reconquête des libertés individuelles et collectives

- **Accès et accompagnement**
Le numérique, moteur d'une meilleure inclusion sociale et économique des populations

- **Anticipation des mutations liées à la « 4e révolution industrielle »**
La digitalisation, vers une 4e révolution industrielle anticipée, maîtrisée et ambitieuse

L'action régionale en matière de numérique

La Loi NOTRe a renforcé le rôle de stratège économique de la Région en lui donnant une compétence exclusive en termes d'aides aux entreprises.

Depuis 2016, la Région Occitanie a construit un ensemble d'outils et d'actions destinés à permettre aux acteurs de saisir les opportunités offertes par la digitalisation mais également à permettre un meilleur accès au numérique.

L'action régionale en matière de développement numérique passe notamment par:

- Des actions en faveur du développement économique du territoire (soutien aux entreprises et structuration de la filière, etc.),
- Des soutiens à l'innovation,
- L'accompagnement à la transformation numérique des entreprises toutes filières confondues,
- La structuration de l'écosystème destinée à:
  - Permettre aux acteurs de dialoguer et développer des solutions en commun,
  - Anticiper les mutations,
  - Asseoir le leadership régional sur la digitalisation de la société et de l'économie,
- Le cofinancement d'infrastructures essentielles (THD),
- Un meilleur maillage du territoire via le soutien aux tiers lieux, fablabs et l'incitation à l'économie collaborative.

À titre d'exemple, initié et porté par la Région sur la période 2015-2017, le **Plan Usine du futur** a permis de mobiliser 36 M€ de financement pour accompagner les entreprises régionales afin de leur donner les moyens de répondre aux enjeux technologiques, organisationnels (process et conditions de travail), environnementaux et numériques qui s'annoncent.

Le développement du numérique suppose également de nombreuses **actions en matière d'emploi et de formation**…

La Stratégie Régionale pour l'Emploi et la Croissance (SREC) 2016-2021 affirme la volonté de la Région de sécuriser les parcours professionnels tout au long de la vie, de développer les compétences au service des entreprises et des territoires, d'appuyer le développement économique et l'innovation dans les entreprises à fort potentiel et de favoriser une croissance économique et sociale durable.

Pour ce faire, une offre de services RH à destination des entreprises a été approuvée par l'Assemblée plénière régionale le 20 décembre 2017, pour un budget de 6 M€ en 2018.

Dans les lycées d'Occitanie, la Région met en place une politique volontariste qui se concrétise par une série d'actions telles que :

- Des investissements forts en termes d'infrastructures (raccordement des lycées au réseau régional THD'Oc) et d'équipements (mise à niveau des serveurs et équipement de réseau, déploiement du WiFi, etc.),
- Un accompagnement du développement des usages (loRdi, labellisation numérique des lycées, les espaces numériques de travail…).

Les objectifs de la stratégie numérique régionale

Il s'agit, via un document d'orientation transversal, de **partager les fondements et la cohérence de l'action régionale en matière de développement numérique** afin de répondre aux grands enjeux de la transformation numérique à savoir :

- **Favoriser un meilleur accès** de la population aux services disponibles que ce soit en termes d'infrastructures mais également de montée en compétences et d'accompagnement de tous à l'utilisation des technologies et services numériques,

- **Développer des usages et les services numériques** dans tous les domaines de la vie quotidienne,

- **Soutenir l'innovation et l'économie collaborative** en faveur de l'emploi et du développement des territoires.

> Il s'agira surtout, au besoin, d'**adapter les politiques régionales intervenant pour et par le numérique** de manière à les **ajuster aux attentes actuelles des citoyens** (actions, innovations, expérimentations) et aux **mutations sociétales, environnementales, économiques, etc.** à venir (anticipation, prévention, innovation).

Enfin, cette stratégie aura pour vocation de prévoir les contours d'un **environnement de travail éthique, sûr et responsable** dans le cadre d'interventions dans le domaine du numérique. Il est en effet désormais incontournable pour les institutions publiques, génératrices et utilisatrices de données, d'intégrer des exigences éthiques et de sécurité (charte) et de se doter d'outils de protection de la donnée publique, essentiel dans l'optique d'échanges et de travaux en lien avec les majors du numérique.

Les données personnelles constituent en effet une mine d'or pour les GAFAM *(acronyme des géants de l'Internet : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft)*.

La reprise en main de la collecte, du traitement et de la valorisation des données passe par les données personnelles, qui sont le cœur du business des géants du Web.

Depuis l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le 25 mai 2018, il est constaté une prise de conscience inédite du côté des particuliers : 66 % des Français se disent plus sensibles qu'avant à la protection des données selon un sondage IFOP.

Parmi les facteurs anxiogènes exprimés, on liste :
- la peur du piratage ou du vol de données,
- les scandales de piratages sur les réseaux sociaux,
- les spam et les sollicitations commerciales non maîtrisées,
- la CNIL reçoit de plus en plus de plaintes individuelles ou collectives : une augmentation de 34 % entre 2017 et 2018 est constatée.

Mais si la connaissance du RGPD apparaît globalement bonne (65 % des Français en ont déjà entendu parler), seule une courte majorité (54 %) estime à ce stade comprendre les droits dont ils bénéficient et les obligations des professionnels.

Un travail de sensibilisation et de pédagogie reste donc à poursuivre : il devient impératif de les aider à maîtriser leur **empreinte numérique** en proposant des dispositifs de proximité.

Pour les entreprises, la mise en œuvre du RGPD doit non seulement conduire à sécuriser et à mieux gérer les données mais également à mieux valoriser ces données pour gagner en efficacité et en compétitivité, personnaliser et conforter la relation avec les clients, conquérir de nouveaux marchés, améliorer les produits et services et faciliter la collaboration et la mobilité. L'enjeu est donc majeur pour elles. (cf. *https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/bpi-cnil-rgpd_guide-tpe-pme.pdf*)

- **Construire une charte « E-tic », charte régionale « éthique et numérique »** posant les principes de protection de la vie privée conformes au RGPD, ce qui nécessite notamment une gouvernance des données.

Méthodologie et articulation avec les initiatives et exercices partenariaux en cours

Dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie, la Région s'appuie sur :

- un **état des lieux** (consultation interne) et les **retours d'expérience** sur les actions menées qui permettent d'ajuster les interventions en accord avec les besoins du terrain,
- les **travaux et études** menées ces dernières années tant aux plans régional que national et européen :
  - la note de mutation du Club d'analyse économique d'Occitanie sur le thème « La transformation numérique ou la transformation globale des entreprises » (mai 2018) et les préconisations qui en ont découlé,
  - l'étude stratégique sur la filière numérique portée par Madeeli en 2017,
  - les schémas régionaux et contrats en vigueur : SRDEII, SRADETT – Occitanie 2040, SRI, CPER, Stratégie Régionale pour l'Emploi et la Croissance (SREC) 2016-2021, stratégie REPOS « Région A Énergie POSitives »,
  - Plans régionaux : Plan Handicap, Plan Montagne, Plan Littoral 21.
- **les exercices en cours :**
  - le Plan Industrie du futur,
  - la préfiguration du Datapole Occitanie Data, et ses perspectives en matière d'espace de confiance, de partage et d'accompagnement des projets de croisement de données massives générateurs d'usages et de valeur,
  - la création d'un centre technique cybersécurité,
  - les opérations transition numérique et cyber-sécurité auprès de milliers d'entreprises tous secteurs confondus,
  - l'élaboration du Schéma Directeur des Services et des Usages Numériques 2019-2022 (SD-SUN) initiée, impliquant toutes les directions de la Région Occitanie en vue de partager une vision pluriannuelle, consolidée, structurée et priorisée de tous les projets,
  - les travaux de sélection des technologies-clés pour la région.
- une **consultation et des échanges avec les partenaires et acteurs de terrain** destinés à recueillir les remarques et avis mais également les idées, innovations, tendances à prendre en compte dans l'élaboration des futures politiques publiques dans le domaine du numérique au sens large.

Une attention particulière sera accordée à la bonne articulation de cette stratégie avec les schémas et contrats en vigueur et les exercices partenariaux en cours : SCORAN, SDUSN…

1.

LIBERTÉS, DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION CITOYENNE : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE PLUS DE DÉMOCRATIE ET DE CITOYENNETÉ… À LA RECONQUÊTE DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

NOTRE VOLONTÉ

- Penser, développer et proposer des outils numériques au service de l'humain.
- « Savoir pour mieux protéger » : des outils et services numériques à destination d'usagers éclairés.
- Remettre le libre-arbitre, les libertés individuelles et collectives et la sécurité au centre des choix de société et des développements numériques.

Enjeux régionaux

Renforcer les liens démocratiques entre les citoyens et les gouvernements en ouvrant les institutions et en développant la participation citoyenne fait partie des clés permettant de limiter le risque d'isolement et de « déshumanisation » des rapports entre les citoyens d'une part, et entre les citoyens et leurs représentants d'autre part. Les « civic tech » apportent toute une série de solutions en ce sens pour l'ouverture des gouvernements (ouverture des données et transparence, facilitation du processus de vote, cartographie et visualisation des données publiques, exploitation et utilisation des données publiques, co-création des lois et décisions gouvernementales, etc.) et plus de participation citoyenne (développement de réseaux citoyens, engagement de communautés locales, financement participatif, partage des données citoyennes, etc.).

Par ailleurs, pour un trop grand nombre d'organisations, les enjeux induits par la digitalisation restent sous-estimés, les bonnes pratiques liées à la cyber-sécurité demeurent encore trop peu connues et l'intégration d'une culture numérique fait l'objet de fortes réticences, faute de sensibilisation et d'accompagnement sur les risques liés à la cyber-criminalité (utilisations détournées ou frauduleuses des données, personnelles ou non) ou de moyens (humains et financiers). Malgré cela, on note que le RGPD stimule désormais cette prise de conscience.

Enfin, s'emparer dès à présent et de manière massive et coordonnée des problématiques liées au respect de la vie privée des utilisateurs, à l'économie de la donnée, au « big data » et aux usages découlant de l'intelligence artificielle est capital et urgent tant sur les plans éthiques, socio-économiques ou technologiques. La participation des entreprises et des citoyens au pilotage de ces enjeux est essentielle.

La sécurité des systèmes, la souveraineté des données ainsi que le respect de la vie privée et la prévention contre les risques cyber, **notamment à destination des plus jeunes et des plus fragiles**, sont autant de défis dont la puissance publique doit se saisir dès à présent et plus que jamais.

Face à ces bouleversements sociétaux, la réglementation (nationale et européenne avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) notamment) prévoit des garde-fous et encadre, à des fins d'équité et de sécurité, le développement des supports, usages et services numériques tant sur leurs contenus que sur leurs caractéristiques techniques (cf. Annexe Réglementation).

La prise de décision individuelle, collective, publique comme privée doit se faire en conscience ; aussi, pouvoir bénéficier d'un **éclairage éthique, scientifique voire philosophique** sur le développement des technologies, services et usages numériques apparaît essentiel.

Quel développement numérique voulons-nous ?

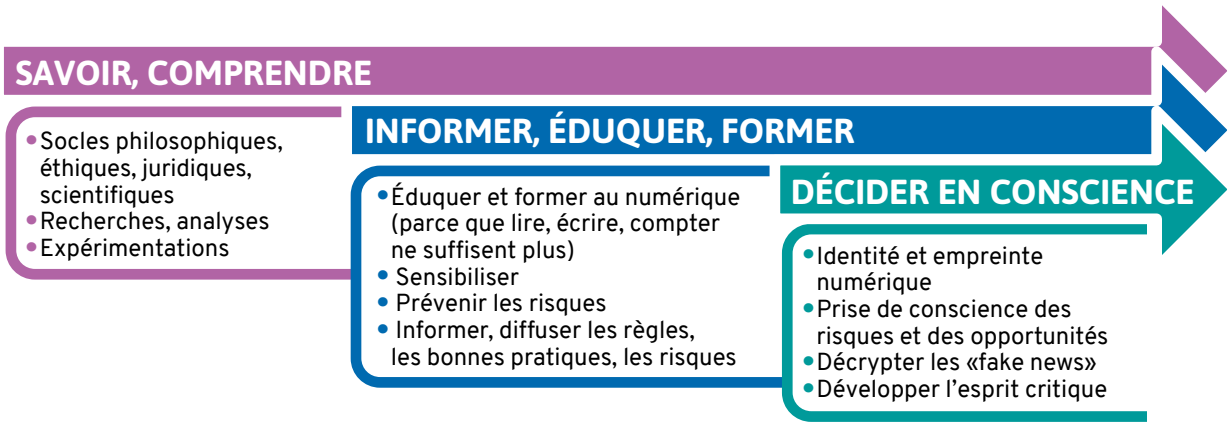

Objectifs

Construire un cadre de confiance autour de la donnée : prévention, sécurisation, souveraineté et simplification

Inscrite dans un cadre européen (Communication sur l'éthique dans l'intelligence artificielle (IA) & Cadre de l'Alliance européenne sur l'IA), la volonté de la Région est de garantir aux citoyens le respect de leur vie privée, en leur donnant la maîtrise de leurs données : l'objectif est certes d'être en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), notamment en matière de droit à la portabilité, mais aussi d'être **proactifs et exemplaires** en faisant preuve de transparence sur l'usage des données à caractère personnel. La construction d'un cadre de confiance est aujourd'hui une condition préalable au développement d'usages innovants.

Occitanie Data : cadre de confiance éthique et souverain pour faire de la région Occitanie un acteur majeur de l'intelligence artificielle et du big data

L'intelligence artificielle se nourrit de masses de données (big data), données qui restent encore enfermées dans leurs silos par manque de cadre commun, de vision trans-sectorielle, de modèle de partage ou de modèles économiques, ce qui rend problématique l'émergence d'innovations.

Occitanie Data *(Fiche-action n°1)* **est une structure associative, présidée par la Région, qui rassemble les acteurs-clés de l'économie de la donnée régionale.**
- 17 membres fondateurs,
- une centaine de partenaires publics, privés ou académiques,
- 10 secteurs d'activité impliqués,
- une vingtaine de grands projets identifiés avec plus de 1 000 sources de données

L'initiative consiste à construire un **cadre de confiance, éthique et souverain**, destiné à permettre aux acteurs de **partager et croiser leurs données tout en respectant l'intérêt des individus et des propriétaires des données**.

Ce « guichet unique de services Data » proposera un bouquet de services pour accompagner les projets de croisement de données massives et de développement d'intelligences artificielles.
Plus largement, la région Occitanie dispose d'un écosystème unique en matière de production de données qualifiées (à haute valeur ajoutée). Le territoire bénéficie de compétences avérées sur toute la chaîne de la donnée dans plusieurs filières (de la collecte à la valorisation).

L'ambition de la Région est de **structurer en région un véritable écosystème de la donnée**, capable d'exploiter les données massives au profit de filières d'excellence régionales : spatial, aéronautique, IOT, santé, environnement/climat, transport/mobilités, etc.

À terme Occitanie Data pourrait déboucher sur la création d'un tiers de confiance, d'un ou plusieurs tiers de partage, d'un think tank voire d'un label au bénéfice de cas d'usages innovants.

Améliorer la cyber-sécurité des organisations

La Région agit de manière significative pour améliorer la cyber-sécurité des entreprises :
- En favorisant la bonne connaissance des obligations réglementaires et la sensibilisation et la diffusion des bonnes pratiques au sein des entreprises,
- En favorisant l'amélioration du niveau de sécurité des entreprises par l'intégration d'outils et par un accompagnement spécialisé,
- En soutenant le développement de l'offre régionale de produits, de services et de formations dans le domaine de la cyber-sécurité.

L'offre de sensibilisation, de pré-diagnostic et de suivi proposée par les opérateurs retenus dans le cadre de l'AAP régional « Transition numérique et Cyber-sécurité » *(Fiche-action n°2)* et l'accompagnement financier possible via les dispositifs régionaux d'aide au développement économique (ex. Contrat Expertises *(Fiche-action n°3)*, etc.), constituent de réelles solutions pour les entreprises porteuses de projets de digitalisation.

Garantir la protection de la vie privée et sensibiliser, notamment les plus jeunes, aux risques liés aux outils numériques

> *“Savoir pour mieux protéger”*
>
> *Des services numériques à destination d’usagers éclairés*

Parce que savoir est la meilleure manière d’anticiper et de se protéger contre les risques, la Région Occitanie entend développer des actions permettant :

- de garantir la protection de la vie privée des citoyens d’Occitanie
- d’informer le grand public sur les outils et technologies numériques : bons réflexes à adopter, risques, droits… (focus sur les jeunes, les familles, les personnels éducatifs, travailleurs sociaux…),
- de les rassurer avec l’adoption d’une charte régionale « éthique et numérique » (cf. partie suivante).

Acter une position de l’institution et un cadre de travail quant aux liens entretenus par la Région avec les majors du numérique

Afin qu’une utilisation raisonnée, maîtrisée et durable des données soit assurée, la Région Occitanie entend se doter d’une Charte éthique caractérisée par différents niveaux de sensibilité et de confidentialité des données.

Ce document de cadrage visera à afficher tant auprès de partenaires extérieurs que des citoyens, la volonté de préserver la souveraineté des organisations (entreprises, associations et organismes publics et parapublics), la sécurité (individuelle et collective) et la maîtrise de l’action publique et de l’intelligence économique en Occitanie.

Pour ce faire, la Région s’appuiera sur des experts du domaine et sur les travaux de la « Commission modèle Ethique et Juridique » d’Occitanie Data, à la fois pour analyser les liens et dépendances existants entre la Région et les majors du numérique mais également pour bâtir un cadre transparent et équilibré de travail en commun. Cette charte bénéficiera d’apports et regards citoyens, les règles qui en découleront seront testées avec les entreprises.

Favoriser l'ouverture des données et le développement de services publics numériques pour des institutions transparentes et efficaces

Organiser l'ouverture des données publiques en Occitanie (opendata)

L'ouverture des données publiques permet de répondre à de multiples enjeux : juridiques encadrés par la Loi pour une République Numérique, économiques pour la création de nouveaux services, éthiques par la maîtrise des usages et la transparence de l'action publique, en matière de transformation digitale enfin, les données étant au cœur de l'économie et des métiers de demain. Ces enjeux soulèvent des questions plus larges de souveraineté, de données d'intérêt général, de protection des données citoyennes et d'éducation à la donnée.

Avec le **portail *data.laregion.fr*** *(Fiche-action n°4)*, la Région organise l'ouverture des données relevant de ses compétences :

— transports et mobilités,
— valorisation du patrimoine régional,
— attractivité et innovation,
— développement durable,
— démocratie et citoyenneté
— données territoriales.

Ce portail a vocation à rassembler l'ensemble des données produites par la Région, ses principaux partenaires ou bénéficiaires.

Mais plus largement, la Région organise l'**ouverture des données des territoires** qui la composent. En vertu du principe de subsidiarité, la Région se propose de prendre en charge les besoins des départements qui eux peuvent organiser la remontée des données de leurs territoires. À ce titre, la Région offre des portails départementaux clefs en main, propose des sessions de formation ou de travail sur des thématiques partagées (alimentation, transition énergétique, transports et mobilités…).

Gage de transparence de la vie publique, la Région entend jouer un rôle moteur et être exemplaire en matière d'ouverture des données dans un objectif de développement de services autour de la donnée.

Ainsi, par exemple, les données recueillies lors des consultations citoyennes, dans un objectif de démocratie ouverte, ont vocation à être versées sur le portail régional opendata *data.laregion.fr*.

Exemples de réalisations de la Région : la Plateforme OPenIG et le CRIG

- OPenIG (information géographique décuplée grâce à l'ouverture des données publiques et aux travaux du CNES et de l'IGN)
- Plateforme régionale de données géographiques ouvertes
- Construction de référentiels de données géographiques

La loi NOTRe confie à la Région la mission de coordination, au moyen d'une plateforme de services numériques qu'elle anime, la mise à jour des **référentiels utiles à la description de son territoire**, données dont elle favorise l'usage et la réutilisation.

Dans ce cadre, la **plateforme OPenIG** *(Fiche-action n°5)*, structure associative présidée par la Région, rassemble plus de 200 acteurs publics et privés autour des objectifs de productions, partages, croisements et déclinaisons de données ou services géographiques ou spatiales. Hébergée au sein de la Maison de la Télédétection à Montpellier, la structure permet le développement et l'accompagnement de projets innovants de développement durable, d'aménagement des territoires ou de gestion locale en misant sur la collaboration d'acteurs publics, académiques et industriels.

Outre la mise à jour de grands référentiels de données réutilisés massivement – orthophotographies aériennes de haute résolution, bases adresses, occupations des sols, bases de données thématiques – OPenIG offre un cadre collectif de développement des technologies ou usages innovants tels que le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) et modélisations 3D utiles aux futurs smart territoires, la consommation de données satellitaires utiles au développement d'intelligences artificielles en télédétection ou la constitution de lacs de données au bénéfice de stratégies locales (Littoral + par exemple).

Enfin un Conseil Régional de l'Information Géographique a été constitué. Incarné par une convention de partenariat Région / Etat / OPenIG et IGN, le CRIG a été conçu pour améliorer l'accès aux données géographiques et bien articuler les plateformes de services existantes.

Autres exemples de projets

L'inventaire du patrimoine foncier de la Région Occitanie
Ce projet prend la forme d'une base de données développée par les services de la Région et qui s'appuie sur les données cadastrales fournies par la DGFIP.
L'objectif est d'améliorer la connaissance et le partage de l'information patrimoniale et d'initier des projets de mobilisation de certaines propriétés foncières.
Le projet se matérialise par une application cartographique permettant à différents utilisateurs internes à la collectivité (directions métiers en charge de la gestion foncière, gestion des infrastructures de transport, portuaires, des moyens généraux, des lycées, ...) de bénéficier d'informations fiables et actualisées sur l'ensemble des propriétés régionales, ainsi que d'enrichir la base de données.

La Plateforme des marchés publics
Publication des données essentielles des marchés publics et des avenants sur le profil d'acheteur de la Région et sur le portail Opendata de la Région.

Renouveler le contrat démocratique et favoriser une citoyenneté active

En décembre 2016, 70% des Français considéraient que la démocratie ne fonctionnait pas bien (*cf. étude du Cevipov de Déc. 2016*). Ces chiffres expliquent plusieurs tendances constatées aujourd'hui dont le mouvement des « gilets jaunes » semble emblématique :

- Crise démocratique,
- Crise de confiance et abstention,
- Crise d'efficacité et de légitimité face à une tendance de croissance des inégalités.

Toutefois, cette défiance et ce désenchantement ne signifient ni la remise en cause des principes démocratiques, ni un désintérêt pour la chose publique (la « Res Publica »).

Le numérique sera, dans ce contexte, un outil qui contribuera à restaurer la confiance et à réinventer le contrat démocratique avec les citoyens.

Accroître le pouvoir des citoyens sur la vie publique permettant ainsi de rendre les institutions et administrations plus accessibles, efficientes et efficaces en développant notamment de nouvelles solutions numériques inspirées des « civic tech »

Renouveler les instances de **dialogue**, mettre au point des **consultations citoyennes** innovantes et développer des outils de **citoyenneté active**, tels sont les objectifs auxquels les « civic tech » peuvent apporter des solutions concrètes.
En effet, comme le souligne l'article du 13 février 2019 paru sur le média en ligne The Conversation, « il ne s'agit pas de faire [du débat] un outil de démocratie participative, mais bien réellement un moyen de produire des propositions concrètes au service de tous. »

Pour cela, la Région Occitanie a mis en place plusieurs outils dont certains s'appuient sur des technologies numériques :
A titre d'exemple, on peut citer le site participatif accessible à tous ***laregioncitoyenne.fr*** qui regroupera à terme : les votations et pétitions citoyennes, le droit d'interpellation de l'assemblée plénière régionale, les commissions citoyennes, l'évaluation citoyenne des politiques publique ainsi que l'accès à tous les exercices participatifs proposés par la Région.

Ce site a des fonctionnalités qui permettent par exemple de proposer un **Appel à Projets citoyens participatif sur la lutte contre le gaspillage alimentaire** qui se déroulera en 2 phases :

- une première étape de dépôt de candidatures permettra l'émergence de projets,
- la seconde étape donnera la possibilité aux citoyens de voter pour les projets qu'ils jugent les meilleurs.

Une initiative similaire a été conduite sur le programme culturel du festival **Total Festum** (édition 2019), événement de valorisation des langues et cultures régionales.

Positionner la Région en collectivité exemplaire et précurseur en matière d'ouverture et d'innovation digitales au service des citoyens

L'ambition « La Région citoyenne » *(Fiche-action n°6)* se traduit par une démarche globale qui vise à redonner confiance aux citoyens dans l'action publique et à mieux les associer dans l'élaboration des politiques publiques, leur mise en œuvre et leur évaluation. On peut citer dans ce cadre des initiatives et actions qui font de la Région Occitanie, une collectivité exemplaire :

- L'**utilisation du numérique pour favoriser les échanges participatifs dans les instances régionales de dialogue citoyen** (dont Assemblée des Territoires, Conseil Régional des Jeunes, Parlement de la Mer, Parlement de la Montagne)
- L'utilisation d'**outils et applications numériques dans le cadre de concertations** ; plusieurs exemples illustrent ce type d'initiatives :
  - Quatre semaines de MOOC citoyen dans le cadre du SRADETT – Occitanie 2040 (1 200 inscrits),
  - Une enquête et une votation citoyenne pour co-construire le Pacte Alimentation.
- L'organisation de **consultation-débats avec les citoyens et les usagers sur Internet** dont deux expérimentations phares :
  - Un système de **débat en ligne** proposé via une civic tech expérimenté sur le thème « Imaginons ensemble le Lycée de Demain » (près de 400 contributeurs sur 10 semaines de consultation).
    Au fil de la démarche participative, les participants ont dégagé des thématiques de propositions pour le lycée de demain (aménagements intérieurs et extérieurs, services du quotidien, contenu et méthodes d'enseignement), puis ont précisé progressivement des propositions de solutions concrètes pour répondre aux besoins exprimés. Le débat a abouti sur la publication d'un livret des préconisations citoyennes pour le Lycée de Demain, pris en compte pour la mise en place d'expérimentation dans des établissements en Occitanie. *https://consultation.laregioncitoyenne.fr/lyceededemain/home*
  - Le projet « **E-débat** » (Littoral +), développé par l'université Paul Valéry Montpellier 3, l'IRSTEA et la start-up CartoDébat en phase de lancement à travers la candidature de la Région à l'Appel à Projets Littoral + : *https://cartodebat.fr/littoral+/* ; l'outil vise à **intégrer la parole des habitants dans le cadre de construction de projets locaux** et a été testé sur le projet d'implantation de fermes éoliennes à Gruissan.

Pour la Région, il s'agit in fine d'engager ensemble tous les acteurs, et en particulier les citoyens, dans un débat efficient pour un meilleur usage des ressources et une transformation durable dans les territoires, dans le cadre du projet « Littoral+ ».

Aussi, deux outils ont été mis en place pendant la phase de rédaction de la candidature afin de tester une méthodologie innovante permettant d'être reproduite pour le suivi du projet sur les dix années de sa durée :

- un **outil numérique** sous forme de site internet, à l'image de ce qui a été réalisé pour les fermes éoliennes pilotes, dans lequel les citoyens peuvent interagir avec les projets et les acteurs.
- un **dispositif de concertation en présentiel** : des ateliers avec les porteurs des projets de Littoral+, la journée avec le Parlement de la Mer, des réunions publiques et des forums citoyens (deux week-ends organisés en janvier 2018).

  La candidature régionale à l'appel à projets « Territoires d'Innovation » a défini un cadre spécifique et argumenté à l'intégration de la parole citoyenne dans la définition et le suivi des actions proposées, en lien notamment avec le Parlement de la Mer.

- Le **recours systématisé au numérique et à l'information par internet** sur les démarches participatives, avec l'ouverture du site participatif *LaRegionCitoyenne.fr* depuis juin 2018
- La mise en ligne progressive d'**outils numériques nouveaux** pour accompagner les habitants dans l'activation d'une citoyenneté plus active :
  - fonctionnalité de forum citoyen,
  - fonctionnalité de proposition de Votation d'Initiative Citoyenne,
  - fonctionnalité de Commissions Citoyennes (à venir).

Utiliser les outils numériques pour lutter contre les discriminations

Le numérique peut être un levier sociétal permettant de renforcer le lien social. En effet, il peut être utilisé pour lutter contre le racisme, l'homophobie, la xénophobie, les inégalités de genre (égalité femme/homme) ainsi que pour permettre une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap. A titre d'exemple, l'Appel à projets régional en faveur de l'égalité Femmes-Hommes a financé par le passé des projets à forte « empreinte numérique ».

INITIATIVES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN SOUTIEN DE LA RÉGION

Projet « Ega pro, du lycée à l'entreprise » (porté par FACE Hérault)

- Ce projet qui porte sur la sensibilisation des jeunes filles à l'égalité professionnelle et la mixité dans les métiers de l'industrie mobilise un outil innovant pour réaliser son action: «le cubtile» qui permet de manipuler des images en 3D via un cube tactile.

Concours vidéos «Buzzons contre le sexisme» - Saison 8 (porté par l'Association V.idéaux (31))

- Le concours «Buzzons contre le sexisme» Saison 8 consiste à accompagner les équipes éducatives et les jeunes dans la réalisation de vidéos en les sensibilisant sur le sujet de l'égalité entre les filles et les garçons, pour leur permettre de porter un message concret et cohérent. Les productions sont ensuite mises en valeur par différents vecteurs: via le site internet (www.mathilda.education), sur le compte Dailymotion qui compte plus de 87000 vues, et lors des projections dans différents cinémas de la Région Occitanie.

Projet « JobGirls » (porté par Job In Real Life – JobIRL)

- Le projet vise à informer et sensibiliser les filles dans les métiers et secteurs d'avenir par la mise en place d'un espace dédié aux filles sur la plateforme collaborative JobIRL et par des actions de terrain. Cet espace numérique intitulé «JobGirls» proposera un forum d'échanges modéré, une animation de la communauté jeunes-professionnelles, un moteur de recherche avec des filtres par métiers, formations, entreprises, affichages des offres de stages, des contrats en alternance, des contenus sur la mixité des métiers et les opportunités d'emploi pour les filles dans les secteurs d'avenir. Des interviews de femmes inspirantes seront également mises en ligne pour faire découvrir des métiers, avec la possibilité d'une mise en relation avec l'interviewée permettant ainsi d'échanger directement avec elles. La création mensuelle d'une vidéo mettant en scène des femmes exerçant leur métier est également prévue par le projet.

Projet « Cultivons l'égalité Femmes Hommes » (porté par Du côté des femmes (31))

- Le projet consiste à informer et sensibiliser le grand public et les professionnel. le.s sur l'égalité femmes hommes. L'action prévoit de créer un centre de ressources numérique spécialisé sur les évènements dédiés à l'égalité femmes-hommes comprenant des portraits des porteurs de projets, des articles spécialisés, etc. L'annonce d'évènements permettra un accès à l'infor-

■ Développer la digitalisation des services publics régionaux pour gagner en réactivité et en efficacité et améliorer l'accueil et le parcours de l'usager

Il s'agit de profiter à plein des opportunités offertes par la dématérialisation des démarches administratives (e-administration) : accès facilité à l'information, simplification (« dites-le nous une fois »), transparence.

- Plateforme Hub Entreprendre Occitanie *(Fiche-action n°7)*, pour une meilleure gestion de la relation Région-Entreprises. Cette action est complétée par la constitution d'un système d'information dédié à l'Entreprise, notamment la création d'un référentiel et l'installation d'une solution de gestion de la relation Entreprises (CRM).
- Initiative « Région Plateforme » avec la dématérialisation des subventions *(Fiche-action n°8)*,
- Plateforme de dématérialisation des marchés publics de la Région *(Fiche-action n°9)*,
- Plateforme E-attestation destinée à permettre aux entreprises de déposer les pièces annexes (fiscales, sociales, références, etc.) aux dossiers de marchés et de les mettre à jour.

En interne à l'institution régionale, l'application de méthodes et process numériques innovants permet d'assurer une qualité de service au plus proche des besoins des usagers et d'améliorer le service rendu.

- Dématérialisation de la « chaîne » de l'achat et des marchés : dématérialisation du processus de validation des demandes d'achat, logiciel de passation des marchés, plateforme des marchés publics, signature électronique (les outils étant liés les uns aux autres et accessibles sur internet par tous les acheteurs).
- Formations des agents via des MOOC (ex. fun MOOC sur les fondamentaux des marchés publics).

Plan d'actions

1 – CONSTRUIRE UN CADRE DE CONFIANCE AUTOUR DE LA DONNÉE : PRÉVENTION, SÉCURISATION, SOUVERAINETÉ ET SIMPLIFICATION	
Actions existantes	• **Fiche-action n° 1 :** Occitanie Data • **Fiche-action n° 2 :** AAP Transition numérique et cyber-sécurité • **Fiche-action n° 3 :** Contrat Expertises
Propositions de nouvelles actions	PRÉVENTION – PROTECTION • **Proposition n° 1 :** Organiser des apports de réflexions (conférences interdisciplinaires) sur les enjeux du numérique : approches philosophique / scientifique / économique / juridique : ex. le droit et le numérique, « Numérique & éthique », etc. • **Proposition n° 2 :** Mettre en place un RDV annuel sur la manière dont la science voit les mutations numériques (« comment la science pense de l'évolution du numérique ? ») – lien avec CSTI : communauté scientifique et technique. • **Proposition n° 3 :** Sensibiliser les lycéens aux risques et questions liées au numérique (en lien avec les lycées et le Rectorat d'Académie) et faire le lien avec les métiers du numérique (mieux faire connaître ces métiers dont certains sont en tension). • **Proposition n° 4 :** Proposer des tutoriels simples et gratuits sur la maîtrise des outils et de leur empreinte numérique (tutoriels vidéos : paramétrage de comptes sur les réseaux sociaux, achat en ligne, risques cyber.) pour une diffusion large (via les lycées, universités, etc.) et œuvrer pour que la cyber-sécurité fasse partie intégrante des cursus scolaires et que les droits (à l'effacement et à l'oubli…) et les réflexes d' « hygiène informatique » soient mieux connus et diffusés.

Propositions de nouvelles actions	• **Proposition n° 5 :** Renforcer la sensibilisation des organisations (dont entreprises et collectivités publiques) sur les enjeux de la cyber-sécurité et sur le RGPD (opportunité pour se transformer en faisant évoluer ses pratiques). • **Proposition n° 6 :** Proposer un module simple et gratuit sur le RGPD (tutoriel vidéo) pour une diffusion large (via les opérateurs de l'AAP Transition numérique & le réseau des développeurs économiques). SOUVERAINETÉ – SÉCURISATION • **Proposition n° 7 :** Analyser les liens et dépendances du territoire d'Occitanie et de la Région aux « majors » du numérique. • **Proposition n° 8 :** Construire une charte « E-tic », charte régionale « éthique et numérique » posant les principes de gouvernance des données et de respect du droit à l'usage et du RGPD. Charte interne de protection et d'utilisation raisonnée des données publiques.

2 – FAVORISER L'OUVERTURE DES DONNÉES ET LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES PUBLICS NUMÉRIQUES POUR DES INSTITUTIONS TRANSPARENTES ET EFFICACES	
Actions existantes	• **Fiche-action n°4 :** Portail régional *data.laregion.fr* • **Fiche-action n°5 :** Plateforme OpenIG
Propositions de nouvelles actions	• **Proposition n° 9 :** Recourir à des solutions de « crowd-sourcing » pour améliorer le service rendu (ex. : THD, foncier, biodiversité, énergies, etc.) et orienter les décideurs publics sur la base de remontées (mesures, constats, etc.) émanant directement du terrain. • **Proposition n° 10 :** Organiser des hackathons pour répondre aux besoins internes et externes de la collectivité (ex. appli de covoiturage interne) .
3 – RÉINVENTER LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ	
Actions existantes	• **Fiche-action n°6 :** L'Ambition La Région citoyenne et la plateforme laregioncitoyenne.fr
Propositions de nouvelles actions	• **Proposition n° 11 :** Organiser des VIC (Votations d'Initiative Citoyenne). • **Proposition n° 12 :** Constituer de Commissions citoyennes (outil numérique à développer). • **Proposition n° 13 :** Développer des appels à projets participatifs et des budgets participatifs citoyens. • **Proposition n° 14 :** Élaborer un catalogue régional de civic tech et de solutions embarquant du numérique en faveur de la démocratie participative à l'usage des organismes publics et des entreprises privées et donner de la visibilité en Occitanie et au plan national à l'offre régionale d'outils de participation citoyenne.

4 – DÉVELOPPER LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS RÉGIONAUX POUR GAGNER EN RÉACTIVITÉ ET EN EFFICACITÉ ET AMÉLIORER L'ACCUEIL ET LE PARCOURS DE L'USAGER	
Actions existantes	• **Fiche-action n°7 :** Plateforme Hub Entreprendre Occitanie • **Fiche-action n°8 :** Région Plateforme / dématérialisation des subventions • **Fiche-action n°9 :** Plateforme de dématérialisation des marchés publics de la Région

2.

ACCÈS ET ACCOMPAGNEMENT : LE NUMÉRIQUE, MOTEUR D'UNE MEILLEURE INCLUSION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES POPULATIONS

NOTRE VOLONTÉ

- Garantir une justice sociale en parallèle du développement technologique.
- Assurer le développement et l'attractivité de tous les territoires d'Occitanie via des services accessibles par le plus grand nombre.
- Participer à la reconnaissance du métier d'« aidant numérique » et fédérer les acteurs.

Enjeux régionaux

Une révolution digitale au service de tous…

Caractérisé par de vastes espaces ruraux, de montagne et parfois enclavés, le territoire d'Occitanie exige plus que d'autres l'accès aux technologies THD et 4G pour développer son territoire.

Cette ruralité et les distances importantes à parcourir rendent essentiel l'accès aux services – notamment publics – pour tous les citoyens. L'accès aux technologies numériques joue dans ce cadre un rôle crucial pour le maintien des populations sur les territoires et plus largement pour l'attractivité des territoires.

Il s'agit donc de donner la possibilité à tous les habitant d'Occitanie d'accéder, où qu'ils se trouvent sur le territoire, à un débit suffisant leur permettant de communiquer (voix & data), de travailler, de se soigner, de se former, de chercher un emploi, etc.

En termes d'**accès** et **d'appropriation des outils et usages numériques**, ne pas répondre à l'enjeu d'accès au numérique (infrastructures, formation, accompagnement) pourrait à terme **participer au sentiment d'abandon et d'isolement**, économique et social, que peuvent ressentir des pans entiers de la population (*ex : citoyens vivant en zones rurales ne disposant pas d'un bon débit Internet ou franges de la population les moins à l'aise avec l'outil numérique*).

Garantir à tous l'accès aux droits et services publics dans un contexte de numérisation des démarches (e-administration) et de transformation des services rendus (téléconsultations, etc.) constitue désormais un enjeu crucial pour les institutions publiques.

« *Au XXIe siècle, l'évolution effective vers le tout numérique a pour effet qu'à l'illettrisme, à l'analphabétisme, et aux inégalités d'accès aux droits en général s'ajoute désormais une nouvelle source d'exclusion, désignée habituellement sous le nom de « fracture numérique » ou encore d'« illectronisme »* » [Extrait de la revue Quart-Monde n°248 – ATD Quart-Monde], le numérique constitue désormais une compétence de base ; au même titre que notre capacité à lire, écrire et compter, le maniement des outils numériques est devenu essentiel à notre vie quotidienne et à notre insertion sociale et professionnelle.

En chiffres

** 13 millions de Français se disent en difficulté avec le numérique.*
** 40 % des Français sont inquiets à l'idée de réaliser leurs démarches administratives en ligne.*

Objectifs

Garantir un accès aux technologies très haut débit (THD) à tous en région

Offrir un accès à tous constitue un préalable indispensable pour faire de la digitalisation de la société une chance (THD, couverture mobile) en accordant une attention particulière aux zones économiques et à la communauté éducative et de recherche (réseau THD'OC).

Le Plan régional Très Haut Débit (PRTHD)

Le THD constitue un élément déterminant du développement et de l'attractivité des territoires. Tous les territoires sont concernés, des plus denses aux plus isolés. Ainsi, la Région a souhaité s'assurer que le déploiement du THD ne soit pas exclusivement réalisé au bénéfice des seules grandes agglomérations, alors que les besoins des populations et des entreprises concernent tout le territoire.

Le Plan Régional THD – PRTHD *(Fiche-action n°10)*, voté en mai 2016, prévoit une enveloppe de 200 M€ de fonds de la Région à destination des projets de départementaux de déploiement du THD.

L'aide de la Région est proportionnelle à l'aide de l'État ; les niveaux de ruralité et de pauvreté des départements sont pris en considération dans le calcul du taux d'intervention régionale.

Le réseau THD'Oc

La Région Occitanie dispose d'un réseau régional de services de télécommunication : THD'OC.
Ce réseau permet l'accès au haut et très haut débit pour les communautés prioritaires et par conséquent le raccordement des établissements d'enseignement (collèges, lycées, CFA, IFSI), des

communautés de l'enseignement supérieur et de la recherche, etc. ; il dessert près de 900 sites répartis sur les treize départements de la Région.

Ainsi, depuis plusieurs années, des opérations ont été développées en ce sens par les deux anciennes Régions :

- Le projet ASTER, développé par la Région sur le territoire de Midi-Pyrénées, consiste en un marché de services destiné à fournir du haut et du très haut débit aux lycées, IFSI, CFA, sites de formation à distance Pyramide, 260 sites déployés dont 243 en fibre optique avec un accès à 30 Mbit/s minimum.
- Le réseau R3LR, développé par la Région sur le territoire de Languedoc-Roussillon, offre la possibilité aux communautés de l'enseignement et de la recherche d'accéder à haut et très haut débit aux réseaux nationaux et internationaux spécifiques aux secteurs de l'éducation et de la recherche. Ce réseau regroupe près de 400 sites.

Ces deux opérations ont été réunies au sein du nouveau projet **THD'Oc** qui permet depuis 2018 l'interconnexion de lycées, de collèges, de sites d'enseignement supérieur et de recherche, de sites relevant du domaine de la santé, etc.

À titre d'exemple, afin d'accompagner les usages pédagogiques, chaque lycée est relié en Très Haut Débit (40 Mbts/s) à Internet via la fibre optique du réseau THD'OC.

S'assurer de l'accessibilité des infrastructures, des équipements et des outils numériques aux personnes en situation de handicap

La Région attache une attention particulière à l'accès de tous aux possibilités offertes par le numérique ; cela implique notamment :

- Le **respect des normes et réglementations** par la Région elle-même et par les opérateurs et entreprises qu'elle soutient,
  Exemple de bonnes pratiques : Recours aux méthodes de design inclusif *pour favoriser la prise en compte du handicap dans la conception d'un outil de visite touristique en réalité augmentée sur le site archéologique de Javols (48).*
- L'**accès aux opportunités** offertes par l'outil numérique (accès, services, emploi, formation).

QU'ENTEND-ON PAR « ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE » ?

- Selon le concept d'accessibilité numérique, Internet, applications, outils et terminaux doivent être accessibles et utilisables par tous. Plus précisément, chaque utilisateur doit pouvoir percevoir, comprendre, naviguer, interagir, créer du contenu et contribuer dans son usage du numérique, pour ne pas rester à la marge.
- Or, pour les personnes en situation de handicap, de nombreux obstacles peuvent surgir – entre autres visuels, auditifs, cognitifs et moteurs. L'accessibilité numérique pour tous implique donc de prendre des mesures qui compensent ces difficultés dans l'usage de l'outil. *(Cf. Annexe 3 - Réglementation)*

À ce titre, la Région a soutenu chaque année la Journée « In Nov Hand » *(Fiche-action n°11)* relative à des actions développées via le numérique en faveur des personnes en situation de handicap et le Festival Résistance *(Fiche-action n°12)*, destiné à permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir un meilleur accès à la création audiovisuelle.

En matière de formation, des formations aux métiers du numérique sont proposées aux personnes en situation de handicap via le PRITH numérique *(Fiche-action n°13)*.

Développer les services publics numériques en faveur de l'attractivité et d'un développement des territoires plus équitable et plus durable

Soutenir la création et le développement de tiers lieux (espaces de médiation numérique, de co-working, fablabs, etc.) notamment en zones rurales et périurbaines

À travers une labellisation et une mise en réseau des tiers lieux existants *(Fiche-action n°14)*, la Région souhaite améliorer leur visibilité et valoriser ce type de structures qui répond au besoin, pour les utilisateurs, de disposer de lieux propices au travail collaboratif, à de nouvelles formes d'organisation, à l'expérimentation et à la promotion de nouveaux usages.

Plus spécifiquement, la Région accompagne la création et l'extension de fablabs *(Fiche-action n°15)* et soutient les tiers lieux en zone de montagne *(Fiche-action n°16)*.

De la même manière, afin d'allier médiation numérique et développement territorial, le financement d'espaces mutualisés (dont espaces numériques) dans des communes de moins de 3 000 habitants ou dans les communes signataires d'un contrat Bourg-centre est possible *(Fiche-action n°17)*.

Améliorer, renforcer et étendre les services publics via le numérique notamment lorsque leur accès n'est pas assuré par les méthodes traditionnelles

La Région répond à l'enjeu du développement des usages publics tant sur le plan de l'émergence de services et contenus innovants que celui de leur appropriation par les usagers.

- **Exemples emblématiques de l'action régionale :**

a) Enseignement supérieur

La Région Occitanie accompagne l'**expérimentation** « Campus connectés », formations à distance pour l'accès à l'enseignement supérieur en milieu rural *(Fiche-action n°18)*, portée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) qui a pour objectif de permettre à des jeunes éloignés des métropoles de suivre une formation supérieure à distance en proximité et en présentiel sur un site dédié, avec un accompagnement méthodologique.

Il s'agit donc de favoriser l'intégration dans l'enseignement supérieur de jeunes bacheliers qui hésitent à poursuivre des études supérieures et préfèrent s'y engager à distance compte tenu de leur contexte géographique, économique ou social.

Des tiers lieux labellisés « Campus connectés » situés sur les territoires de Cahors, Carcassonne et Le Vigan accueilleront ces étudiants dès la rentrée 2019, dans le cadre d'un accompagnement à la fois collectif et individuel.

b) Formation

Via le **Réseau** Occitanie e-formation *(Fiche-action n°19)*, la Région entend renforcer l'égalité d'accès à la formation pour les demandeurs d'emploi quelle que soit leur situation géographique, grâce au développement d'une offre de formations au travers du **Réseau Occitanie e-formation**, un dispositif innovant et inédit.

c) Orientation

Au travers du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) *(Fiche-action n°56)*, la Région déploie de nouveaux outils et supports numériques d'information et d'accompagnement, pour permettre d'informer les publics sur les territoires.

d) Santé

À titre d'exemple, dans le cadre du Plan Montagne, la Région entend agir pour l'amélioration de l'accès aux soins en zones de montagne via :

- Le développement de la télémédecine
- L'expérimentation de cabines de médecine (diagnostic à distance)
- Des équipements itinérants de médecine en zone de montagne *(Fiches-action n°20 & 21)*

Sensibiliser et soutenir tous les publics sur les usages numériques et l'accès aux services publics numériques

Sensibiliser les jeunes, les entreprises, les personnes âgées, … au numérique et accompagner les publics les moins à l'aise avec les outils numériques

En effet, l'accès au numérique ne se réduit pas à la question de l'accès physique aux réseaux de télécommunications. La lutte contre la fracture numérique et l'« illectronisme » passe également par des actions pérennes de médiation numérique permettant ainsi la ré-humanisation des rapports entre les citoyens et création de lien social autour des services et usages « numériques publics ».

L'accompagnement à la création et l'évolution des espaces de médiation numérique (EMN), ainsi que de nouvelles formes d'actions, doivent permettre de réduire la fracture numérique ; la Région et ses partenaires, notamment l'État et les Départements, se mobilisent fortement en ce sens tant l'enjeu de l'égalité d'accès aux services publics est crucial aujourd'hui.

En milieu éducatif, la Région agit pour la réduction de la fracture numérique et le développement des usages pédagogiques et solutions numériques via plusieurs leviers :

— IoRdi *(Fiche-action n°22)*

— Les Espaces Numériques de Travail — ENT

— La Carte Jeunes *(Fiche-action n°23)*

— La digitalisation des lycées.

La Région fournit un ordinateur portable « **IoRdi** » aux jeunes lycéens et apprentis inscrits dans une formation de seconde générale, technologique, professionnelle ou en 1re année de CAP en 2 ou 3 ans dans un établissement public ou privé sous contrat.

Plus de 56 100 élèves ont bénéficié en 2018 de l'ensemble du dispositif adopté par la Région selon deux modalités : gratuité pour les familles les plus modestes et aide à l'acquisition pour les familles qui en font la demande, sur condition de ressources.

Dans ce contexte de développement des usages numériques, la construction d'un **Espace Numérique de Travail (ENT)** commun en Occitanie est en cours. La démarche s'appuie sur la collaboration et mutualisation avec, d'une part, toutes les collectivités responsables des établissements scolaires du second degré (Départements et Région), et, d'autre part, les autorités académiques (Éducation nationale et DRAAF).

Un ENT est un ensemble intégré de services numériques en ligne (communication, gestion, collaboration), mis à disposition des membres de la communauté éducative d'un établissement. Les services proposés sont communs ou spécifiques mais toujours très sécurisés. Pour l'année scolaire 2017-2018, on dénombre 3,5 millions de connexions par mois.

Cofinancés par la Région et l'Union européenne (crédits FEDER), les projets d'ENT sont directement portés par la région et les Départements et destinés respectivement aux lycées et aux collèges pour favoriser l'utilisation des solutions numériques en milieu éducatif.

La **Carte Jeune Région** est quant à elle un support numérique innovant qui permet aux jeunes (lycéens et apprentis) et à leurs familles d'accéder à des aides directes pour leur faciliter la vie et augmenter leur pouvoir d'achat.

Accompagner tous les citoyens dans l'accès aux nouveaux usages et services numériques

La Région entend, via les actions qu'elle met en œuvre, offrir à tous un numérique plus humain, plus responsable et plus accessible (réseaux, services publics, abordable en termes de coût et de facilité d'accès (« moins de jargon »)).

Cet accompagnement nécessaire passe par conséquent par des actions volontaristes de la Région et de ses partenaires, publics comme privés pour :

- acculturer et former au numérique notamment les personnes les moins à l'aise, pour permettre au plus grand nombre de réaliser leurs démarches en ligne ou à l'aide des outils numériques,
- accompagner les publics « réfractaires » dans leurs démarches (guichets de proximité),
- former aux métiers du numérique,
- vulgariser, rendre accessible et intelligible les technologies, usages et services numériques,
- communiquer sur les « success stories » et parcours exemplaires pour essaimer les bonnes pratiques sur tout le territoire régional.

À ce titre, la Région a souhaité valoriser des pratiques pédagogiques différenciées et innovantes dans le cadre des dispositifs préparatoires. Le numérique prend une place de plus en plus importante dans notre quotidien (accès aux droits…). L'accès à ces services n'est pas à la portée de tous.

Le numérique exige des utilisateurs de savoir lire, écrire, voir, compter. L'« illectronisme », qui désigne la fracture numérique, constitue un vrai handicap dans les démarches administratives. Il convient donc de faire du numérique un outil d'inclusion. C'est dans ce cadre que le Service Nouvelles Chances a organisé en collaboration avec le Carif-Oref la **Rencontre « Tous connectés ! Agir en Occitanie pour rendre le numérique accessible à tous »**.

Face à ce constat, les outils numériques sont privilégiés pour les publics les plus éloignés de l'emploi notamment dans le **dispositif Lectio**, programme spécifique pour la lutte contre l'illettrisme. En complément du dispositif Projet Pro en présentiel, 6 lots projets PRO numériques sont mis en place à l'échelle de la Région. Des stagiaires des Écoles régionales de la 2e chance s'investissent dans la création d'une newsletter audiovisuelle. Cette action est mise en place en partenariat avec FORUM TV avec l'enregistrement d'une émission dans les studios de ce partenaire.

Ces actions volontaristes de la Région mettent en lumière une intention d'engager des actions concrètes pour **éviter une digitalisation « à marche forcée » des services publics et de la société** qui aurait pour conséquences de laisser de côté les plus fragiles (personnes âgées, personnes sans qualification, détenus, migrants…) et de créer une seconde fracture numérique qui accentuerait les crises sociales et territoriales déjà constatées ces dernières années.

Reconnaître, fédérer et s'appuyer sur les acteurs de la médiation numérique constitue une des clefs du succès de ce défi de société tout comme le pilotage et la coordination des actions de médiation au plan régional, la lisibilité des financements et la formation continue des professionnels du secteur social.

D'autres actions telles que la valorisation de matériels et équipements d'occasion et la mise en place d'abonnements « à tarifs sociaux » à Internet participeraient d'un meilleur accès aux technologies numériques par les personnes fragiles ou en difficultés.

Former au et par le numérique en faveur de l'emploi et de la croissance de demain

Éduquer et former au et par le numérique constitue désormais un socle indispensable pour l'insertion des jeunes mais également un vivier d'opportunités pour tous : jeunes, demandeurs d'emplois, salariés, dirigeants, etc. (emplois, nouveaux métiers, numérique présent dans une majorité de métiers de demain).

Face à l'accélération de la digitalisation des secteurs d'activité, la Région a adapté son offre régionale à l'ère du numérique. Ainsi, la transformation numérique dans le Plan Régional de Formation (PRF) 2019-2022 *(Fiche-action n°24)* vise trois axes :

- Préparer les stagiaires aux **emplois de demain** pour leur permettre de vivre et de travailler dans une société digitale. Un **module « usage du numérique »** est inscrit dans toutes les formations, quels que soient le secteur d'activité et la durée de la formation.
- Développer l'**appropriation du digital par les organismes de formation** comme vecteur de réussite pédagogique. La Région entend développer la montée en compétences des organismes de formation sur la digitalisation des formations.

ÉQUIPEMENTS & OUTILS NUMÉRIQUES POUR LES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Numérisation de l'appareil de formation des organismes de formation sanitaire et sociale

- Équipement des organismes en :
  - matériels informatiques et aménagements de « learning lab » pour pratique pédagogie inversée : ordinateurs, serveurs, quizzbox, tableaux numériques…,
  - matériels de simulation pédagogique à commandes numériques.
- Mise en place de la plateforme de FOAD et de la plateforme Solstiss (recueil et mise en ligne d'informations),
- Raccordement de ces établissements au réseau régional THD'Oc.

Cette dernière doit s'accompagner d'une refonte globale de l'approche pédagogique. Il est ainsi proposé aux organismes de développer des formations en présentiel enrichi : formation en présentiel qui prévoit des séquences de formation à distance. Par ailleurs, la Région déploie une offre de formation à distance conséquente qui s'appuie sur un cahier des charges exigeant et des moyens spécifiques.

- Développer une offre de formation dans le secteur du numérique avec, d'une part, le déploiement des Écoles régionales du Numérique *(Fiche-action n°25)* dans tous les départements d'Occitanie dans le cadre d'une collaboration inédite avec les collectivités locales, et d'autre part, le renforcement de l'offre de formation aux métiers du numérique et du digital dans ce domaine.

La Région entend renforcer l'égalité d'accès à la formation pour les demandeurs d'emploi éloignés de l'appareil de formation grâce au développement de formations hybrides au travers le Réseau Occitanie e-formation (*Fiche-action n°19*), un dispositif innovant et inédit.

Plan d'actions

4 – GARANTIR UN ACCÈS AUX TECHNOLOGIES TRÈS HAUT DÉBIT (THD) À TOUS EN RÉGION	
Actions existantes	• **Fiche-action n°10 :** Plan régional Très Haut Débit

5 – S'ASSURER DE L'ACCESSIBILITÉ DES INFRASTRUCTURES, DES ÉQUIPEMENTS ET DES OUTILS NUMÉRIQUES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	
Actions existantes	• **Fiche-action n°11 :** Journée « In Nov Hand » – Actions développées via le numérique en faveur des personnes en situation de handicap • **Fiche-action n°12 :** Festival Résistance destiné à permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir un meilleur accès à la création audiovisuelle • **Fiche-action n°13 :** PRITH numérique – Formation aux métiers du numérique des personnes en situation de handicap

6 – DÉVELOPPER LES SERVICES PUBLICS NUMÉRIQUES EN FAVEUR DE L'ATTRACTIVITÉ ET D'UN DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES PLUS ÉQUITABLE ET PLUS DURABLE	
Actions existantes	• **Fiche-action n°14 :** AAP Tiers lieux – Labellisation et soutien à la création et au développement des tiers lieux en région • **Fiche-action n°15 :** AAP FabRégion afin de développer l'économie collaborative et l'émergence des fablabs et de la culture maker • **Fiche-action n°16 :** Soutien à la création de TL en zones de montagne • **Fiche-action n°17 :** Financement d'espaces mutualisés (dont espaces numériques) portés par des communes ou associations dans des communes de moins de 3000 hab. (équipements structurants / bourgs-centres) • **Fiche-action n°18 :** Expérimentation Campus connectés • **Fiche-action n°19 :** Occitanie e-formation • **Fiche-action n°20 :** Innover et expérimenter pour la santé en montagne • **Fiche-action n°21 :** Développement de la télémédecine en zone de montagne

6 – DÉVELOPPER LES SERVICES PUBLICS NUMÉRIQUES EN FAVEUR DE L'ATTRACTIVITÉ ET D'UN DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES PLUS ÉQUITABLE ET PLUS DURABLE

Propositions de nouvelles actions	• **Proposition n° 15 :** Proposer ou soutenir une expérimentation autour d'un service mobile de médiation numérique (bus) • **Proposition n° 16 :** Mise en place d'une plateforme régionale des tiers lieux labellisés • **Proposition n° 17 :** Soutenir les actions de médiation numérique (approches ludique, pratique, de proximité) et de sensibilisation aux apports du numérique à travers la création et l'extension de tiers lieux et de fablabs (lieux ouverts à tous, d'accès gratuit, de mixité sociale et générationnelle) • **Proposition n° 19 :** Promouvoir le télétravail via le soutien aux tiers lieux en proposant notamment plus d'espaces de co-working et une offre harmonisée (services de base) en région
Propositions de nouvelles actions	• **Proposition n° 20 :** Créer un agenda du numérique en région : Cycle de conférences/événements (partenariat avec d'autres acteurs (Départements, Métropoles, consulaires, pôles et clusters, etc.) avec mise en place d'un RDV annuel / événement récurrent : « Ambassadeurs du numérique » (networking, valorisation et échange de bonnes pratiques) : • Export / international • Éthique & humanisme • Innovations • Démocratie / Citoyenneté • Proximité & lien social

7 – SENSIBILISER ET SOUTENIR TOUS LES PUBLICS SUR LES USAGES NUMÉRIQUES ET L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS NUMÉRIQUES

Actions existantes	• **Fiche-action n°22 :** IoRdi • **Fiche-action n° 23 :** Carte Jeunes Occitanie • **Fiche-action n°24 :** Plan régional de formation à destination des demandeurs d'emplois (module usages numériques + appropriation du digital par les OF) • **Fiche-action n°25 :** Écoles régionales du numérique • **Fiche-action n°19 :** Déploiement du réseau Occitanie e-formation
Propositions de nouvelles actions	• **Proposition n° 21 :** Mise en place d'un label régional Tech for good • **Proposition n° 22 :** Développer une offre de service nouvelle au sein du réseau Occitanie e-formation • **Proposition n° 23 :** Fédérer (via une mise en réseau) et accompagner les « aidants numériques » notamment via la reconnaissance du métier et des compétences de médiation numérique

3.

ANTICIPATION DES MUTATIONS LIÉES À LA 4e RÉVOLUTION INDUSTRIELLE : LA DIGITALISATION, VERS UNE 4e RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ANTICIPÉE, MAÎTRISÉE ET AMBITIEUSE

NOTRE VOLONTÉ

- Utiliser le numérique comme outil de développement économique partagé, créateur de valeur et source de progrès social.
- Accompagner les entreprises du territoire, notamment les TPE-PME, dans leur transition numérique.
- Développer et soutenir la filière numérique régionale.
- Anticiper les besoins de demain en matière de R&D et d'innovations digitales.

Enjeux régionaux

Le numérique bouleverse l'économie contemporaine : il impacte **l'organisation du travail, la relation aux tiers, les chaînes de valeur, les besoins en compétences**… Face à ces transformations profondes, les organisations doivent réinventer leurs modèles économiques, leur stratégie de développement, leur mode d'organisation et de rapport au travail, leurs processus internes ou encore leur système de management, mais aussi affronter les risques qu'entraîne la numérisation tant pour la préservation de leur patrimoine et de leur image que pour la protection des individus.

Cette digitalisation interroge notre modèle de société ; elle constitue également un **défi d'efficacité et de compétitivité** mais aussi un vivier d'opportunités, avec l'intégration de solutions numériques et l'appropriation de nouveaux usages et pratiques qui sont des composantes clés de l'agilité de toutes les organisations.

Anticiper et se préparer aux mutations technologiques à venir dans un environnement de confiance et via une transformation numérique maîtrisée, c'est augmenter les chances de créer **l'économie de demain, c'est-à-dire un développement économique partagé, créateur de valeur et source de progrès social**, et d'en saisir les opportunités (économiques, emplois, innovations, développement territorial (tourisme, attractivité, désenclavement), éducation / formation, santé, etc.). Tout l'enjeu réside dans notre capacité à anticiper pour ne pas subir !

La Région a vocation à accompagner ces mutations dans tous les territoires via ses politiques et interventions (recherche fondamentale, R&D, éducation, formation, santé, économie collaborative, mobilité du futur, internationalisation, attractivité, etc.) afin de répondre de manière adaptée aux enjeux de compétitivité et à la 4e révolution industrielle née de la digitalisation.

En chiffres :

Pour une majorité de TPE-PME, le niveau de digitalisation reste faible, faute d'acculturation, de compétences, d'accompagnement et de moyens. Ainsi, si 25 % des dirigeants de TPE/PME en Occitanie ont engagé un processus de transformation digitale, 85 % d'entre eux manquent des compétences nécessaires à sa réussite.

Avec quelque 35 000 embauches annuelles (source : BIPE), le numérique est l'un des secteurs qui recrutent le plus en France, à la fois pour les entreprises du secteur numérique proprement dites et pour les organisations traditionnelles qui se digitalisent.

Métiers de demain : on estime que 85 % des métiers de 2030 n'existent pas encore. L'automatisation et la robotisation vont notamment jouer un rôle croissant. Or, le numérique en est un moteur stratégique (intelligence artificielle…).

Objectifs

Accompagner les entreprises dans leur transformation digitale

Accompagner les entreprises régionales dans la transformation numérique de leur appareil de production ainsi que de leur organisation interne (process, relations RH) et de leurs relations clients

La Région accompagne les entreprises quel que soit leur degré de digitalisation, des TPE-PME moins digitalisées aux industries de pointe (Plan Usine du futur caractérisé par un fort angle numérique et robotique, Plan ADER, etc.).

Dans ce cadre, la Région accompagne l'innovation d'usage et de service et la transformation des modèles économiques d'activités traditionnelles.

En effet, de plus en plus d'entreprises dont le développement est basé sur des activités « traditionnelles » utilisent les technologies numériques pour mettre au point un produit logiciel ou intégrer une brique de service à leurs activités. Cela vient diversifier voire bouleverser leur modèle économique et leur permet de se repositionner sur le champ de la compétitivité.

Dans ce cadre et selon les projets de digitalisation, une palette de dispositifs régionaux de soutien à ces démarches est disponible :

- Le Pass Occitanie volet « Transition Numérique » *(Fiche-action n°26)*

- Les Contrats pour les projets de transition numérique d'envergure (>40 k€) liés à des besoins d'expertise, d'innovation ou à des phases de développement : Contrat Expertises *(Fiche-action n°3)*, Contrat Croissance *(Fiche-action n°27)*, Contrat Innovation *(Fiche-action n°28)*…
- L'Appel à Projets d'innovation collaborative READYNOV *(Fiche-action n°29)* comprend un volet dédié à la transformation numérique qui vise à accompagner l'innovation de service, d'usage, d'outils, de process, d'organisation… utilisant les technologies numériques.

Pour que les TPE-PME françaises rattrapent leur retard en termes de digitalisation (13e rang européen), un effort accru de sensibilisation des chefs d'entreprises doit être consenti ; les exemples se multiplient mais restent trop peu connu.

Aussi, relayer largement et via tous les canaux possibles les « success stories » et expliciter au plus grand nombre ce qu'est la digitalisation et ce qu'elle implique est devenu essentiel pour l'économie française. Plus qu'une option, c'est désormais une question de survie pour le tissu économique régional.

La Région Occitanie déploie également, sur tout le territoire régional, une offre de services aux entreprises comprenant :

- Des actions de SENSIBILISATION, DIAGNOSTIC, CONSEIL ET SUIVI s'appuyant sur un réseau de partenaires sur le territoire, sélectionnés par la Région dans le cadre de l'AAP Transition Numérique et Cyber-sécurité *(Fiche-action n°2)*, pour intervenir à grande échelle (plusieurs milliers d'entreprises visées) sur ces sujets.
- Un ACCOMPAGNEMENT CIBLE (10 jours) : L'agence de développement économique Ad'Occ accompagne les entreprises à fort enjeux de digitalisation (créations/maintien d'emplois, filières émergentes, etc.) et les aide à conquérir de nouveaux marchés et à gagner en compétitivité grâce à la digitalisation : *https://www.agence-adocc.com/accompagnement/innovation/transformation-digitale/*

La digitalisation des entreprises et des organisations au sens large contribue également au développement économique car elle participe à l'attractivité des territoires.

Pour que le numérique contribue à développer l'attractivité régionale (entreprises, talents), il convient de considérer tout l'écosystème numérique (infrastructures, accès, services aux entreprises et aux particuliers, etc.).

Ainsi, la capacité du territoire à proposer des infrastructures et des services permettant :

- L'adoption de nouvelles formes de travail (co-working, travail nomade, télétravail…),
- L'accompagnement des plus faibles à l'utilisation des outils numériques (entreprises comme particuliers),
- La formation et le développement des compétences numériques,
- Le développement des usages et services,
- L'innovation sous toutes ses formes : innovation collaborative, open innovation, fablabs…

… sont des atouts qui présentent un fort intérêt pour l'économie régionale.

Confiance et cyber-sécurité

Formidable levier de développement économique et sociétal, la transition numérique ouvre nombre d'opportunités pour l'ensemble des acteurs de la société et, plus particulièrement, pour le secteur économique. Toutefois, des menaces extrêmement variées et des risques majeurs pèsent sur les intérêts économiques, l'innovation et les organisations de toutes tailles.

C'est pourquoi, sécuriser les organisations contre les attaques informatiques et les préparer aux risques cyber constitue un enjeu majeur aujourd'hui et d'autant plus demain avec le développement de la digitalisation des process.

En chiffres :

** 50 000 PME victimes d'une cyberattaque en 2017 (étude SystemX) ;*
** 54 % des attaques ont entraîné des dommages financiers de plus de 500 K€ (Cisco) ;*
** 53 % des entreprises françaises ne sensibilisent pas leurs salariés ;*
** 5 à 10 % du budget d'une entreprise devraient porter sur la cyber-sécurité (ANSSI) ;*
** 35 % des incidents sont générés, malgré eux, par des collaborateurs.*

De plus, nous constatons aujourd'hui que :

- les PME deviennent de plus en plus les cibles privilégiées des cybercriminels en tant que cible principale ou bien point de départ d'une attaque de plus grande envergure ;
- les attaques sont de plus en plus influentes et nocives sur le business des entreprises ;
- avec l'explosion de l'IoT, des réseaux sociaux, des smartphones, du Cloud, de l'Intelligence Artificielle, de nouveaux vecteurs d'attaques apparaissent. Les cyberattaques se renforcent et des menaces de plus en plus complexes sont à prévoir pour les années à venir.

Toutefois, les principaux freins à l'adoption de solutions de sécurité par les entreprises et plus spécifiquement les TPE-PME sont le budget, la compatibilité des produits, la certification et le manque de personnel qualifié (Source : Cisco).

CONFIANCE ET CYBER-SÉCURITÉ

- L'étude stratégique de la filière numérique en Région a permis d'identifier 102 entreprises qui développent des produits ou solutions de cyber-sécurité (parmi les plus emblématiques : Itrust, IMS, SCASSI…).
- La cyber-sécurité est un des axes de travail du groupe Numérique de la SRI qui doit permettre de donner naissance à un centre technique ressource pour les entreprises notamment traditionnelles.

Dans ce contexte, la Région apporte son soutien pour développer la sécurité des produits et systèmes mais également intégrer les bonnes pratiques en matière de cyber-sécurité. Pour les entreprises, ces actions participent à la confiance des clients et contribuent à la préservation du patrimoine intellectuel & industriel de la région.

En outre, aujourd'hui, on estime à 900 000 le nombre d'emplois à pourvoir en Europe d'ici 2020 dans le domaine de la cyber-sécurité.

Au plan européen, il est à noter la construction en cours d'un Réseau européen des centres de compétences sur la cyber-sécurité.

Pour toutes ces raisons, la Région engage des actions volontaristes dans ce domaine et accompagne les entreprises au plus près de leurs besoins via :

- **L'Appel à Projets** Transition Numérique et Cyber-sécurité *(Fiche-action n°2)*,
- **Les Rencontres Cyber-sécurité d'Occitanie (RCO) :** La Région accueille depuis quatre ans les Rencontres Cyber-sécurité d'Occitanie à l'Hôtel de Région de Toulouse. Cette manifestation a pour but d'informer et d'échanger sur les nouveaux défis de la sécurité du numérique. Elle réunit chaque année plusieurs centaines de participants autour des acteurs de la cyber-sécurité, s'adressant aux entreprises, aux collectivités, aux jeunes formés et aux demandeurs d'emploi.
- **Accompagnement financier des entreprises via les outils suivants :** Pass Occitanie Contrat Expertises, Contrat Innovation ou Contrat Croissance (cf. fiches-actions correspondantes). Ces dispositifs peuvent être mobilisés tant par les entreprises « clientes cyber-sécurité » pour s'équiper ou bénéficier d'une prestation ciblée, que par les entreprises de la filière qui souhaitent développer un nouveau produit ou procédé de cyber-sécurité.

  Selon leurs besoins, elles peuvent également mobiliser des outils financiers (prêts à l'innovation, garanties d'emprunts bancaires, renforcement des fonds propres) construits en partenariat avec les principaux intermédiaires financiers en Occitanie : Bpifrance, FEI, Créalia, Irdi Soridec.
- **Formation et offre de services RH aux entreprises :** La cyber-sécurité a été intégrée au nouveau Plan Régional de Formation qui sera mis en œuvre à partir de 2019 pour une durée de 4 ans.

  Par ailleurs, la Région a mis en place toute une offre de service en matière d'emploi et de formation, mobilisable par les entreprises dans le cadre de projets de montée en compétences sur la cyber-sécurité (Pass Conseil RH, accompagnement au recrutement, plateforme Digital Skills…). *Cf. partie suivante*
- **Accompagnement au recrutement d'apprentis :** En outre, la Région a développé une application gratuite de mise en relation entre des candidats à l'apprentissage et les entreprises recruteuses : ANIE. Il s'agit d'une application de « matching » — ou de correspondance — non pas basée sur le déclaratif d'un CV mais sur le comportement du candidat analysé par des mises en situation. ANIE offre la possibilité de mettre en relation des profils, et non des identités, favorisant ainsi l'égalité des chances entre les candidats.
- **Un soutien à la filière Cybersécurité** – cf. supra
- **Le Centre régional Cybersécurité Cyber'Occ :** Porté par l'agence AD'OCC, ce projet a pour objectifs, en synergie avec l'écosystème, d'inscrire et accompagner les entreprises dans une démarche Cyber-sécurité, de permettre aux entreprises de tester leurs produits et leurs services, de faire émerger de nouvelles solutions, de faire de l'Occitanie, une région incontournable sur le sujet.

- **Plateforme Régionale de Transfert de Technologie (PRTT) CEA Tech :** active depuis mars 2013, la PRTT CEA Tech a vocation à alimenter en innovation les partenaires industriels régionaux, via notamment une plateforme applicative pour les projets de contrôle et surveillance des systèmes d'information et un bâtiment, objet d'expérimentation et de démonstration pour les entreprises notamment sur la transition numérique et la cyber-sécurité des objets connectés.
- **CyberSec4Europe :** la Région Occitanie accueillera l'évènement de lancement de CyberSec4Europe, l'un des 4 projets pilotes (aux côtés de Concordia, Echo et Sparta) retenus par la Commission européenne pour mettre en place un réseau de centres de compétences en recherche et innovation en cyber-sécurité. L'événement se tiendra du 13 au 15 novembre 2019 à l'Hôtel de Région et réunira les 4 consortiums européens (soit 160 partenaires) ainsi que les représentants du Conseil européen, de la Commission européenne et du Parlement européen.

  CyberSec4Europe prévoit l'établissement d'une feuille de route pour une recherche commune en la matière et une stratégie européenne en cyber-sécurité pour l'industrie (Appel Topic SU-ICT-03-2018, pour 63,5 M€). CyberSec4Europe réunit 44 partenaires, dont l'IRIT et IBP en Occitanie.

Accompagner les entreprises sur le volet RH et l'accompagnement au changement

La Région a mis en place un ensemble d'outils permettant, pas à pas, d'accompagner les entreprises dans ces changements profonds de pratiques :

- Information et sensibilisation : la Région a mis en place un **numéro contact gratuit** pour donner un premier niveau d'information aux entreprises sur l'offre de services RH (0 800 00 70 70).
- Développement des compétences via une offre de services RH pour les entreprises *(Fiche-action n°30)* :
  - Pré-diagnostic RH via le **Pass Conseil RH**, qui permet à une entreprise de qualifier ses besoins RH (pré-diagnostic de 2 ½ journées financées à 100 % par la Région).
  - Le **Contrat appui RH** qui a pour objectif d'accompagner l'entreprise dans sa stratégie RH pour identifier et évaluer les besoins en compétences en lien avec un projet d'innovation ou de développement stratégique (intervention d'un « expert RH », choisi par l'entreprise et cofinancée à 50 % par la Région).
  - Accompagnement au recrutement via le **Contrat appui Recrutement** qui a pour objectif l'accompagnement au recrutement de profils particuliers ou rares pour une entreprise située prioritairement en zone rurale ou péri-urbaine (intervention d'un « expert RH », choisi par l'entreprise et cofinancée à 50 % par la Région).
- La **Formation des salariés et dirigeants** *(Fiche-action n°31)* : dans le cadre du dispositif Objectif Compétences, la Région soutient la formation des salariés et des dirigeants, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et l'ingénierie de projet. Elle cofinance ainsi le plan d'action 2019 du FAFIEC, portant sur la montée en compétences en matière de cloud, data, internet des objets, cyber-sécurité. Le numérique sera un axe transverse du programme des OPCO en 2019.
- Recherche de compétences numériques via la plateforme Digitalskills, hub des compétences du numérique *(Fiche-action n°32)*, développée par le cluster Digital Place et soutenue par la Région gérée par le Carif-Oref depuis le 1er novembre 2018. Toute entreprise d'Occitanie, quel que soit son secteur d'activité, peut trouver sur cette plateforme des compétences numériques (alternant, stagiaire, diplômé).

Afin de soutenir le recrutement de profils spécifiques à temps partagé, la Région soutient le Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs (CRGE), qui mène une **action expérimentale** *(Fiche-action n°33)* sur le territoire du Gers avec l'ouverture de 2 Groupements d'Employeurs (GE) multisectoriels à la thématique numérique : mise en relation des 2 GE avec les organismes de formation du numérique, sensibilisation des entreprises adhérentes aux GE à la transition numérique dans le cadre des actions d'accompagnement des opérateurs sélectionnés par la Région.

À travers le dispositif **« Innov'Emploi Recrutement »,** la Région finance des formations courtes, non proposées dans le Plan Régional de Formation (PRF), « sur mesure » pour répondre à des besoins d'entreprises, qui, en contrepartie, s'engagent à recruter les personnes formées.

Développer les entreprises de la filière numérique et accompagner sa structuration

Structurer et développer la filière numérique

La région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est leader en Europe sur les systèmes embarqués et la mobilité intelligente. La chaîne de valeur de la donnée numérique est entièrement présente en Occitanie. Elle est incarnée par des entreprises reconnues et par des start-up prometteuses, par un enseignement supérieur de haut niveau, et par une approche transversale au service des usages créatifs ou innovants.

Systèmes embarqués, systèmes complexes, systèmes intelligents, objets connectés, spatial (satellites & nano-satellites, applications), capteurs, intelligence artificielle, algorithmes, Big Data et économie de la donnée, robotique et drones, cyber-sécurité, smart-city, réalité virtuelle, interopérabilité, THD… La filière numérique régionale est riche d'un cluster de plus de 400 membres, de fablabs, d'accélérateurs comme l'IoT Valley et de centres de recherche prestigieux tels que le LAAS-CNRS, l'IRIT ou le LIRMM.

Ainsi, la filière numérique d'Occitanie rivalise avec les grandes régions européennes. La région abrite des entreprises à forte notoriété internationale (IBM, Dell Intel, Ubisoft…), mais présente aussi un riche écosystème de start-ups du numérique avec des « gazelles » telles que SigFox, AWOX, Matooma ou encore CORTUS.

Un secteur de poids qui représente plus de 18 500 établissements, dont 16 500 sièges sociaux

- Près de 64 000 emplois salariés, avec un niveau de qualification élevé
- Un chiffre d'affaires cumulé de plus de 8 milliards d'euros
- 1re Fab Région de France labellisée

Forts de ce socle commun, les grands industriels régionaux et les équipes de recherche ont su anticiper de nouveaux usages et services, et se diversifier vers des domaines tels que : simulation, réalité virtuelle, électronique et informatique temps réel, interaction homme-système, grid computing, systèmes embarqués critiques, ingénierie dirigée par les modèles, sûreté de fonctionnement, cyber-sécurité, architecture et ingénierie logicielle, traitement du signal, instrumentation scientifique et technique, systèmes complexes, IoT, big data, open source…

La Région se doit d'accompagner cette filière qui présente par ailleurs, une croissance de plus de 5 % par an depuis 5 ans.

Soutien au Grand Cluster Numérique, Digital 113
Issu de la fusion des clusters régionaux Digital Place et FrenchSouth. digital, le Grand Cluster Numérique, Digital 113, accompagne, fédère et anime l'industrie numérique en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Il regroupe près de 400 entreprises adhérentes, représentant 17 000 emplois en région, et représente tous les métiers du numérique : éditeurs, hébergeurs, spécialistes de l'info-gestion, sociétés de conseil en technologie, entreprises de services, acteurs de l'IoT, entrepreneurs du web, opérateurs télécoms. Digital 113 accueille par ailleurs les laboratoires de recherche, écoles numériques et grands comptes industriels, à l'exclusion des indépendants, porteurs de projets et consultants.

Le cluster a pour missions d'accompagner les entreprises à se saisir de l'ensemble des leviers de croissance, et à franchir des caps en matière de chiffre d'affaires et d'accès à de nouveaux marchés. Pour les grandes entreprises, le cluster apporte appui et accompagnement dans leurs projets d'innovation, de transformation digitale et de rencontre de l'écosystème.

Le cluster s'est fixé 5 axes stratégiques :
— Innovation & Transformation,
— Croissance & Business,
— Financement & Stratégie,
— Ressources humaines, talents et diversité,
— International.

Ses modes d'intervention sont les groupes de travail et de réflexion, la mutualisation de services, les formations spécialisées, l'organisation de journées thématiques dédiées, d'ateliers, d'événements, la mise en relation & networking, le coaching et le mentorat.

La Région accompagne financièrement le cluster Digital 113 sur la base d'un plan d'actions annuel en accord avec les besoins de la filière numérique régionale (subvention annuelle de 320 K€).

La Stratégie régionale de l'Innovation (SRI)
Inscrite dans le cadre européen de la politique des fonds structurels, la SRI Occitanie est structurée depuis 2017. Le 27 mars 2017, un Comité de Pilotage Stratégique a validé le schéma de gouvernance de la SRI SI Occitanie, et 7 domaines de spécialisation intelligente dont « systèmes intelligents et chaîne de la donnée numérique ».

La région Occitanie est une région leader en Europe sur les systèmes embarqués. Il s'agit de poursuivre le développement technologique et garder une avance de compétitivité à l'échelle européenne et mondiale.

Concernant la chaîne de la donnée numérique, les données s'inscrivent dans une chaîne de valeur : technologies et techniques d'acquisition, de transmission des données, programmes de stockage, de traitement ou d'industrialisation, visualisation ou exploitation pour des usages créatifs ou innovants. Cette chaîne de valeur est parfaitement maîtrisée en Occitanie. Elle est incarnée par des entreprises, reconnues, par un appareil d'enseignement supérieur de très haut niveau, et par une approche transversale au service des usages créatifs ou innovants.

Les thématiques prioritaires et actions identifiées :

- Projet de plate-forme de test et d'expérimentation véhicule autonome et connecté : **AutoCampus**
- Projet d'une Plateforme de test et d'expérimentations sur la sécurité civile (dans le cadre du projet **Base Camp**)
- **Centre de cyber-sécurité Cyber-Occ**
- **Data industrielle** – broker de donnée : place de marché en IA
- **Technologies quantiques** : sensibilisation de l'écosystème d'Occitanie, création d'une ambition quantique pour l'Occitanie, promotion et développement de projet(s) structurant(s).

Soutenir les entreprises des filières Numérique et ICC (industries créatives)

Le numérique représente pour la région un enjeu industriel, économique, social et territorial majeur.

Les entreprises de la filière numérique, qui fait partie des filières d'excellence régionale, bénéficient d'un accompagnement prioritaire notamment via les outils et dispositifs suivants : Pass Occitanie Contrat Expertises, Contrat Innovation ou contrat Croissance (cf. fiches-actions correspondantes).

Ces dispositifs peuvent être mobilisés tant par les entreprises « clientes » pour s'équiper ou bénéficier d'un produit ou d'une prestation développée par une entreprise du secteur du numérique, que par les entreprises de la filière qui souhaitent développer une nouvelle solution ou innovation.

Selon leurs besoins, elles peuvent également mobiliser des outils financiers (prêts à l'innovation, garanties d'emprunts bancaires, renforcement des fonds propres) construits en partenariat avec les principaux intermédiaires financiers en Occitanie : Bpifrance, FEI, Créalia, Irdi Soridec.

Certains segments font l'objet d'une attention particulière :

- **L'Internet des objets (IoT)**

Considéré comme la troisième évolution de l'Internet, qui fait suite à l'ère du Web social, l'Internet des objets revêt un caractère universel pour désigner des objets connectés aux usages variés, dans le domaine de la e-santé, de la domotique …

L'Internet des objets est en partie responsable d'un accroissement exponentiel du volume de données généré sur le réseau, à l'origine du big data. En effet, cellulaires et non-cellulaires comprises, le nombre total de connexions IoT atteindra 25,2 milliards en 2025, selon une étude de GSMA Intelligence, contre 6,3 milliards enregistrées en 2016.

Plus de la moitié de ces connexions (exactement 13,8 milliards) seront alors le fait des solutions IoT déployées au sein des entreprises ou des applications spécifiques aux secteurs verticaux. Par ailleurs, le nombre de connexions engendrées par le segment grand public atteindra 11,4 milliards, « stimulé par l'expansion du marché de la maison connectée ». L'étude prédit également que la valeur du marché de l'IoT va basculer de la connectivité vers les plateformes, applications et services.

Par ailleurs, la combinaison de l'intelligence artificielle, du Machine Learning et des flux de données en temps réel et contextualisées, fournis par les capteurs et les réseaux de l'IoT ainsi que l'arrivée tant attendue de la 5G vont marquer une nouvelle ère pour les objets connectés. Certains considèrent la 5G non pas comme une évolution mais comme une révolution qui devrait être suffisamment puissante pour supporter le nombre croissant des connexions, ce qui stimulera d'avantage les innovations de l'Internet of Things.

Cependant, malgré ce fort engouement pour l'IoT, il ne faudra pas en oublier pour autant, une des principales raisons qui freine sa croissance et qui est la vulnérabilité des informations, aussi bien du côté des particuliers que des professionnels. Il subsiste encore trop de failles car la notion de sécurité est différente à chacun. Dans une société où l'usage des objets connectés semble être une solution d'avenir sur bien des secteurs, il ne faudra pas négliger la cybersécurité qui sera un axe essentiel d'amélioration.

En Occitanie, l'IoT est une des 9 thématiques porteuses qui impacte fortement d'autres secteurs porteurs pour la Région :

- Un marché émergent avec une majorité de jeunes entreprises
- Des grands comptes présents dans le champ de l'IoT : Airbus, Thales, Valeo…
- Des pures players majeurs : Sigfox (Labège), Matooma (Pérols), Awox (Montpellier), Intesens (Labège) …
- Les entreprises régionales peuvent s'appuyer sur une offre d'accompagnement riche et reconnu : l'IoT Valley, soutenue par la région.

ZOOM SUR L'IOT VALLEY

- Il s'agit d'une initiative, implantée à Labège sur le territoire du Sicoval, menée par des entrepreneurs, pour des entrepreneurs. L'IoT Valley est une association, créée en 2011, qui regroupe aujourd'hui 43 startups, PME innovantes, grands comptes à différents stades de leur développement et a permis ainsi la création de plus de 700 emplois. L'association aide ses membres à créer des « success stories » en les rassemblant dans un même lieu et en dynamisant le partage, la mutualisation et les échanges entre eux. L'association se donne ainsi pour missions de développer l'excellence et la productivité dans les nouvelles technologies et d'être le catalyseur du développement des startups et PME régionales.
- Actuellement, l'IoT Valley est installée dans 3 bâtiments sur une superficie totale de 12 000 m2 et offre à ses occupants un environnement de travail ludique et agréable, propice aux échanges (notamment de compétences et savoir-faire) et à la créativité.
- L'ambition de l'IoT Valley est de développer le meilleur écosystème au monde dans l'Internet des objets.
- Depuis 2011, la Région Occitanie apporte son soutien à ce projet ambitieux et y a consacré un budget de plus de 3,5 millions d'euros (dont des crédits FEDER et PIA3).

- **Industries culturelles et créatives (ICC)**

Plus particulièrement, le secteur de la création numérique, en pleine expansion, est porteur d'un potentiel important en termes de création d'emplois qualifiés en région. En particulier, les secteurs de l'animation et du jeu vidéo en France et en région ont su se structurer au niveau européen et constituent un réel enjeu économique.

Le marché du jeu vidéo est en pleine expansion avec un chiffre d'affaires en 2018 estimé à 4,9 milliards d'euros en France (+ 15%) et 137 milliards euros dans le monde. Il touche aujourd'hui plus de 53 % de la population française, grâce notamment au boom des plateformes mobiles.

Le secteur du jeu vidéo en France enregistre un fort dynamisme avec :

- Près de 1 000 entreprises et un tissu d'entreprises jeunes et dynamiques : deux tiers des studios de développement ont moins de 5 ans et 20 % ont plus de 10 ans.
- 11 000 emplois (+1300 prévus en 2019).

La Région Occitanie se démarque en concentrant 99 entreprises du jeu vidéo en 2018 - 4e place nationale en nombres d'entreprises du secteur derrière Ile-de-France (avec 342 entreprises au total), Nouvelle-Aquitaine (117 entreprises) et Auvergne-Rhône-Alpes (104 entreprises) avec plus de 600 emplois salariés ou freelance.

En résumé, la Région agit à la fois pour :

- Accompagner les entreprises aux différents stades de leur développement : création, croissance, innovation, etc.
- Faciliter l'accès aux marchés (français, européen et international) des solutions développées par les entreprises régionales de la filière : du POC (proof of concept) à l'implantation à l'international.

Faire rayonner à l'international les entreprises régionales du numérique, notamment les PME et start-ups et attirer les « majors » et les « pépites » du secteur

L'accès aux marchés internationaux est un enjeu crucial pour les TPE/PME de la filière. Dans son parcours de développement, l'entreprise numérique sera souvent confrontée à l'international :

– soit au démarrage de son activité, par la validation de son POC (Proof of concept), souvent aux États-Unis avant même de mettre son produit / service sur le marché national,

– soit dans la phase de déploiement commercial export après avoir obtenu ses premières références en France.

Dans ce cadre, la Région accompagne les TPE/PME dans leur développement international à chaque étape de son déploiement :

- **Préparation des TPE/PME à l'international**, à travers un diagnostic export, des formations au commerce international, l'élaboration d'un plan d'actions export. La Région s'appuie sur la CCI et AD'OCC pour ce volet de préparation avec des séquences de diagnostics et des séminaires de formation.
- **Accompagnement de la prospection** des marchés des TPE/PME à travers des **missions** de prospection ciblées, des participations à des salons, des **conventions d'affaires et des congrès internationaux** (ex. CES Las Vegas, Mobile World Congres Barcelone…), organisée par l'agence Ad'Occ ou les partenaires de l'export régionaux.
- **Soutien financier à la prospection**, à travers les dispositifs Pass Export *(Fiche-action n°34)* et Contrat Export *(Fiche-action n°35)*, qui permettent de partager le risque d'échec commercial et surtout de structurer le service export des entreprises, véritable effet de levier pour pérenniser l'action export des entreprises.

Entre 2016 et 2018, la Région a soutenu 144 projets export des TPE/PME régionales de la filière numérique pour un total de subvention de 7 551 613 € (69 dossiers en Contrat Export pour un total de subvention de 6 233 715 € et 75 dossiers en Pass Export pour un total de subvention de 1 317 898 €).

La filière numérique est la filière la plus importante en termes de soutien export de la Région (plus de 30 % des dossiers).

Au-delà de ces aides financières, la Région permet le rayonnement international de la filière et l'attractivité du territoire via d'autres outils :

– Le Contrat Occitanie Attractive *(Fiche-action n°36)*, que propose la Région et destiné à attirer des projets d'implantation exogènes (investisseurs et entreprises françaises hors Occitanie ou étrangères)

– La French Tech, en lien avec ses partenaires.

Les Appels à Projets French Tech Communauté et Capitale pour la période 2019-2022 ont été lancés le 13 décembre 2018 avec une date limite de réponse le 11 février 2019, afin de labelliser des écosystèmes reconnus par le gouvernement comme étant en capacité de favoriser la création et le développement de startups.

Ces « capitales French Tech », dotées d'une forte densité de start-ups en hyper-croissance, sont portées par une association représentant les entrepreneurs. Elles seront chargées de faire rayonner les entreprises à un niveau international. Elles portent une stratégie de développement de cet écosystème et développent des programmes opérationnels aux services de la croissance et de la visibilité des startups et entreprises de croissance du territoire ; la Région soutient le financement des plans d'actions des capitales retenues.

En résumé, pour permettre d'attirer en région des talents étrangers et « pépites » et « majors » du secteur, il convient de proposer un ensemble de services associés et de les rendre visibles et lisibles :

– Des infrastructures et réseaux (transport et télécoms),

– Des disponibilités foncières,

– Une politique d'accueil et d'accompagnement (financier ou non) sur la durée des talents et entreprises étrangères.

Positionner l'écosystème régional à l'avant-garde sur certaines questions centrales liées à l'avenir du numérique afin de faire de l'Occitanie la « Silicon Valley » française

Positionner la Région Occitanie à l'avant-garde sur certains sujets cruciaux, c'est assurer la reconnaissance de l'écosystème régional et l'attractivité du territoire régional aujourd'hui comme demain. Concernant le numérique, la région peut se prévaloir de la présence d'acteurs et de talents clés sur les sujets d'avenir suivants qui constituent déjà et constitueront demain des domaines d'excellence régionale, trois domaines en parfaire cohérence avec le futur Programme européen Digital Europe :

– Intelligence Artificielle (IA) – cf. infra,

– Technologies quantiques – cf. infra,

– Certification et sécurisation des données.

• **Intelligence artificielle (IA) / big data**
Capitaliser sur l'écosystème régional unique propice à la **production et collecte de données qualifiées puis au traitement et à la valorisation de ces données (IA)** est un enjeu stratégique pour le territoire.

La donnée, pierre angulaire d'un large spectre de possibilités en termes d'usages et de services publics comme privés, le traitement de la donnée massive et l'offre de services associée sont des sujets essentiels et de première importance pour le territoire régional.

Par conséquent, structurer une dynamique public-privé autour de la donnée, à la fois respectueuse des libertés publiques et individuelles, pourvoyeuse de progrès social et génératrice de valeur, est le défi auquel la Région entend répondre pour rester une région attractive, compétitive et synonyme de qualité de vie et de services aux entreprises.

En un mot, il s'agit de « transformer les données en services aux populations ».

Au sein de l'entreprise, la data (collecte, traitement, valorisation, etc.) conduit à transformer les process de l'entreprise et constitue non seulement une révolution technologique mais bouleverse également, en profondeur, la culture de l'entreprise, les relations humaines et les modèles économiques et de gouvernance.

Pour l'industrie, la digitalisation des chaînes de production n'est plus une option, les entreprises et notamment les PME non digitalisées s'excluront de fait du marché si elles ne se digitalisent pas.

À l'échelle d'un écosystème, le coût de la discontinuité numérique (rupture numérique dans la chaîne de valeur) est très important même si difficile à évaluer. Dûe à des freins financiers (manque de moyens), des verrous technologiques ou des problèmes juridiques, la valeur non réalisée en région profite ou profitera à d'autres acteurs et risque de causer une fuite des cerveaux (R&D), des emplois et donc de la valeur hors de la région.

La Région entend être pionnière sur le sujet de l'intelligence artificielle, tant sur les développements technologiques que sur l'accompagnement de la modification des modèles économiques qu'elle induit :
- Économie collaborative,
- Open innovation,
- Ouverture des données,
- Développement des usages et services liés à la donnée,
- Évolutions juridiques et organisationnelles liées à l'économie de la donnée : data gouvernance (propriété VS droit d'usage), cyber-sécurité, responsabilité de la donnée…

Elle s'appuiera bien entendu sur les travaux notamment sur les questions liées à l'éthique et l'« explicabilité », conduits au sein de l'ANITI de Toulouse, qui compte parmi les quatre instituts interdisciplinaires de l'IA présélectionnés au plan national.

Elle conduit en ce sens le projet de datapole régional Occitanie Data *(Fiche-action n°1)* présenté en Partie 1.

ZOOM SUR LE PROJET MENÉ PAR AT HOME

- At Home est une association à but non lucratif (loi 1901) proposant aux entreprises un accompagnement nouveau, appelé « Space as a Service » (SaaS). Au-delà d'un hébergement, AT Home propose une intégration au sein d'un écosystème riche : solution de bureaux ouverts ou fermés, espaces de conférences, organisme de formation professionnelle, expérimentation technologique, partage et accès à des réseaux multiples (mentors, entrepreneurs, entreprises, institutions) et accès au financement.
- Afin de proposer un accompagnement toujours plus pointu, At Home a choisi de se concentrer sur ce qu'elle considère comme « l'excellence technologique », à savoir aujourd'hui le big data, le traitement de la donnée et l'intelligence artificielle (AI). Ainsi, la majorité de leurs start-ups développe des solutions et produits faisant appel aux préceptes actuels de la donnée et de l'Intelligence Artificielle (AI) les plus récents.
- La stratégie de développement d'At Home est de consolider une communauté engagée collectivement, qui partage une même vision, qui fait qu'en collaborant, chaque entreprise se renforce. Cette collaboration peut prendre de multiples formes : formation courte, formation professionnelle, soutien technique via des « workshops », réseau de partenaires métiers, ressources humaines. Les fondateurs souhaitent désormais développer les collaborations avec un écosystème plus large comme les ETI, grands groupes, centres académiques et clusters.
- L'association s'est longtemps concentrée sur son développement toulousain et a aujourd'hui pour vocation de rayonner le plus largement possible en valorisant son savoir-faire et sa dynamique dans le traitement de la donnée et l'intelligence artificielle au-delà de l'aire toulousaine.
- La Région soutient ce projet à hauteur de 486 616 € sur 3 ans.

- **Technologies quantiques**

La région Occitanie rassemble des acteurs de premier plan dans le domaine des technologies quantiques (médaille d'argent du CNRS, membres de l'Institut Universitaire de France, titulaires de contrats ERC…). Cette communauté d'une centaine de chercheurs qui dépose des brevets et publie dans les meilleurs journaux internationaux — *Science, Nature Photonics, Nature Nanotechnology, Physical Review Letters* –, est répartie dans les grands laboratoires occitans suivants :

- *Laboratoire de Physique et Chimie des Nano-objets (LPCNO)*
- *Laboratoire Collisions Agrégats Réactivité (LCAR)*
- *Laboratoire de Physique Théorique (LPT)*
- *Laboratoire de Chimie et Physique Quantiques (LCPQ)*
- *L'Institut de Mathématiques de Toulouse (IMT)*
- *Centre d'Élaboration de Matériaux et d'Études Structurales (CEMES)*
- *Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes (LAAS)*
- *Laboratoire Charles Coulomb (L2C)*
- *L'Institut d'Électronique et des Systèmes (IES)*
- *Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM)*
- *Institut Montpelliérain Alexander Grothendieck (IMAG)*

Outre le socle dédié à l'ingénierie quantique qui mobilise presque deux tiers des effectifs de chercheurs, les volets applicatifs dédiés aux communications et aux capteurs mobilisent à eux seuls un quart des chercheurs.

À terme, plusieurs grands domaines sont pressentis pour voir se développer des applications dans des secteurs industriels comme par exemple l'énergie, les transports ou les télécommunications.

En parallèle, cette dynamique de recherche est confirmée par l'investissement de grands donneurs d'ordres économiques présents en région dans ce domaine. En effet, le 6 décembre 2018 à Montpellier, IBM annonçait la création d'un IBM Q Hub (pôle quantique) pour la recherche et le développement sur le calcul quantique en France, basé sur un projet de nouveau partenariat avec l'Université de Montpellier, soutenu par la Région Occitanie.

Soutenir la recherche et l'innovation en région

Première région de France en termes d'effort de R&D rapporté au PIB (3,74 %), la Région Occitanie dispose d'une force de recherche et développement remarquable. L'effort de recherche et développement est majoritairement le fait des entreprises, du secteur aérospatial mais aussi de la chimie-pharmacie.

L'effort de recherche des administrations publiques (1,5 % du PIB) est aussi le plus important des régions françaises. En volume, elle est la 3e région de France (5 649 M€), et la 5e région au plan européen. En 2012, la région se situe au 5e rang pour la production technologique française sur la base des demandes de brevet déposées auprès de l'office européen des brevets.

Elle s'appuie pour cela sur un appareil de formation de l'enseignement supérieur et de la recherche fort. La région Occitanie bénéficie de la présence de :

- deux pôles universitaires majeurs autour des métropoles de Toulouse et Montpellier,
- de cinq sites universitaires de taille moyenne (Albi, Alès, Nîmes, Perpignan et Tarbes),
- et de quinze sites universitaires de proximité.

Suite aux concertations menées sur l'ensemble du territoire, dans le cadre de l'élaboration de la stratégie régionale pour l'emploi et la croissance, 5 enjeux ont été définis parmi lesquels : déployer l'innovation sous toutes ses formes et la performance économique dans tous les territoires.

Aussi, on sait désormais que le soutien à la recherche fondamentale et le transfert de technologies vers l'économie marchande constituent des garanties de la vitalité du tissu économique en région. Renforcer les liens entre laboratoires et entreprises, assurer l'attractivité de la recherche régionale et favoriser la diffusion du savoir scientifique permettront de maintenir cette vitalité.

Créer les conditions de l'innovation (recherche fondamentale, R&D, accompagnement des start-ups, développer les fablabs et la culture «maker», innovation collaborative)

• **Recherches fondamentale et appliquée** (dispositif Plateformes Régionales de Recherches et d'Innovation PRRI — *(Fiche-action n°37)*)

Les plateformes régionales de recherche et d'innovation (PRRI) publiques implantées en Occitanie constituent un **élément de compétitivité et d'attractivité des territoires** dans l'écosystème de l'innovation. En effet, elles sont en capacité de répondre aux demandes d'entreprises en RDI et d'accélérer le transfert technologique, tout en favorisant la transversalité et la fertilisation croisée inter-équipes et inter-établissements.

L'objectif du dispositif régional PRRI est d'accroître les programmes de R&D entre entreprises et plateformes de recherche, notamment afin de permettre à des PME et ETI ne disposant pas de capacité suffisante en propre, d'**accéder à l'innovation** grâce aux plateformes des établissements de recherche.

• **Innovation individuelle**

Plusieurs outils et aides sont disponibles pour accompagner les entreprises dans leurs projets d'innovation parmi lesquels le Pass Occitanie *(Fiche-action n°26)*, le Contrat Innovation *(Fiche-action n°28)* ou encore le Programme d'Investissement d'Avenir PIA 3.

• **Innovation collaborative**

Dans le cadre de la Stratégie Régionale pour l'Emploi et la Croissance ainsi que la Stratégie Régionale de l'Innovation, la Région Occitanie a lancé en 2017 l'appel à projet Readynov *(Fiche-action n°29)*, encourageant les collaborations entre les PME et les centres de recherche.

Cette initiative mise sur la complémentarité des compétences des entreprises et des organismes de recherche pour faire émerger les innovations et les emplois de demain.

La collaboration entre les organismes de recherche de pointe ainsi qu'un tissu économique riche et dynamique est une des clés de réussite pour l'émergence et le développement de projets d'innovation ambitieux, moteurs de compétitivité et créateurs d'emplois en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Les projets retenus dans le cadre de cet appel à projets permettent de soutenir la compétitivité des entreprises et d'ancrer dans les territoires des savoir-faire innovants.

• **Soutien aux incubateurs et pépinières d'entreprises**

Les projets de création d'entreprise innovante nécessitent un accompagnement spécifique. Par rapport aux projets dits traditionnels, ils présentent des caractéristiques marquantes d'incertitudes, de risques, de complexité… corrélées à un fort potentiel de création de richesse économique et d'emplois pérennes sur le territoire régional.

La Région sélectionne et finance les **structures qui accompagnent ces projets de création d'entreprise innovante** sur les différentes phases de vie de l'entreprise (pré-incubation, incubation, amorçage et accélération), au travers d'une procédure d'appel à projets mise en place depuis 2018.

• **Développement des fablabs et de la «culture maker»**

Le développement de l'innovation en région passe également par l'accompagnement à la création de fablabs et/ou de lieux d'expérimentation mutualisés (ex. Fablab de l'IOT Valley) et par le soutien à la mise en relation et aux échanges entre acteurs (entreprises, laboratoires, fablabs, labs universitaires, makers, et réseaux déjà constitués).

Favoriser le développement de nouvelles solutions, applications et services numériques

En tant que chef de file du développement économique, la Région Occitanie soutient les innovations numériques, notamment dans les secteurs-clés de l'économie régionale : aéronautique, espace, agriculture, agro-alimentaire, énergie, environnement, santé, nautisme, transports (mobilités du futur), tourisme, …

Dans le cadre de la politique régionale d'innovation, une attention particulière sera portée à une douzaine de technologies-clés, spécialement porteuses pour le tissu académique et économique régional parmi lesquelles la composante ou les applications numériques sont très présentes.

Cette priorisation de ces 10-12 technologies permettra notamment de :

- dynamiser la production de corpus de connaissances,
- mettre en place des formations/diplômes pour les emplois de demain,
- prendre en compte les grandes priorités régionales (énergies, IA, alimentation, mobilité, économie circulaire, cycles de l'eau, etc.) pour lesquelles le numérique propose aujourd'hui un éventail de solutions d'avenir.

Par ailleurs, pour répondre aux besoins d'innovation des grands groupes, la Région entend notamment favoriser le recours à « **l'open innovation** ». *Ex. : mise en relation d'industriels et d'offreurs de solutions numériques du territoire régional (ex. : Sigfox et IOT Valley)*

En outre, la Région Occitanie, en tant qu'institution, se positionne elle-même comme « terrain d'expérimentation » d'usages et services numériques innovants via par exemple, des usages numériques comme leviers de développement de la participation citoyenne, au travers d'outils numériques de la citoyenneté active (cf. charte régionale de la citoyenneté active) mis à disposition des habitants d'Occitanie depuis le site participatif *www.laregioncitoyenne.fr*

Soutenir la création de start-ups via un accompagnement *ante-* et *post-* création

Par essence, le secteur du numérique est en mutation constante mais se caractérise également par des modèles économiques et des innovations de rupture. Pourvoyeur de nombreuses start-ups, ce secteur nécessite **un soutien particulier à la création et à l'accompagnement de ses start-ups**.

La start-up est une entreprise de moins de 3 ans, en hyper-croissance et/ou à fort potentiel de création d'emplois, avec le plus souvent une ambition internationale. Elle a pour outil de compétitivité majeur l'innovation élargie et sa valeur repose souvent sur l'utilisation des nouvelles technologies et particulièrement du numérique. Elle est à la recherche d'un modèle économique lui permettant de créer un nouveau marché ou d'aborder un marché existant avec une offre créant de nouveaux usages. Elle est caractérisée par une prise de risque forte, des besoins financiers importants et la nécessité de faire preuve d'agilité pour s'adapter au changement.

La labellisation French Tech d'actions de manière coordonnée par l'État, la Région, les métropoles et agglomérations participe à cette structuration de l'écosystème start-up.

Dans ce contexte, la Région investit fortement pour l'accompagnement des start-ups dont nombre d'entre elles évoluent dans le secteur du numérique ; cet engagement prend la forme de plusieurs outils :

1. La constitution d'un réseau régional des **incubateurs et pépinières** d'entreprises : animé par l'agence régionale de développement économique AD'OCC, le nouveau réseau des pépinières et des incubateurs d'Occitanie « RésO Incubateurs Pépinières + » *(Fiche-action n°38)* a pour vocation de fédérer et d'animer les structures d'accompagnement et/ou d'hébergement des porteurs de projet et des jeunes entreprises à fort potentiel.
2. Le financement de **structures d'accompagnement des projets de création d'entreprise innovante** (dont accompagnement de l'incubateur régional Nubbo) sur les différentes phases de vie de l'entreprise, de la pré-incubation, l'incubation, l'amorçage à l'accélération.
3. Le **dispositif** START'OC *(Fiche-action n°39)*, lancé en décembre 2017, vise à soutenir les start-ups dans la phase de commercialisation de leurs solutions en les aidant à réduire leur temps d'accès au marché :
   - 80 start-ups accompagnées en 2018 pour 5 M€ de financements octroyés et un impact emploi attendu à 2 ans de 1322 emplois.
   - 50 % des start-ups financées par START'OC s'inscrivent directement dans la filière numérique mais toutes les autres utilisent des technologies numériques.

4. Outre ses aides directes inscrites dans le parcours « START'OC », la Région est aussi partenaire de dispositifs dont l'objectif premier est le renforcement du haut de bilan des start-ups : à titre d'exemple on peut citer le fonds de prêts d'honneur innovation CREALIA Occitanie *(Fiche-action n°40)*, les fonds d'investissements gérés par IRDI SORIDEC Gestion tels que **IRDINOV 2**, **AELIS INNOVATION** et INNV'EST PME *(Fiche-action n°41)* et l'accompagnement du réseau de Business Angels « Occitanie Angels » *(Fiche-action n°42)*.
5. La création de la Cité des Start-ups *(Fiche-action n°43)*. Destinée à fédérer les énergies et les talents et à accompagner la dynamique d'innovation fortement présente sur le territoire régional, la Cité des start-ups, équipement structurant par excellence, abritera un tiers lieu, un fablab, l'incubateur Nubbo, l'Agence de développement économique Ad'Occ ainsi qu'un espace de conférences. Cet espace à la fois unique et alternatif se veut propice à la création, à l'innovation et au partage d'expériences. Le numérique y tiendra bien entendu une place toute particulière.

En complément, il est à noter que les **programmes d'actions 2018 et 2019 du FAFIEC** visent à soutenir la **structuration des start-ups du numérique**, en 2018 avec la formation des dirigeants et en 2019 avec la formation des commerciaux et des fonctions RH.

Mettre les innovations numériques au service de l'efficacité et de l'accessibilité des services publics et de la compétitivité des entreprises régionales

Région Plateforme : développer la digitalisation des services publics pour gagner en réactivité et en efficacité pour un meilleur accueil et parcours de l'usager

Des opportunités offertes par la dématérialisation et la digitalisation des process et des services a découlé une offre de service renouvelée, mise en place par la Région Occitanie à destination des citoyens : particuliers comme entreprises.

Pour les particuliers :

- Lycéens et leurs familles : loRdi *(Fiche-action n°22)*, Espaces Numériques de Travail – ENT, Carte Jeune Région *(Fiche-action n°23)*, manuels numériques, petits équipements…
- Usagers des transports : LiO et ses services de billettique en ligne
- Offres de formation : Il s'agit notamment de faciliter l'accès à la formation professionnelle grâce à un dispositif de formation à distance de qualité : le réseau Occitanie e-formation *(Fiche-action n°19)*
- Mais également : le Portail culturel, les éco-chèques ou les bourses : sanitaires sociales, bourses à la mobilité, bourses pour les sportifs de haut-niveaux… qui font l'objet d'une gestion dématérialisée par les services de la Région.

Pour les entreprises :

- Hub Entreprendre Occitanie *(Fiche-action n°7)*

La plateforme Hub Entreprendre Occitanie vise à simplifier la vie des entreprises, des porteurs de projet et des structures qui œuvrent au quotidien à leurs côtés et à développer un « système d'information à 360° ». Concrètement il s'agit de proposer :

— une entrée unique pour les entreprises du territoire,
— la réduction des demandes d'information pour les entreprises,
— un suivi plus efficace des entreprises,
— la mise en place d'une base de données entreprises uniques,
— une mutualisation progressive du système d'information avec les partenaires de la Région.

- **Adhésions Sud de France**

La solution de gestion des adhésions Sud de France permet à tout acteur économique régional éligible d'intégrer la marque et de bénéficier du dispositif de promotion relayé par l'agence Ad'Occ.
Chaque entreprise dispose d'un espace dédié sur lequel elle peut demander des référencements de produit. L'ensemble des documents découlant de cette démarche (contrats, documentation technique…) est automatiquement généré par le système, autant de temps gagné pour l'entreprise.

- **Services aux organismes de formation**

Le plan régional de modernisation de l'appareil de formation permettra le développement d'innovations pédagogiques et la digitalisation des formations. Il permettra aux centres de formation en charge de dispositifs régionaux, sur les 3 ans à venir, de profiter d'experts pour les aider à moderniser leurs contenus et leurs pratiques pédagogiques.

- **Marchés publics électroniques**

La solution permet le dépôt des offres en ligne, le suivi de la procédure, l'ensemble des échanges sécurisés avec signature électrique avec les soumissionnaires, jusqu'à l'attribution.

Développer de nouvelles solutions numériques au sein de l'institution régionale

- **La dématérialisation des subventions de bout en bout est un véritable enjeu pour les usagers de la Région :**
  - Pour simplifier la relation entre les bénéficiaires et la Région et supprimer les dossiers papier,
  - Pour accélérer le délai de traitement et d'instruction des demandes de subventions,
  - L'amélioration du service aux usagers passe par des gains en efficience au sein de l'institution afin de :
    - permettre le partage de dossiers communs, optimiser leur gestion et gérer des dossiers de façon dématérialisée à partir de n'importe quel endroit,
    - permettre des co-instructions de dossiers avec des partenaires externes à la Région,
    - éviter de ressaisir de multiples fois des dossiers papier et pouvoir consacrer plus de temps à leur instruction,
    - multiplier les échanges avec les bénéficiaires, recueillir des indicateurs de réalisation, pour l'évaluation des politiques publiques.

- **Données de très haute résolution, 3D et VR** *(réalité virtuelle)* **au service d'expériences utilisateur innovantes**

La Région Occitanie se positionne dans une démarche d'exploitation, gestion, valorisation et communication de données de très haute résolution THR (< 5 cm en imagerie) ou 3D sur des sites spécifiques (Ports, Aéroports, Occitanie Zones Économiques). Ainsi, depuis près de 10 ans la Région maintient un référentiel de données 3D de manière à garantir un suivi pertinent de ses ouvrages au regard des problématiques métiers.

Ce référentiel de données THR et 3D *(Fiche-action n°44)* permet le développement d'usages innovants. Ainsi des applis de présentation, promotion et gestion des ouvrages 3D sont accessibles sur tablettes numériques. Des environnements de consultation et simulation sont disponibles sur le Web (*sig3d.laregion.fr*).

Depuis 2 ans, la Région s'est emparée des technologies de réalité virtuelle pour proposer des expériences utilisateurs uniques. Ces environnements immersifs sont actuellement développés pour des sites culturels spécifiques (Javols par exemple) ou des présences en salons professionnels (SITL, Campus Innovation Touristique, Salon du Patrimoine…).

- **Projet de gestion optimisée du patrimoine foncier régional**

La Région dispose d'un patrimoine foncier important sur 13 départements et prenant la forme de zones d'activités, de ports, d'aéroports, de pôles d'échanges multimodaux, de lycées, de bâtiments culturels et administratifs répartis sur plus de 2 300 parcelles cadastrales. L'enjeu de maîtrise de ce patrimoine vivant est d'autant plus fort qu'il constitue un levier de développement local, d'optimisation et de valorisation foncière.

Pour cela, la Région a développé une suite d'outils numériques innovants en lien avec les référentiels nationaux portés par la DGFiP. Ces applications permettent de consulter, enrichir et suivre les éléments de patrimoine et actes associés.

Au-delà de l'approche parcellaire, la Région développe une démarche de gestion intelligente de ses bâtiments via l'adoption du standard collaboratif Building Information Model (BIM). Appliqué dans un premier temps à la gestion des lycées, le BIM permet d'optimiser l'ensemble de la chaîne d'acteurs qui travaillent autour de projets de construction, rénovation ou de maintenance d'un ouvrage. C'est aujourd'hui la méthode de travail choisie par la Région pour gérer ses données patrimoniales.

Enfin, s'agissant de l'exploitation courante des ouvrages de type lycées et ports, les procédures de gestion sont optimisées au sein d'un système d'information dédié à la gestion patrimoniale. Concrètement le système permet aux acteurs institutionnels de piloter les ressources internes et externes pour améliorer les temps d'intervention et les délais de paiement.

Favoriser le développement de nouveaux services (publics et privés) et l'amélioration des offres existantes en s'appuyant sur les technologies et solutions numériques

Passer de la simple collecte de la donnée à des services intelligents, améliorer les conditions de vie des populations, gagner en efficacité et en rapidité d'alerte ou d'exécution, se doter de systèmes de maintenance prédictive, tels sont certains des nombreux enjeux et apports des technologies numériques au quotidien. Ci-dessous, quelques exemples des apports du numérique dans les politiques régionales :

- **Transports & mobilités**

La Région investit depuis plusieurs années dans des solutions et technologies numériques destinées à l'amélioration de l'accès et de la qualité des services de mobilité en région. La billettique et l'information des voyageurs en temps réels sont bien entendu

concernées par ces évolutions technologiques mais c'est également le cas de la connectivité à bord ou des innovations liées à l'infrastructure, déclinées ci-dessous :

a) Connectivité à bord / Transports connectés

- **Train régional liO :** expérimentation de solutions innovantes dans la perspective de constituer les premières briques d'un train communicant sur un rame AGC, appelée « AGC connecté », entre 2017 et 2019 : notamment équipement en vitre Haut Débit permettant l'amélioration de la couverture 3G/4G le long des axes pour faciliter l'utilisation d'internet par les terminaux mobiles des voyageurs (PC, tablettes, téléphones)
- **Équipement en Wifi des autocars affrétés par la Région.**

b) Innovations liées à l'infrastructure

- **BAPR (Block Automatique à Permissivité Restreinte) à compteur d'essieux numérisé avec télécommande de la gare de Marssac (81)** (7,65 M€ de participation Région). Ce projet permet d'améliorer le plan de transport (dépassement du seuil de 40 trains par jour) par la mise en place d'un BAPR numérisé, premières briques techniques du projet NextRégio. Objectif de mise en service : fin 2022.
- **Étude préliminaire de recherche NextRégio sur la section Albi-Rodez** (675 000 € de participation Région) destinée à rechercher des solutions innovantes à mettre en œuvre pour fiabiliser et optimiser l'exploitation et la maintenance (géolocalisation des trains, traitement des passages à niveau, signalisation sans câble, innovations énergétiques pour l'alimentation de la signalisation, information des voyageurs).
- **Gares et numérique :** sur la période 2018-2025, le **programme pluriannuel d'investissement dans les gares** prévoit :
  - De développer l'information voyageurs avec l'équipement en écran dynamique de points d'arrêt (60 ont déjà été financés pour un montant de 2,266 M€, qui s'ajoutent aux 51 points d'arrêts déjà équipés).
  - Le financement des études et travaux pour l'automatisation de gares dotées d'un équipement numérique de type Gestion Technique du Bâtiment (19 gares ont déjà été financées pour un montant de 1,12 M€ de participation Région) permettant de piloter à distance plusieurs équipements : l'éclairage, les compteurs d'énergie, une sonorisation d'information, l'ouverture/fermeture des portes automatiques et intégrant pour ces gares une vérification et une adaptation si nécessaire de la couverture 3G/4G.
  - Un projet de déploiement du Wifi (en attente d'un retour national d'expérimentation avant d'engager des études sur le déploiement du Wifi).

- **Smart city / smart territory**

En 2018, la Région Occitanie s'est engagée aux côtés des acteurs de Port Camargue pour en faire le 1er port européen doté d'un réseau SmartGrid destiné à contrôler et à diminuer les consommations énergétiques et à proposer de nouveaux services aux usagers.

Ce projet exemplaire de R&D collaborative illustre combien les innovations numériques peuvent contribuer à un développement durable du territoire tout en « boostant » les filières et écosystèmes phares de la région (consortium de 4 partenaires régionaux : Groupe HBF, jeune société Wattlet, laboratoire PROMES du CNRS et le Port Camargue).

- **Recherche, enseignement supérieur**

La Région soutient dans le cadre des CPER « enseignement supérieur, recherche et innovation » et des Programmes Opérationnels européens 2014-2020, des plateformes de calcul et des infrastructures de stockage et de traitement de données.

Le déploiement et l'utilisation du très haut débit pour les établissements de l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire participent de la même dynamique. Via le Plan régional THD et le programme THD'Occ, la Région participe à l'accès aux meilleures infrastructures numériques pour les établissements de l'enseignement supérieur, qui constitue aujourd'hui une condition essentielle de leur développement et de leur rayonnement.

Les services proposés dans le cadre d'Occitanie Data viendront compléter cette offre.

- **Santé : e-santé, silver économie**

La e-santé représente un véritable levier de développement économique tant pour les entreprises déjà positionnées sur les thématiques TIC et santé, que pour celles, notamment issues du spatial et de l'aéronautique, pour qui la santé et la silver-économie représentent une opportunité de diversification importante.

En matière de santé connectée, la Région, au-delà des actions de soutien aux actions de développement de la télémédecine et des expérimentations pour la santé en zone de montagne (cf. partie 2), incite les entreprises et laboratoires à innover par le numérique ; deux outils sont mobilisables pour ce faire :

- L'Appel à Projets Readynov – volet santé *(Fiche-action n°29)*
- Le Programme opérationnel Midi-Pyrénées Garonne 2014-2020 qui permet de financer des expérimentations d'usages et services publics numériques.

Le Partenariat Européen pour l'Innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé (PEI AHA) et le site de référence Fondation MACVIA de Montpellier ainsi que des projets tels que le projet COSME AI4DIAG du Pôle Eurobiomed montrent le dynamisme de l'écosystème de la santé et du numérique en région et leur capacité à travailler de concert.

- **Agriculture et agro-alimentaire**

Au vu des enjeux sociétaux, environnementaux et économiques et étant donné les caractéristiques du tissu économique régional, la Région Occitanie investit fortement dans l'innovation dans l'agriculture et dans le secteur de l'agro-alimentaire ; les technologies numériques constituent en effet de formidables leviers pour informer en temps réel le consommateur sur l'origine et la qualité des produits alimentaires et par conséquent des investissements d'avenir pour ces filières.

Les solutions et technologies numériques destinées par exemple à la réduction des intrants, la maîtrise des aléas climatiques, l'irrigation, mais également à la gestion des exploitations, la maîtrise des flux logistiques, la traçabilité des produits … peuvent être soutenues par la Région via des outils dédiés :

- PASS et Contrat Agro Viti à destination des exploitations,
- Le PASS Occitanie volet « Transition Numérique » *(Fiche-action n°26)*,
- Les Contrats pour les projets de transition numérique d'envergure (>40 k€) liés à des besoins d'expertise, d'innovation ou à des phases de développement : Contrat Expertises *(Fiche-action n°3)*, Contrat Croissance *(Fiche-action n°27)*, Contrat Innovation *(Fiche-action n°28)*…
- L'Appel à Projets d'innovation collaborative READYNOV *(Fiche-action n°29)* qui vise à accompagner l'innovation de service, d'usage, d'outils, de process, d'organisation… utilisant les technologies numériques.

À noter le dynamisme des acteurs régionaux dans le domaine et notamment le rayonnement naissant au plan européen du Pôle Agri Sud Ouest Innovation reconnu comme Digital Innovation Hub.

En outre, de nombreuses entreprises régionales développent des solutions dans ce secteur porteur au plan régional mais également national et international. Quelques exemples de projet innovants soutenus ou en cours de soutien par la Région Occitanie :

  - Projet IT AGRO : mise au point d'un système, ouvert et interopérable, qui intègre des fonctionnalités de guidage automatique du travail du sol à partir de cartes de modulations réalisées à partir des nombreux capteurs installés sur la machine à travailler le sol, et des images satellites, GPS, cartes de rendement,
  - Projet Robot Viticole : développement d'un prototype de robot enjambeur viticole de désherbage mécanique,
  - Projet AIROD : conception d'un système automatisé de sexage des œufs basé sur une méthode non-invasive,
  - Projet PANJEE : développement d'une solution innovante d'agrégation de l'information autour d'un produit alimentaire.

- **Tourisme**

Le numérique a révolutionné le secteur du tourisme et l'économie touristique. Les technologies et solutions numériques (data/IA, réalité virtuelle, réalité augmentée, capteurs, IOT, blockchain…) favorisent le développement galopant de nouveaux usages et services touristiques : applications domotiques, « expérientiel », amélioration de la relation client, de la visibilité…

La Région Occitanie, dans le cadre de sa politique de développement touristique met en œuvre plusieurs actions destinées à accompagner ces mutations :

a) à destination des opérateurs publics

En matière d'accompagnement et de professionnalisation des acteurs du tourisme, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée propose :

- un **programme régional de formations des organismes de tourisme** notamment,
- autour du e-tourisme, par l'intermédiaire du Comité Régional d'Occitanie (CRT) :
  - utiliser les outils numériques au service de l'accueil, animation et alimentation des réseaux sociaux,
  - rédiger pour le web touristique,
  - faire des avis clients des atouts pour sa destination,
  - comment mettre en œuvre le Règlement Général de Protection des Données.
- dans le cadre du pilotage du Label Qualité Occitanie Sud de France, un **programme d'ateliers pour les entreprises touristiques labellisées** qui s'articulent autour de thématique clé dont le site internet de l'entreprise, l'écoute client, la visibilité numérique ; la mise à disposition d'un agrégateur d'e-réputation qui facilite la veille sur les sites d'avis pour les entreprises touristiques de 11 filières et permet d'accéder à des tutoriels comment répondre aux avis.
- Dans le cadre du dispositif régional Grands Sites Occitanie France,
  - des **aides pour la création d'outils numériques** dans les Offices de Tourisme,

- des **mises en relation** d'entreprises régionales innovantes de médiation avec des territoires d'expérimentation dans les Grands Sites Occitanie (Incognito : serious game, TripsNTracks : application de découverte géolocalisée.)

— La Région est partenaire et soutient l'Open Tourism Lab de Nîmes : accélérateur de start-up thématisé Tourisme et Innovation de la Région Occitanie.

b) à destination des entreprises privées

— Deux dispositifs de soutien financier :
  - Le PASS Tourisme *(Fiche-action n°45)* qui permet notamment de financer de façon ponctuelle la stratégie numérique du demandeur,
  - Le Contrat de développement et d'innovation touristiques *(Fiche-action n°46)* qui accompagne des projets de développement touristique structurants pour le territoire et pour l'entreprise concernée.

— Trois outils destinés à l'innovation touristique :
  - Le **volet Tourisme de l'AAP READYNOV** : en 2017, 100 % des projets présentés sur cette thématique avaient un lien fort avec le numérique.
  - Le Campus Européen de l'Innovation Touristique *(Fiche-action n°47)*, événement annuel organisé par la Région, qui réunit près de 1500 professionnels et leur permet de dénicher des solutions innovantes et réfléchir sur l'avenir du tourisme. *https://www.laregion.fr/CampusTourisme*
  - l'Open Tourisme Lab *(Fiche-action n°48)*, accélérateur de start-ups qui permet l'accélération de la croissance de 10 start-ups touristiques par an ; cet outil est mis en œuvre en partenariat avec Nîmes Métropole : *https://www.opentourismelab.com/*

• **Culture**

La politique de soutien à la culture et au patrimoine prévoit plusieurs actions ou dispositifs en lien avec le développement du numérique :

— Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine *(Fiche-action n°49)* : recensement et numérisation du patrimoine matériel et immatériel,

— Dans le cadre de la **convention de partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France** (BNF) : numérisation des documents d'archives de la presse ancienne,

— Dans le cadre du soutien aux structures culturelles et de valorisation du patrimoine, plusieurs **dispositifs régionaux** prévoient l'aide à la transition numérique et d'aide à la digitalisation des acteurs de la culture : AAP Culture « Numérique et innovation » *(Fiche-action n°50)*, numérisation des salles de cinéma, accompagnement des libraires indépendants (volet transition numérique).

— L'aide aux formations et aux métiers du jeu vidéo et des industries créatives – ICC *(Fiche-action n°51)* et l'organisation, chaque année, d'un « **Game Jam** » qui invite les étudiants régionaux du domaine à produire un prototype de jeu vidéo en à peine 48h.

• **Mer, littoral et industries nautiques**

La Région porte actuellement le projet Littoral + *(Fiche-action n°52)* dont trois des sept actions qu'il comporte ont une forte « empreinte numérique » :

— Mise en place d'un **réseau mondial d'échanges sur la surveillance du littoral** basé sur la valorisation de données via une technologie « peer-to-peer » en lien avec l'IRT Saint Exupéry, porteur initial du projet. Les objectifs de ce projet sont :
  - la gestion communautaire sécurisée des données,
  - la mise en place de services de traitements et capteurs pour le suivi environnemental,
  - la création d'une market place pour la valorisation des services.

— Outil « e-débat » — Littoral + (cf. partie 1), porté par l'Université de Montpellier 3 Paul Valéry et l'IRSTEA.

— La mise en place d'une plateforme d'innovation sur le Bassin de Thau, portée par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) : agrégation et mise à disposition de données pour produire des modèles prédictifs et services territoriaux au bénéfice des collectivités, entreprises, usagers au travers d'une plateforme d'innovation

Il est à noter que la candidature a été déposée le 26 avril 2019 et que les résultats de l'Appel à Projets seront connus en septembre 2019. La mise en place effective de ces actions est donc, à ce stade, liée aux résultats.

• **Environnement, eau, énergies et gestion des déchets**

Au titre de la politique régionale en faveur de la préservation de la biodiversité, la Région a été retenue dans le cadre du programme d'investissement d'avenir « sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité » pour mettre en place la plateforme Bioccitanie *(Fiche-action n°53)*.

Bioccitanie est un ensemble d'outils numériques des acteurs de la biodiversité, de l'aménagement du territoire, du développement économique et plus largement des citoyens, permettant une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité

en proposant une solution co-construite et élaborée par des méthodes de design de services centrés utilisateur.

Ce projet s'articule autour de trois objectifs :
- aider les porteurs de projets à mieux prendre en compte la biodiversité,
- sensibiliser tous les acteurs à la préservation de la biodiversité,
- créer un cadre technologique permettant la remontée d'information.

- **Éducation, formation**

Dans le cadre de sa politique en faveur de la formation professionnelle, la Région :
- facilitera l'accès à la formation professionnelle grâce à un dispositif de formation à distance de qualité : le réseau Occitanie e-formation *(Fiche-action n°20)*
- lancera le **Plan régional de modernisation de l'appareil de formation** ; ce plan permettra le développement d'innovations pédagogiques et la digitalisation des formations. Il permettra aux centres de formation en charge de dispositifs régionaux, sur les 3 ans à venir, de profiter d'experts pour les aider à moderniser leurs contenus et leurs pratiques pédagogiques.

Permettre le développement du télétravail et de l'offre de lieux de co-working et mailler le territoire pour rendre ces évolutions sociétales possibles partout et pour tous

La Région renforcera ses interventions de soutien et de promotion du télétravail par des actions collectives portées par des prescripteurs (branches professionnelles, consulaires, …). Il s'agira :
- d'une part d'accompagner les changements d'organisation des entreprises et administrations en vue de développer le télétravail localisé dans des tiers lieux,
- de valoriser les tiers lieux existants et d'accompagner leur création sur des territoires dont les besoins seraient identifiés.

Au-delà, la Région favorisera le développement de nouvelles pratiques et modes de vie (privés, professionnels, ruraux, urbains, etc.) au service de l'attractivité et d'un développement économique équilibré des territoires (cf. AAP Tiers lieux – *Fiche-action n°15*).

Anticiper les mutations de l'économie régionale via la formation, l'adaptation des RH, des infrastructures adaptées et de proximité

Anticiper les besoins et mutations de l'économie régionale (formation, besoins en main-d'œuvre, adaptation de l'offre de formations…)

L'action de la Région en matière d'anticipation des besoins RH des entreprises consiste à :
- Adapter en continu les formations,
- Évaluer en temps réel la pertinence des formations au regard des besoins du marché du travail via l'Observatoire 4.0 *(Fiche-action n°55)*,
- Être à l'écoute des entreprises toutes filières confondues,
- Appréhender et accompagner ces évolutions au moyen notamment de la Cité de l'économie et des Métiers de Demain *(Fiche-action n°54)*,
- Élaborer des ressources et donner des repères pour aider les entreprises dans leur transformation numérique.

Afin de mieux faire connaître l'offre de formation et d'intégrer les entreprises au cœur des programmes de formation, la Région s'attèle à **mettre en relation les organismes de formation et les entreprises** (via du parrainage, l'intervention lors de master class ou de projets pédagogiques, etc.).

À titre d'exemple, la Région a mis en œuvre un partenariat avec l'IoT pour inviter tous les apprenants du PRF numérique au « Welcome Tour » de l'IoT Valley. Ce type d'action permet de donner à voir les métiers et applications possibles des compétences numériques dans des métiers d'avenir (capteurs, IoT, data, etc.).

D'autre part, la présentation du PRF au Syntec ou la présence des organismes de formation lors des actions de sensibilisation dans le cadre de l'accompagnement à la transition numérique favorisent les mises en relation et la diffusion de l'offre disponible à destination des entreprises.

Former les jeunes au et par le numérique et permettre la formation de tous, tout au long de la vie (insertion, emplois de demain)

Pour constituer un vivier de compétences en région en mesure de répondre aux enjeux des années à venir et aux besoins de compétences numériques et donc de main-d'œuvre, la Région met en œuvre une série d'actions destinées à développer l'appétence pour le numérique, notamment auprès des jeunes et des demandeurs d'emplois :

- Le soutien aux lieux hybrides que sont les fablabs et la promotion de la « culture maker » via l'appel à projets annuel « Fab Région » lancé en 2016 *(Fiche-action n°16)*.
- La mise en place d'opérations destinées à mieux faire connaître les métiers du numérique : « images métiers » prévue en 2019, actions de job dating (sur métiers en tension), etc.
- Former au numérique dans les Écoles régionales du numérique *(Fiche-action n°27)*.

INTÉRÊT DES FABLABS ET DE LA « CULTURE MAKER » POUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

- Les fablabs sont des lieux ouverts, accessibles à tous, propices à l'échange et au partage d'outils et de compétences. Ils constituent par conséquent un véritable vivier d'opportunités : innovations, emplois, acquisition de compétences et de maîtrise des outils numériques, développement de la créativité, accès à des lieux ouverts, de mixité sociale, etc.

Accompagner le recrutement dans les entreprises du numérique

L'anticipation du développement du numérique passe également par la prise en compte des besoins en main-d'œuvre sur chacun des segments de la filière de manière à être en mesure de répondre aux besoins à moyen terme.

La Région, le Carif-Oref et Pôle Emploi ont mené une étude sur les « métiers en tension en Occitanie » sur la base des offres d'emploi non pourvues. Ainsi, à titre d'exemple, parmi les métiers connaissant des difficultés de recrutement, le métier de « ingénieurs, cadres d'études R&D, informatiques, responsables informatiques » apparaît en 4e position sur les 16 métiers recensés.

Selon le recensement des besoins en main-d'œuvre de Pôle Emploi, il y a 1174 postes à pourvoir, dont 604 pour lesquels il y a des difficultés de recrutement.

Dans ce contexte, la Région mènera dès 2019 des actions destinées à mieux faire connaître les métiers du numérique dès le plus jeune âge, notamment au public féminin (peu représenté à ce jour).

Actions prévues dès 2019 :

- Action « images métiers » (qui peuvent également intégrer un volet « jobdating »),
- Organisation d'une journée de recrutement dans le cadre du colloque annuel sur la cyber-sécurité (4 juin 2019),
- Organisation d'une manifestation sur le numérique par le Syntec, incluant un volet de mise en relation avec les organismes de formation et un « job dating »,
- Organisation d'une « semaine du numérique » en 2019, en partenariat avec les acteurs de l'emploi,
- Travaux sur les « métiers en tension », via des réflexions sur la qualité de vie au travail, pouvant être menées par l'ARACT.

Prévoir des infrastructures vertueuses, adaptées et de proximité (5G, THD pour tous en région, datacenters régionaux, etc.)

Disposer d'infrastructures et d'équipements de télécommunications de qualité constitue en soi un enjeu de développement économique et sociétal du territoire. En effet, maîtriser ces infrastructures s'inscrit dans le cadre d'actions **d'intelligence économique au service du développement vertueux et de l'attractivité du territoire**.

LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS EN OCCITANIE

- Les Réseaux (fixes (THD dont fibre) et mobile (3G, 4G et 5G)) basés sur les SDTAN et l'accord de janvier 2018 entre l'État et les opérateurs actant le «new deal» de la couverture mobile du territoire,
- Les GIX ou nœuds d'échanges Internet[1]: ToulX (GIX de l'aire toulousaine), SudIX (GIX de l'aire montpelliéraine), OccitanIX (GIX du bassin de Thau) qui rassemblent des acteurs locaux des TIC et du développement économique au sein d'associations afin de favoriser le développement du réseau Internet THD via la gestion d'un nœud d'échange à destination de tous les acteurs du territoire: opérateurs et fournisseurs d'accès internet, sociétés de services, grands comptes, collectivités locales, associations etc.
- Les équipements dont font partie les datacenters (exemples: Full Save, Intermedia Sud, IMS, Ineo-Net…).

Outre la poursuite de l'accompagnement des entreprises de la filière numérique (dont font partie les datacenters) via les différents outils disponibles: Contrat Croissance, Contrat Innovation, Contrat Immobilier, … (cf. fiches-actions), la Région Occitanie, en tant que chef de file du développement économique régional, proposera, en matière d'infrastructures et d'équipements numériques les orientations et actions permettant à la fois:

- d'assurer la **souveraineté** des échanges et des données générées sur le territoire régional,
- se doter d'infrastructures et d'équipements adéquats pour la **croissance et la compétitivité** des entreprises régionales et l'accueil de nouvelles entreprises partout sur le territoire (**attractivité, désenclavement**),
- Donner des gages et de la maîtrise aux acteurs régionaux en matière de **cyber-sécurité,** notamment aux TPE/PME pour lesquelles des attaques ou des défaillances seraient très préjudiciables,
- de veiller à la **sobriété en carbone et à la soutenabilité environnementale** des équipements (datacenters régionaux, super-calculateurs, …) et de leur utilisation.

Pour cela et plus largement pour permettre à tous de se saisir des opportunités du numérique et d'aborder la transformation numérique de la société en confiance et de manière maîtrisée, la Région étudiera et développera des actions permettant de:

- Favoriser et soutenir les investissements dans les **GIX régionaux** avec pour objectifs:
  - améliorer la **qualité de l'Internet** en région, en évitant qu'une connexion entre un internaute de Toulouse et un site web hébergé sur un serveur lui aussi toulousain ne transite pas par Paris, voire Amsterdam ou même Washington (baisse de la latence à quelques ms),
  - contribuer à **abaisser le coût de la bande passante Internet en région**, afin que les acteurs locaux des industries du numérique puissent se développer sans souffrir de coûts excessifs pour une ressource désormais essentielle à leur activité,
  - renforcer la **sécurité des données** (enjeu d'intelligence économique),
  - **réduire l'empreinte environnementale du trafic Internet** entre acteurs régionaux (trafic longue distance délesté),

1. GIX: un Global Internet eXchange est une infrastructure physique et logicielle permettant aux acteurs du numérique locaux (fournisseurs d'accès à Internet (FAI), hébergeurs, grands comptes) d'échanger le trafic Internet local de leurs réseaux de systèmes autonomes et d'être raccordés aux infrastructures internationales de l'internet grâce à des accords mutuels de «peering». Un GIX permet ainsi d'accélérer les échanges Internet locaux entre les utilisateurs d'un territoire et d'accéder au trafic international en réduisant les coûts et avec plus de sécurité.

  - **éviter la délocalisation des services informatiques** en région parisienne et préserver les emplois hautement qualifiés en région notamment via le raccordement au GIX des datacenters régionaux,
  - assurer une présence internationale via la collecte d'une masse critique de trafic (en clair, qu'il y ait un volume important de trafic qui soit échangé sur le GIX pour assurer une visibilité sur la place internationale).
- **Connecter les réseaux régionaux** entre eux (interconnexion des fibres) via par exemple le développement d'une dorsale fibre Toulouse – Montpellier (« back-bone » en fibre noire) dont la neutralité est au service de l'intérêt général, qui permettra notamment le développement de GIX locaux et la conduite d'actions fédérant les opérateurs locaux,

... afin d'interconnecter les acteurs publics et les entreprises du territoire qui en ont besoin et stabiliser une boucle locale connectée aux plaques de Paris (liées aux nœuds européens) et Marseille (connectée aux trafics vers l'Asie et trans-atlantique).

Nota : à noter que le Gix Toulousain est déjà raccordé aux GIX parisiens : FranceIX et lyonnais : LyonIX.

- Développer une **offre de services GIX et 5G** sur tout le territoire

De plus, dans le cadre du projet Occitanie Data, la question du stockage et de l'hébergement des données en région tient une place centrale tant elle est liée aux problématiques de souveraineté et de cyber-sécurité des organisations (entreprises et institutions publiques).

En ce sens, la Région œuvrera également pour le maintien des données en région, notamment les données sensibles ou d'intérêt public et agira, en parallèle, pour une meilleure coordination entre opérateurs nationaux et les opérateurs locaux.

À moyen terme, ces actions pourraient :

- Participer au **développement de la filière numérique** régionale (hébergeurs, fournisseurs d'accès Internet, fournisseurs d'applications hébergées, éditeurs de logiciels) :
  - éviter la délocalisation des services informatiques en région parisienne et préserver les emplois hautement qualifiés en région,
  - développer les usages numériques, avec plus de fluidité dans l'accès aux services,
  - favoriser le développement local de nouveaux services multimédias,
- Créer des conditions de **plus grande concurrence entre fournisseurs** (baisse des coûts, gain en qualité),
- Acquérir une **visibilité internationale**, au rang des régions qui ont un dispositif d'échange Internet performant (Barcelone, Manchester, Milan, Genève),
- **Attirer des entreprises exogènes** (high tech et réseau) qui sont sensibles aux infrastructures et services télécom (dispositif d'échange, d'achat de capacité Internet, ...).

Plan d'actions

8 – ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSFORMATION DIGITALE	
Actions existantes	• **Fiche-action n°2:** AAP Transition numérique & Cyber-sécurité • **Fiche-action n°3:** Contrat Expertises • **Fiche-action n°26:** Pass Occitanie • **Fiche-action n°27:** Contrat Croissance • **Fiche-action n°28:** Contrat Innovation • **Fiche-action n°29:** AAP Readynov • **Fiche-action n°30:** Offre de services aux entreprises – ODSE (Contrat Appui RH, Contrat Appui recrutement) • **Fiche-action n°31:** Formation des salariés et dirigeants • **Fiche-action n°32:** Plateforme DigitalSkills • **Fiche n°33:** CRGE (emploi mutualisé)
Nouvelles actions / préconisations	• **Proposition n° 24:** Inciter les professionnels du numérique et les personnes formées à compléter leur formation et à mettre à jour leurs connaissances • **Proposition n° 25:** Inciter les entreprises à former leurs salariés en continu de manière à ce qu'ils acquièrent ou actualisent leurs compétences numériques

9 – DÉVELOPPER LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE NUMÉRIQUE ET ACCOMPAGNER SA STRUCTURATION	
Actions existantes	• **Fiche-action n°34:** Pass Export • **Fiche-action n°35:** Contrat Export • **Fiche-action n°36:** Contrat Occitanie Attractive
Propositions de nouvelles actions	• **Proposition n° 26:** Organiser des «hackathons» pour répondre aux besoins internes de la collectivité (ex. appli de covoiturage interne, etc.) • **Proposition n° 27:** Attirer ou créer en région un événement d'envergure internationale sur le numérique • **Proposition n° 28:** Création d'un Parlement du Numérique ou d'un comité stratégique numérique: réunion 1 fois / an assorti de Comités techniques numériques sur les thématiques-clés (réunion 2-3 fois / an): • Filière numérique • Numérique et territoires & usages numériques (fablabs, tiers lieux, etc.) • Transformation numérique des entreprises et anticipation des mutations (opportunités, nouveaux métiers, nouveaux risques) • Infrastructures (volets datacenters et GIX)

10 – SOUTENIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN RÉGION	
Actions existantes	• **Fiche-action n°37:** Plateformes régionales de Recherche et d'Innovation (PRRI) • **Fiche-action n°26:** Pass Occitanie (volet innovation) • **Fiche-action n°28:** Contrat Innovation • **Fiche-action n°29:** AAP READYNOV
Propositions de nouvelles actions	• **Proposition n° 29:** Soutenir les start-ups via l'offre de services de la Cité des start-ups • **Proposition n° 30:** Soutenir la recherche et les expérimentations en lien avec le quantique • **Proposition n° 31:** Positionner le territoire d'Occitanie et les acteurs en précurseur sur la recherche technologique en matière de physique et développement quantique

11 – SOUTENIR LA CRÉATION DE START-UPS VIA UN ACCOMPAGNEMENT ANTE ET POST CRÉATION	
Actions existantes	• **Fiche-action n°38:** RésO Incubateurs Pépinières + • **Fiche-action n°39:** Dispositif Start'Oc • **Fiche-action n°40:** CREALIA • **Fiche-action n°41:** Fonds de capital-innovation gérés par IRDINOV 2 SORIDEC • **Fiche-action n°42:** Occitanie Angels • **Fiche-action n°31:** Formation des salariés et dirigeants (OPCO) > Soutien au plan d'actions du FAFIEC – start-ups du numérique • **Fiche-action n°43:** Cité des Start-up

12 – METTRE LE NUMÉRIQUE ET LES INNOVATIONS AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES RÉGIONALES	
Actions existantes	• **Fiche-action n°44 :** Référentiel des données THR et 3D • **Fiche-action n°45 :** Pass Tourisme • **Fiche-action n°46 :** Contrat de développement et d'innovation touristiques • **Fiche-action n°47 :** Campus européen de l'innovation touristique • **Fiche-action n°48 :** Open Tourisme Lab • **Fiche-action n°49 :** Inventaire du patrimoine (numérisation) • **Fiche-action n°50 :** AAP Culture « Numérique et innovation » • **Fiche-action n°51 :** Actions en faveur des industries créatives • **Fiche-action n°52 :** Littoral + • **Fiche-action n°53 :** Application BioOccitanie 3D • **Fiche-action n°19 :** Réseau Occitanie e-formation • **Fiche-action n°14 :** AAP Tiers Lieux • **Fiche-action n°15 :** AAP FabRegion
Propositions de nouvelles actions	• **Proposition n° 32 :** Suite à la mise en place de l'Observatoire régional de la biodiversité, développer une application de sciences participative (crowd-sourcing) sur la biodiversité régionale (sur le modèle de Biodiv&go : https://biodivgo.com/ ou plantes.net : https://plantnet.org/) dans un but d'éducation mais surtout de préservation des espèces et de prévention des risques • **Proposition n° 33 :** De la même manière, une application numérique pourrait être développée pour permettre aux citoyens de mieux gérer leurs déchets et de favoriser concrètement et durablement les circuits courts et l'économie circulaire ; cet outil pourrait par exemple recenser les déchetteries, les contacts et créneaux de collecte des encombrants, identifier les commerces qui proposent des produits de fabrication locale ou encore les structures qui recyclent ou réparent.

13 – ANTICIPER LES MUTATIONS DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE VIA LA FORMATION, L'ADAPTATION DES RH, DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉES ET DE PROXIMITÉ	
• Actions existantes	• **Fiche-action n°54 :** Cité de l'Economie de demain • **Fiche-action n°55 :** Observatoire Occitanie 4.0
Propositions de nouvelles actions	Accompagner • **Proposition n° 34 :** Sensibiliser le tissu économique à l'IA et structurer l'offre de services d'IA • **Proposition n° 35 :** Inciter à une utilisation vertueuse des données et labelliser les solutions développées et soutenues par la Région (« Tech for good ») • **Proposition n° 36 :** Accélérer significativement la digitalisation des entreprises (« big bang » de la transition numérique) et les sensibiliser aux risques et opportunités du numérique • **Proposition n° 37 :** Diffusion/acculturation sur les usages numériques professionnels • **Proposition n° 38 :** Adaptation des dispositifs régionaux pour mieux prendre en charge les projets de transformation digitale des entreprises • **Proposition n° 39 :** Elargissement de l'appel à candidatures « Transfo digitale » conduit par l'agence Ad'Occ

Propositions de nouvelles actions	**Protéger** • **Proposition n° 40 :** Renforcement de la sensibilisation des entreprises sur les enjeux de la cyber-sécurité • **Proposition n° 41 :** Mise en place d'un Centre régional Cyber-sécurité • **Proposition n° 42 :** Bâtir un cadre régional de la politique régionale Opendata assorti d'une charte d'utilisation des données de manière efficace et raisonnée **Expérimenter** • **Proposition n° 43 :** Soutenir des expérimentations liant artisanat et numérique destinées à conforter et préserver les savoir-faire traditionnels et les métiers artisanaux via le numérique • **Proposition n° 44 :** Soutenir des expérimentations de numérisation des services publics dans les secteurs clés de l'action publique (cofinancement / PO FEDER MP) : santé, transport, tourisme, énergie, environnement, logement dans un objectif de réduction des inégalités territoriales, de préservation de l'environnement et de sobriété énergétique **Anticiper** • **Proposition n° 45 :** Mutualisation des fourreaux avec les opérateurs dans le cadre des travaux sur les infrastructures ferroviaires (objectif poursuivi avec SNCF Réseaux, notamment sur les lignes qui seront rénovées suite aux Etats généraux du Rail et de l'Intermodalité). • **Proposition n° 46 :** Promouvoir les métiers du numérique (notamment dans les lycées) – action à coupler avec de la sensibilisation/prévention des risques liés aux outils numériques et réseaux sociaux • **Proposition n° 47 :** Professionnaliser les acteurs du Service Public Régional de l'Orientation et développer des actions de sensibilisation aux métiers du numérique, à la transformation digitale des métiers et aux gisements d'emplois potentiels • **Proposition n° 48 :** Créer des Conseils de perfectionnement permettant aux acteurs de la formation de faire évoluer en un temps très court les contenus des formations (« must have » et anticipation des besoins d'avenir) afin de faire correspondre au mieux les profils formés aux besoin des entreprises • **Proposition n° 49 :** Lancer une étude sur les infrastructures destinée à évaluer l'opportunité d'une liaison « back-bone » régionale entre Toulouse et Montpellier permettant la souveraineté numérique du territoire et l'interconnexion des fibres • **Proposition n°50 :** Trouver des solutions durables pour gérer les restitutions de chaleur générées par les datacenters • **Proposition n°51 :** Lancer une étude pour élargir et renforcer le maillage des GIX de la région Occitanie avec les GIX des régions/pays voisins et notamment avec le GIX de Barcelone, CATNIX (enjeu de politique industrielle) • **Proposition n° 52 :** Suivre les décisions puis les actions sur l'expérimentation 5G en Occitanie (enjeu de développement économique) • **Proposition n°53 :** Coordination entre la Région et ses partenaires (régions et pays voisins) pour porter les intérêts communs auprès des instances européennes concernant le corridor 5G et, le cas échéant, développer des projets conjoints **Dans le cadre du PACTE** • **Proposition n° 54 :** Financer des parcours qualifiants ciblés prenant en compte les nouveaux besoins de compétences afin de contribuer au développement des filières stratégiques • **Proposition n° 55 :** Mettre en place des actions de soutien des organismes de formation qui identifient des besoins de digitaliser certaines parties de leur cours ou un besoin spécifique en termes d'équipements technologiques • **Proposition n° 56 :** Lancer un plan régional de modernisation de l'appareil de formation

POUR ALLER PLUS LOIN…

Adopté en février 2017, le Schéma régional de développement économique et d'innovation Occitanie 2016-2021 (SRDEII)[1] comprend un volet numérique ambitieux tant la filière en région et les enjeux sont décisifs pour les entreprises et l'ensemble de la population.

Génératrice de progrès social, d'opportunités d'affaires et d'emplois, la structuration de l'action publique en matière de développement du numérique constitue un enjeu immédiat, crucial et transversal dont la puissance publique doit s'emparer pour en limiter et en maîtriser les risques mais surtout pour saisir les chances qu'elle représente.

En matière de développement du numérique, l'entrée par public n'est pas satisfaisante tant les groupes d'usagers sont perméables. La coordination entre les acteurs publics est centrale pour la réussite du projet commun, son efficacité et sa lisibilité.

S'appuyer sur l'existant et les remontées de terrain pour agir ensemble et de manière coordonnée est donc la clé du succès de l'action publique sur le numérique.

1. *Les trois grands enjeux du SRDEII Occitanie 2016-2021 : 1) Innovation, emploi et croissance des entreprises locales 2) Économie touristique et thermalisme – 3) Économie de proximité*

Gouvernance du numérique en région: gouvernance, institutions compétentes et financements mobilisables

Stratégies et enceintes existantes

En 2019, deux documents structurant le développement du numérique seront présentés à l'échelle de la région Occitanie:

— la **Stratégie Numérique Régionale**

— la **SCORAN**, Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique.

Ces stratégies disposent, avec la **CRSN** (Commission Régionales de Stratégie Numérique[2]) d'une instance de gouvernance co-présidée par l'État et la Région, sous l'autorité du préfet, permettant la coordination de l'action publique et la concertation nécessaire à leur mise en œuvre.

Pour ce qui est de la SCORAN, elle contribuera notamment à renforcer la vision partagée État-Collectivités-Acteurs et portera à la connaissance de tous les orientations aux différents niveaux territoriaux nécessaires à une réponse optimisée et réactive aux besoins des citoyens.

Les stratégies territoriales de développement, notamment le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (**SDTAN**[3]), les Schémas départementaux des usages et services numériques (**SDUSN**) et schémas métropolitains et territoriaux, s'articuleront en cohérence avec ces documents stratégiques et viendront nourrir via les orientations territoriales et projets qui en découleront les politiques régionales liées au développement du numérique.

Institutions compétentes et financements mobilisables

L'action publique en faveur du numérique se retrouve dans la quasi-totalité des politiques publiques tant le numérique concerne tous les pans de la société et de l'économie.

Sans viser l'exhaustivité, on peut toutefois citer les institutions suivantes et certaines de leurs interventions-phares:

- **L'État: Infrastructures fixes et mobile**
  - Financement des déploiements THD via le Plan France THD,
  - Plan national de couverture mobile conduit par la Mission France Mobile,
  - Programme « Société numérique ».

- **Région Occitanie:**
  - cf. fiches-actions

- **Les Départements notamment pour leur action en matière de développement des infrastructures fixes THD:**
  - Mise en œuvre et financement du déploiement de la fibre en zones RIP (Réseaux d'Initiatives Publiques),
  - Mise en place et financement d'actions de médiation et inclusion (usages et services dans le cadre de l'action sociale).

- **Les communes et EPCI:**
  - Actions de développement local à forte empreinte numérique (médiation numérique, tourisme…)

- **BPI France:**
  - Financement de l'innovation et des projets d'internationalisation d'entreprises

2. Création en février 2017 (circulaire Premier ministre du 17 février 2017) et préalablement appelées CCRANT (Commissions Consultatives de l'Aménagement Numérique du Territoire).

3. Rapport qui recense les infrastructures et réseaux de communications électroniques existants, identifient les zones qu'ils desservent et présentent une stratégie de développement de ces réseaux (définis par l'article L1425-2 du Code général des collectivités territoriales).

- **La Caisse des dépôts et Consignations:**
  - Accompagnement des collectivités territoriales dans la mise en place de l'opendata,
  - Accompagnement des collectivités dans leurs projets de « smart city/territory ».

- **L'ADEME:**
  - Appel à projets « French Mobilité » (destiné aux zones peu denses) dont la Caisse des Dépôts et Consignations est partenaire

- **L'Union européenne:**
  - Programmes Opérationnels (PO) dont la Région Occitanie est autorité de gestion pour la période 2014-2020[4]:
    - PO FEDER-FSE Midi-Pyrénées Garonne,
    - PO FEDER-FSE-IEJ Languedoc-Roussillon.
  - Programme Horizon 2020 (recherche, innovation): http://www.europe-en-occitanie.eu/Horizon-2020
  - Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE): *https://ec.europa.eu/commission/publications/connecting-europe-facility-digital-europe-and-space-programmes_fr* *https://www.touteleurope.eu/actualite/le-mecanisme-pour-l-interconnexion-en-europe-mie-un-programme-pour-les-infrastructures-europeenne.html*
  - Initiative Wifi4EU: *https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/wifi4eu-questions-et-reponses*
  - Digital Innovation Hubs (ou DIH): réseaux d'acteurs au niveau européen dédiés à l'accompagnement entreprises pour la digitalisation de l'industrie *http://s3platform.jrc.ec.europa.eu/digital-innovation-hubs*

La présente stratégie ainsi que les travaux conduits dans le cadre des SDUSN et de la SCORAN orienteront les axes de négociation de la prochaine période de programmation des FESI (Fonds Européens Structurels et d'Investissement) et notamment les prochains Programmes opérationnels FEDER-FSE 2021-2027.

Le numérique en région: un écosystème riche et dynamique

Un environnement foisonnant autour des questions et actions de développement numérique:

- Institutions (décideurs, financeurs): État, Collectivités, Caisse des Dépôts et Consignations, BPIFrance, Agence du numérique, ...
- Régulateurs: Arcep, CNIL, ANSSI...
- Législateurs: Union européenne, État
- Un tissu d'entreprises:
  - Des industriels régionaux,
  - Des opérateurs d'infrastructures,
  - Des offreurs de solutions: Start-up/TPE-PME de la filière,
  - Des spécialistes des télécoms: opérateurs de télécom, GIX, datacenters...
- Des usagers et/ou clients: particuliers, entreprises, collectivités, acteurs publics (éducation, santé, environnement,...), société civile, associations, etc.
- Un grand cluster Digital 113
- Acteurs de la recherche et de l'innovation: laboratoires, instituts de recherche, fablabs, ...
- Acteurs de l'accompagnement social et de la médiation numérique: associations, services publics sociaux, tiers lieux, associations de médiation numérique...
- Acteurs de l'emploi, de la formation et du travail: organismes de formation, OPCO, SYNTEC, CARIF OREF, ARACT, etc.
- Partenaires, experts:
  - Pôles, clusters, branches, chambres consulaires, réseau régional des développeurs économiques,
  - Laboratoires de recherche, industriels, etc. (ex.: ANITI, institut interdisciplinaire de l'IA (Toulouse)...).

4. *http://www.europe-en-occitanie.eu/Les-programmes-regionaux*

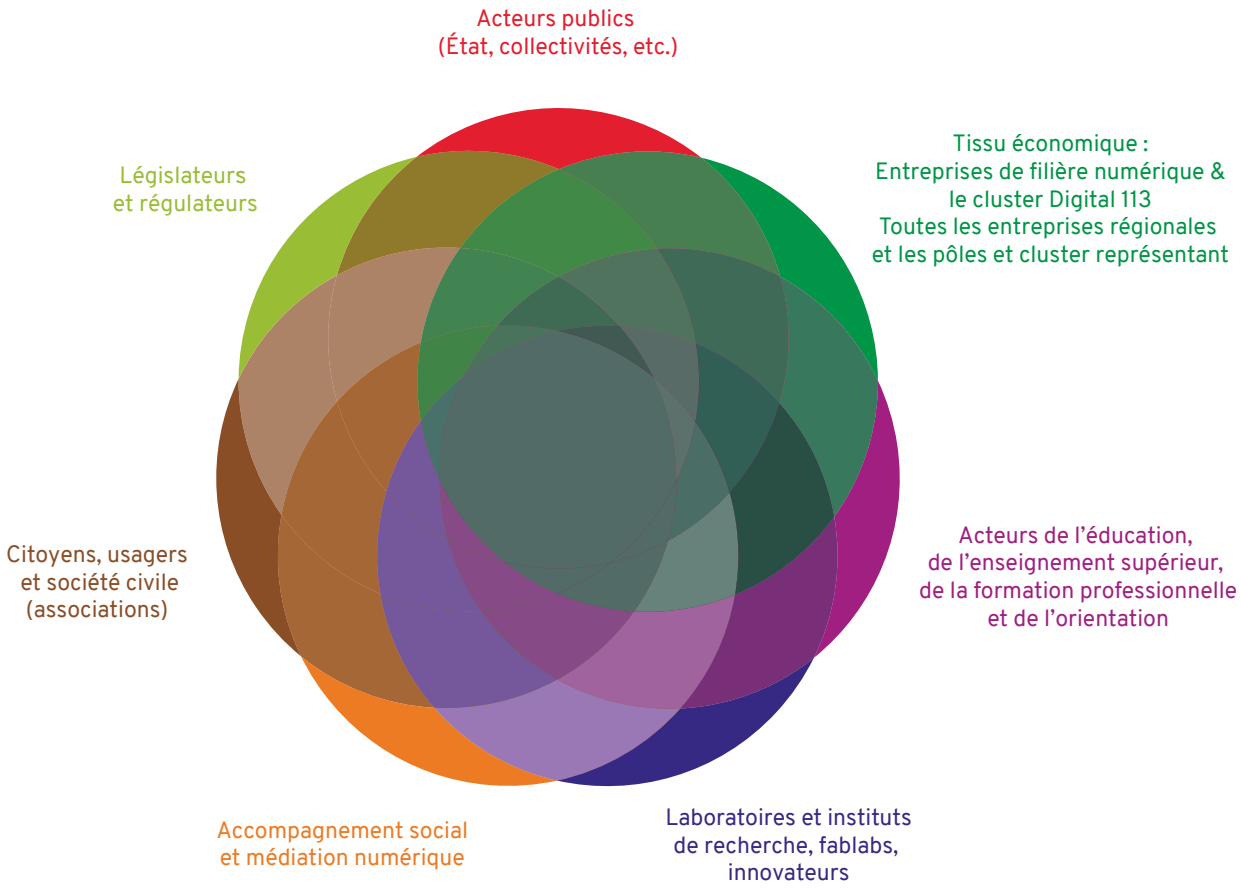

LES CLÉS DU SUCCÈS DE CETTE AMBITION

- Gouvernance efficace
- Diffusion, acculturation, appropriation, communication large sur le numérique
- Illustrations: exemples de transformations numériques réussies
- Lisibilité des financements disponibles (particuliers, entreprises, acteurs publics)
- Priorisation des interventions
- Évaluation des actions et adaptation (clause de «revoyure»)
- Exemplarité de la Région et de ses partenaires

En conclusion, il est clair que replacer l'humain au centre du développement technologique numérique nécessite d'aborder de façon transversale et maîtrisée les questions des données (gestion sécurisée et efficace des données (qualification et valorisation via l'intelligence artificielle), des ressources humaines (emplois, nouveaux métiers, accompagnement des mutations) et des services (publics & privés)… au service de la population et d'un développement territorial équilibré et durable.

ANNEXE 1

GLOSSAIRE

- **Algorithme :** loin d'être une invention récente, l'algorithme, qui se définit comme une suite d'instructions permettant d'obtenir un résultat, remonte à l'antiquité et tire son nom de celui du père de l'algèbre, Al-Kwharizmi (IXe siècle). Mais c'est surtout depuis sa rencontre avec l'ordinateur qu'il a pris de l'ampleur. Omniprésents, les algorithmes sont au cœur de la transformation numérique : sans eux, pas de Google, de Big Data, de réseaux sociaux, d'objets connectés… C'est en effet eux qui donnent leur véritable valeur à la donnée.

- **Approche agile :** dite aussi « *méthode agile* » ou tout simplement, « agile ». Cet ensemble de termes désigne des pratiques de pilotage et de réalisation de projets en cycles courts, permettant une grande réactivité en développant ou en gérant un produit de manière itérative, incrémentale et adaptative. Sa variante la plus connue : la *scrum*. Tirant son origine du *Manifeste Agile*, créé en 2001 aux États-Unis par 17 développeurs informatiques, la méthode érige en priorité la satisfaction du client. La déferlante « agile » gagne désormais de plus en plus de secteurs et de fonctions.

- **Balise :** mot ou groupes de mots utilisés pour décrire un contenu. Par exemple, une photo de l'affiche du film « Starwars » pourra porter les balises « film », « science-fiction », « cinéma », « sabre laser »… C'est également un mot de langages de programmation (PHP, HTML) utilisé pour structurer les documents. Par exemple, la *balise* CECI EST UN PARAGRAPHE sert à mettre définir un paragraphe. La balise <img> sert à insérer une image.

- **Big data :** littéralement traduit par « grosses données », le *big data* se caractérise par le volume, la variété et la vélocité. Il s'agit de la collecte de volume important de données dont l'analyse permet de tirer des informations utiles dans de très nombreux domaines. Les perspectives du traitement des *big data* sont énormes, notamment pour l'analyse d'opinions politiques, l'épidémiologie, la lutte contre la criminalité, etc.

- **BYOD :** pour "*bring your own device*", soit, en français, "*apportez vos appareils personnels*". En clair, il s'agit de l'utilisation de ses équipements personnels, tels que le smartphone, l'ordinateur portable ou encore la tablette, dans un contexte professionnel. Un phénomène qui n'est pas sans poser des questions de sécurité comme de frontière entre vie personnelle et professionnelle.

- **CDO :** pour le *Chief Digital Officer* et pour le *Chief Data Officer*. Un même acronyme pour deux fonctions, pourtant différentes. Si le premier est le chef d'orchestre de la transformation numérique d'une organisation, le professionnel qui doit en instaurer la culture à tous les niveaux, le deuxième est le pilote stratégique de la donnée. Selon nombre d'experts, leurs avenirs divergent tout autant : quantités et importance des data obligent, le Chief Data Officer serait une fonction plus pérenne que celle de *Chief Digital Officer*, amené à disparaître une fois la mue numérique de l'entreprise opérée.

- **Cloud ou cloud computing :** en français, « *l'informatique dans le nuage* », fait désormais partie du vocabulaire courant. Désignant le stockage et l'accès aux données par le biais d'Internet plutôt que sur un disque dur, c'est un pilier de la transformation numérique qui connaît une véritable explosion. Selon les prévisions du cabinet américain IDC, pas moins de 67 % des budgets IT devraient être alloués à des offres dans le cloud d'ici à 2020.

- **Cloud :** raccourci du *cloud computing* littéralement traduit par« informatique dans les nuages ». Il désigne l'utilisation de serveurs distants (en général accessibles par internet) pour traiter ou stocker l'information. Le *cloud* permet de travailler sur un même fichier depuis plusieurs postes de travail de types variés (ordinateurs ou appareils mobiles). Les services de *cloud computing* les plus connus sont *Dropbox, Skydrive* et *Google drive*.

- **Community manager / animateur de communauté :** personne chargée de développer la présence sur la toile d'une organisation publique ou privée en fidélisant un groupe d'internautes. Il anime les échanges dans les réseaux sociaux, les médias en ligne ou les forums. Habituellement, l'animateur de communauté répond aux questions, promeut la communauté et peut également agir à titre de modérateur.

- **Cookie :** petit fichier texte stocké sur le terminal de l'internaute qui sert de témoin de connexion. Les cookies sont gardés dans la mémoire des navigateurs Internet. Ils accélèrent la navigation et facilitent le suivi des internautes, le ciblage comportemental et publicitaire.

- **Data :** ou, tout simplement, données, notamment informatiques. Au cœur de la transformation numérique, dont elles constituent la matière première, les données, qui se sont vues baptiser le "*pétrole du XXIe siècle*", sont le nerf de guerre de l'économie numérique. La quantité et la rapidité

de leur flux – d'où le terme Big Data ou données massives – sur le web et les réseaux sociaux, constituent un puissant levier de la connaissance… à condition d'être exploitées. Stockées sous forme brute dans les réservoirs portant le joli nom de « lacs de données » (data lakes), elles attendent d'être extraites par le data mining et analysées (data analytics) par des spécialistes tels que les data scientists, le tout dans une optique d'aide à la décision. Autant de nouveaux fondamentaux pour une entreprise data driven, autrement dit, pilotée par la donnée.

- **Donnée :** toute représentation de faits, d'idées ou d'instructions de manière formalisée permettant sa communication, son traitement et/ou son stockage par un cerveau humain ou une machine.

- **Espace numérique de travail :** aussi désigné par son acronyme ENT, c'est un ensemble d'outils en ligne (appelées briques) qui agrège l'information et permet à un utilisateur, après authentification, de retrouver les ressources numériques liées à son travail. L'ENT offre différents services : de vie scolaire (notes, absences, emplois du temps, agendas, etc.), de communication (messagerie, informations des personnels et des familles), pédagogique (cahier de texte numérique, espaces de travail et de stockage communs aux élèves et aux enseignants, outils collaboratifs, blogs, forum, etc.)

- **Fablab :** contraction de l'anglais *fabrication laboratory* (laboratoire de fabrication), c'est un lieu ouvert au public où sont mises à disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

- **Growth Hacking :** le concept se penche sur une question cruciale : comment lancer une croissance forte et rapide *via* des leviers et des techniques marketing originales ? L'exemple emblématique en est Hotmail, avec son message « *PS – I love you, get your free email at Hotmail.com !* ». Véritable buzzword il y a quelques années, répandu depuis la Silicon Valley, il est une arme de choix des jeunes pousses.

- **Hackathon :** événement de programmation collaborative, qui réunit des développeurs, des start-up, des étudiants en informatique… pour concevoir un prototype d'application ou de service en ligne sur un thème prédéfini. Comme la composition de son nom – « hack » et « marathon » – l'indique, on y code, généralement l'espace d'un week-end, sans interruption et de manière intensive. Fréquemment organisés par de grands groupes, les hackathons le sont aussi de plus en plus par des administrations.

- **IoT :** Internet of Things ou Internet des objets en français. Il s'agit de l'extension d'Internet à des choses et à des lieux du monde physique. Considéré comme la troisième évolution d'Internet, il représente les échanges d'informations et de données provenant de dispositifs présents dans le monde réel et issus de la vie quotidienne (montres, appareils électroménager et de domotique…) vers le réseau Internet. Le terme fait référence aux réseaux d'objets connectés. Considérés par certains comme l'un des fondements de la troisième évolution de l'Internet, le Web 3.0, ces réseaux sont à l'origine d'une quantité croissante de données. Les prévisions concernant les objets connectés – si elles se réalisent – ont en effet de quoi donner le vertige : selon le cabinet Gartner, le monde devrait en compter 100 milliards à l'horizon 2025.

- **Machine learning :** appelé en français l'apprentissage automatique ou statistique. Il est au centre de l'intelligence artificielle. Cette technologie permettant aux ordinateurs d'apprendre seuls, sans être explicitement programmés, est en plein essor et trouve son application dans un nombre croissant de domaines : aide au diagnostic médical, détection de la fraude dans les transactions bancaires, relation client, analyse financière, reconnaissance de visages… Selon le cabinet IDC, les dépenses en matière de machine learning et d'intelligence artificielle devraient atteindre 47 milliards de dollars à l'horizon 2020.

- **Média social :** ce sont des services en ligne dont les contenus sont animés et créés par les utilisateurs. Ils diffèrent des médias traditionnels du fait de l'interaction permanente entre ses membres qui créent les contenus et leur actualité. Ces médias peuvent prendre des formes très différentes : blog, wiki, partage de photos ou de vidéos. Ce sont les médias sociaux qui ont fait naître l'idée d'une nouvelle aire du web : le web 2.0.

- **Métadonnées :** une métadonnée est une donnée servant à définir ou décrire une autre donnée quel que soit son support. Un exemple type est d'associer à une donnée la date à laquelle elle a été produite ou enregistrée, ou à une photo les coordonnées GPS du lieu où elle a été prise.

- **MOOC :** acronyme de « Massive Open Online Courses » — Type de formation à distance, à laquelle un grand nombre de participants peut s'inscrire (d'où la terminologie « Ouvert et Massif »). Les participants communiquent via différents outils numériques en ligne, en particulier via des plateformes spécialisées.

- **Omnicanal ou cross-canal :** à l'ère où les clients, de plus en plus exigeants, achètent *via* de multiples supports numériques et passent facilement de l'un à l'autre, communiquer et distribuer ses produits et ses services par le biais de plusieurs canaux s'impose. Tout l'enjeu est de créer un parcours client cohérent qui unifie les données de l'ensemble des canaux utilisés.

- **Open source :** la désignation *open source*, ou « code source ouvert » en français, s'applique aux logiciels dont la licence respecte des critères précisément établis par l'*Open Source* Initiative, c'est-à-dire les possibilités de libre redistribution, d'accès au code source et de créer des travaux dérivés.

- **SEO :** « *Search Engine Optimization* » ou, en français, optimisation pour les moteurs de recherche. Derrière cet acronyme se cache un ensemble de techniques qui cherchent à positionner un site, une page web ou une application dans les premiers résultats des moteurs de recherche, autrement dit, d'accroître son référencement. Un art qui évolue au gré des mises à jour et des évolutions algorithmiques opérées par les moteurs de recherche.

- **Système d'adressage par domaines :** traduit de l'anglais « Domain Name System » (DNS). Système de bases de données et de serveurs assurant la correspondance entre les noms de domaine ou de site utilisés par les internautes et les adresses numériques utilisables par les ordinateurs. Ce système permet aux internautes d'utiliser, dans la rédaction des adresses, des noms faciles à retenir au lieu de la suite de chiffres du protocole IP (il est plus facile de taper et retenir « http://www.google.fr » que http://173.174.34.63 !).

- **Système d'exploitation :** programme assurant la gestion de l'ordinateur (ou tablette, smartphone, etc.) et de ses périphériques. Les plus courants sont Windows (de Microsoft), *iOS* et *Mac OSX* (d'*Apple*) et les systèmes utilisant un noyau *Linux* (*Ubuntu, Mandriva, Androïd…*)

- **Système de gestion de contenu :** Logiciels permettant la mise en place et la mise à jour de sites internet.

- **Ubérisation ou ubériser :** ce néologisme, popularisé fin 2014 par Maurice Lévy, dans une interview accordée au *Financial Times*, inonde les médias et occupe les conversations. Inspiré du nom de la société californienne Uber, dont la concurrence a provoqué la colère des taxis, le terme fait référence à ces plateformes en ligne qui réduisent le nombre d'intermédiaires et offrent des services à prix cassés. De quoi faire frémir les acteurs traditionnels… Les contours du mot, désormais employé à tout va, restent cependant flous.

- **UX Design :** "*User Experience Design*" ou création de l'expérience utilisateur. Cette pratique, qui consiste à rendre le parcours de l'utilisateur, notamment sur un site web ou une application mobile, aussi agréable et efficace que possible, a le vent en poupe. L'UX design, c'est l'affaire de l'UX designer, ce professionnel que les entreprises s'arrachent depuis quelque temps. Un métier nouveau qui réunit des expertises variées, allant des sciences cognitives au graphisme, et dont l'objectif est de se mettre dans la peau du client.

- **Wifi :** ensemble de protocoles de communication sans fil régis par les normes du groupe IEEE 802.11. Un réseau *wifi* permet de relier sans fil plusieurs appareils informatiques au sein d'un réseau informatique afin de permettre la transmission de données entre eux. De fait, des ordinateurs portables, tablettes, smartphones et autres appareils mobiles peuvent se connecter à internet sans fil.

- **Wiki :** logiciel ou site internet qui permet aux utilisateurs de créer et de publier conjointement un contenu. *Wikipédia* est le plus connu.

Sources :
- *https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Petit-glossaire-de-la-transformation-numerique-32606*
- *http://mediafiches.ac-creteil.fr/?page=glossaire*

ANNEXE 2

BIBLIOGRAPHIE

Quelques sources

- Conseil National du Numérique – Rapport de 2017
- *Rapport Villani « Donner un sens à l'intelligence artificielle : pour une stratégie nationale et européenne »*, Cédric Villani, mathématicien et député de l'Essonne (Mission confiée par le Premier Ministre Édouard Philippe - Mission parlementaire menée du 8 septembre 2017 au 8 mars 2018)
- *Quels liens entre les usages professionnels des outils numériques et les conditions de travail? - DARES analyses*, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Juin 2018 - N°029
- *Livre blanc Numérique et environnement - « Faire de la transition numérique un accélérateur de la transition écologique »*, Rapport Mars 2018, IDDRI, Fing
- *Pour une politique de souveraineté européenne du numérique*, Avis du conseil économique, social et environnemental présenté par Benoît Thieulin – Séance du 13 mars 2019
- *Enquête du CREDOC « Conditions de vie et aspirations »*, Septembre 2016
- *Monde numérique, monde solidaire, monde solitaire (ATD Quart Monde)*, Revue Quart Monde n°248
- *Rapport OFCE « Le tissu productif numérique en France »*, Policy brief n°36, 12 juillet 2018
- *Guide pratique de sensibilisation au RGPD – Petites ETITES et moyennes entreprises, https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/bpi-cnil-rgpd_guide-tpe-pme.pdf*
- *Déclaration commune : assurer l'avenir numérique de l'Europe*, Commission européenne, Bruxelles, 9 avril 2019, *http://europa.eu/rapid/press-release_STATEMENT-19-2070_fr.htm?locale=FR*

Éléments de contexte régional

- *Étude stratégique sur la filière numérique portée par Madeeli en 2017*
- Note de mutation du Club d'Analyse économique d'Occitanie sur le thème « La transformation numérique ou la transformation globale des entreprises » (mai 2018) et les préconisations qui en ont découlé

Quelques articles

- *La Gazette des communes : la donnée, une richesse qui se cultive, https://www.lagazettedescommunes.com/616123/la-donnee-une-richesse-qui-se-cultive/?abo=1*
- *The Conversation : « Rétablir la confiance dans le débat public et le respect du citoyen par le débat numérique »*, 13 février 2019

ANNEXE 3

RÉGLEMENTATION

Cadre général

- **Loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016** pour une République numérique
- **Directive (UE) 2016/1148 du Parlement européen et du Conseil** du 6 juillet 2016 concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et des systèmes d'information dans l'Union
- **Règlement n° 910/2014/UE du 23 juillet 2014** sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS »
- **Loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009** relative à la lutte contre la fracture numérique

Réseaux / aménagement numérique

- **Circulaire premier Ministre du 17 février 2017** relative à la mise en œuvre des Commissions Régionales de Stratégie Numériques (CRSN). Elles devront « accompagner les déploiements des réseaux à très haut débit publics et privés et devront mobiliser les opérateurs et les collectivités à améliorer la couverture mobile du territoire » (…). Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter cet article sur le site lagazettedescommunes.com.
- **Décret n° 2017-110 du 30 janvier 2017** : « Décret sur les modalités de règlement, par l'ARCEP, des différends mentionnés aux articles L. 34-8-2-1, L. 34-8-2-2 et L. 49 du code des postes et des communications électroniques et au fonctionnement du guichet unique mentionné à l'article L. 50 du même code. »
- **Loi Montagne du 28 décembre 2016** : Loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne. Focus sur son volet numérique, consulter notre article « Adoption de la Loi Montagne : focus sur son volet numérique ».
- Ordonnance n° 2014-329 du 12 mars 2014 relative à l'économie numérique publiée au JO du 14 mars 2014 précise les modalités d'installation de la fibre optique dans les parties communes d'un immeuble comportant plusieurs logements ou à usage mixte, ainsi que dans les voies, équipements ou espaces communs des lotissements.
- **Recommandation ARCEP du 21 janvier 2014** relative aux modalités de l'accès aux lignes à très haut débit en fibre optique pour les immeubles de moins de 12 logements ou locaux à usage professionnel des zones très denses
- **Décision ARCEP n° 2013-1475 du 10 décembre 2013** modifiant la liste des communes des zones très denses définie par la décision n° 2009-1106 du 22 décembre 2009

Opendata, protection des données et Cyber-sécurité

- **Directive PSI1 (Public Sector Information)** sur la réutilisation des informations du secteur public (directive 2003/98/EC)
- **Directive INSPIRE** sur l'infrastructure d'information géographique (directive 2007/2/EC)
- **Règlement n°2016/679**, dit règlement général sur la protection des données (**RGPD**, ou encore GDPR, de l'anglais General Data Protection Regulation) entré en application le 25 mai 2018
- **Directive NIS - Network and Information System Security (NIS)** relative à sur la sécurité des réseaux et les systèmes d'information de l'Union européenne, adoptée le 6 juillet 2016
- **Ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018** prise en application de l'article 32 de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses dispositions concernant la protection des données à caractère personnel
- **Acte législatif sur la cyber-sécurité adopté le 11 décembre 2018 :** *https://ec.europa.eu/commission/news/cybersecurity-act-2018-dec-11_fr*

Relations Administrations – Citoyens

- Loi sur l'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal (CADA)

Accessibilité Numérique

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET NORMES DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

- La réglementation offre déjà un cadre pour définir l'accessibilité numérique. Elle jouera à l'avenir un rôle important pour que tous ceux qui proposent des outils numériques les conçoivent systématiquement pour un usage par tous.
- Les **normes internationales définies par le W3C** (World Wide Web Consortium) sont une première référence en matière d'accessibilité numérique. Le W3C émet plusieurs recommandations sur les modalités techniques pour diffuser des contenus qui répondent aux critères d'accessibilité. Selon ce référentiel, l'accessibilité d'un site s'évalue en trois niveaux: A, AA et AAA. En France, le niveau minimal reconnu est le niveau AA du W3C.
- Le **référentiel français: RGAA** (Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations). Ce référentiel précise les critères techniques à respecter par les professionnels concevant les sites Web pour les tester et valider leur utilisabilité par tous. Le RGAA sert avant tout à évaluer les sites publics, mais peut bien sûr être utilisé par le secteur privé. En France, il existe également le référentiel AccessiWeb de l'association française BrailleNet.
  https://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite/
- La **loi du 7 octobre 2016** définit les règles d'accessibilité des sites Internet pour les personnes en situation de handicap. Cette règlementation concerne les collectivités, administrations, établissements publics et organismes assurant une mission de service public. A noter cependant que le secteur privé n'a pour le moment aucune obligation de mettre à disposition des outils numériques accessibles à tous.

Sources :

- *Site de l'ANSSI (Agence nationale pour la sécurité de systèmes d'information) : https://www.ssi.gouv.fr/administration/reglementation/*
- *Site du CEREMA : https://ant.cerema.fr/reperes-juridiques*
- *Site de la CNIL : https://www.cnil.fr/*

ANNEXE 4

FICHES ACTIONS

1. Occitanie data
2. Opérations transition numérique et cybersécurité
3. Contrat expertises
4. Open data
5. OPenIG, plateforme régionale d'information géographique
6. Ambition région citoyenne
7. Hub entreprendre
8. Dématérialisation des subventions
9. Dématérialisation de la « chaîne » de l'achat et des marchés
10. Plan régional thd
11. Actions développées via le numérique en faveur des personnes en situation de handicap
12. Actions développées via le numérique en faveur des personnes en situation de handicap
13. Prith numérique
14. Appel à projets labellisation tiers lieux Occitanie
15. Appel à projets Fab Région
16. Dispositifs de soutien au développement de services et d'expérimentations en zones de montagne (dont tiers lieux)
17. Création et extension d'espaces associatifs ou mutualisés (communes de moins de 3000 habitants)
18. Campus Occitanie connectés
19. Déploiement du réseau Occitanie e-formation
20. Innover et expérimenter pour la santé en montagne
21. Développement de la télémédecine en zones de montagne
22. LoRdi
23. Carte Jeune Région
24. Renforcement de l'offre de formation sur le numérique pour les demandeurs d'emploi
25. Déploiement des écoles régionales du numérique
26. Pass Occitanie
27. Contrat croissance
28. Contrat innovation
29. Appel à projets readynov 2019-2021
30. Offre de services RH pour les entreprises
31. Formation des salariés et dirigeants
32. Digitalskills
33. Centre de ressources des groupements d'employeurs
34. Pass export
35. Contrat export
36. Contrat Occitanie attractive
37. Plateformes régionales de recherche et d'innovation
38. Réso incubateurs pépinières +
39. Start'oc projet et start'oc process
40. Créalia Occitanie
41. Fonds de capital-innovation gérés par IRDI SORIDEC Gestion
42. Structuration de l'accompagnement des Business Angels par Occitanie Angels
43. Cité des start-up
44. 3D & réalité virtuelle (VR)
45. Pass tourisme
46. Contrat de developpement et d'innovation touristiques
47. Campus de l'innovation touristique
48. Open tourisme lab
49. Inventaire du patrimoine culturel
50. Appel à projets numérique et innovation
51. Dispositifs de soutien à la structuration et au rayonnement des industries créatives
52. Littoral+
53. BiOccitanie
54. Cité de l'économie et des métiers de demain
55. Observatoire 4.0
56. Service Public Régional de l'Orientation

Principaux acronymes

DIRECTION	Acronyme
DIRECTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION	DEF
DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE	DEJ
DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION	DEI
DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT	DAAF
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DU TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	DRTES
DIRECTION DE LA MER	DirMer
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	DITEE
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT FONCIER ET DE L'URBANISME	DAFU
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS ET DES MOBILITÉS	DITM
DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE, DE LA RURALITÉ ET DE LA MONTAGNE	DATRM
DIRECTION DU TOURISME ET DU THERMALISME	DTT
DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE L'ÉGALITÉ	DSOL
DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE	DCP
DIRECTION DE SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES USAGES NUMÉRIQUES	DSIUN
DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE L'ACHAT	DCPA
DIRECTION DE LA COORDINATION DE L'INNOVATION	DCI

Action n° 1

Occitanie Data

Contacts direction pilote: Pierre Trilles et Florence Luvisutto (DSIUN)

CONTEXTE	Les innovations reposant sur le Big Data ou l'Intelligence Artificielle (IA) se nourrissent de masses de données généralement présentes en silos, qui ne sont pas croisées pour plusieurs raisons: • leurs propriétaires n'ont pas su définir un cadre commun et un modèle de partage, • les données peuvent être sensibles, tout particulièrement quand il s'agit de données personnelles, • les producteurs et entreprises de services numériques butent sur les modèles économiques de valorisation des données hybrides. Cette situation est problématique à plusieurs titres: • Elle est un frein à l'exploration scientifique, à la définition de politiques publiques fondées sur les faits, au développement de nouveaux usages naissant de ces croisements de données. • Elle peut conduire à des erreurs, car le fait de ne pas pouvoir croiser au niveau de l'individu conduit souvent à des croisements entre des données anonymisées et donc dégradées, qui diminuent les corrélations. Cela peut conduire à de mauvaises décisions en matière de politiques publiques ou de choix industriels. • Elle freine et empêche parfois l'industrialisation de prototypes porteurs de valeurs. 17 structures fondatrices de l'association de préfiguration sont désireuses de partager pour faire émerger des filières complètes tirant profit de l'économie de la donnée. Leur volonté est de travailler dans un cadre respectant la souveraineté des données et des traitements et de permettre à une filière française et européenne de la data et de l'IA de se développer. Alors que des regroupements d'acteurs majeurs ont lieu aux États-Unis, il est nécessaire de se structurer en France.
OBJECTIF	L'initiative consiste à construire un cadre de confiance, éthique et souverain, destiné à permettre aux acteurs de partager et de croiser leurs données tout en respectant les intérêts des individus et des propriétaires des données. La structure proposera des actions, services et solutions de nature à répondre aux besoins identifiés auprès des acteurs.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	Occitanie Data vise une offre de services à terme : • Définition du modèle économique, • Recherche de financements, • Définition du cadre éthique, • Animation de réseaux, • Veille technique, juridique et technologique, • Aide au montage de projets. De nombreux cas d'usage sont d'ores et déjà identifiés dans les domaine: • de la mobilité, du transport, • de l'agriculture, • de l'environnement, • des villes ou territoires intelligents, • de la santé, • technologique et industrie du futur.
POINTS D'ATTENTION	• Technologies au service de l'humain • Cadres et modèles éthiques • Avancées juridiques sur IA et Data • Modèles économiques • Secret des affaires, secrets industriels • Positionnement de l'offre de services sur le marché

BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Industriels, ETI, PME, TPE, universités, laboratoires (citoyens) • Producteurs de données • Hébergeurs de données • Spécialistes IA • Experts académiques • Décideurs publics
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie, France, Europe
ACTEURS	• Fondateurs : Aerospace Valley, Agropolis International, AIRBUS, ATOS, CDC - Caisse des Dépôts et Consignations, CNES - Centre National d'Études Spatiales, COMUE Languedoc-Roussillon Universités, ENEDIS, IGN, IRT Saint Exupéry, Météo France, QWANT, Orange, Région Occitanie, SOPRA STERIA, Toulouse Métropole, Université Fédérale de Toulouse • Autres membres : CNRS, Digital 113 (d'autres à venir)
PARTENAIRES	• Plus de 100 identifiés, tous secteurs et de toutes natures
MODALITÉS DE GESTION	• Association
CALENDRIER / DURÉE	• Lancement en janvier 2019 de la période de préfiguration
ÉVALUATION	• Adhésion croissante de partenaires • Nombre de cas d'usage accompagnés • Charte régionale « éthique / Data / IA »
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Création d'une structure pérenne porteuse de l'offre de services attendue

Action n° 2

Opérations Transition numérique et cybersécurité

Contacts direction pilote: Pauline Binot (DEI)

CONTEXTE	Pour un trop grand nombre d'entreprises encore, les enjeux induits par la digitalisation restent sous-estimés, les bonnes pratiques liées à la cybersécurité demeurent méconnues et l'intégration d'une culture numérique fait l'objet de fortes réticences.
OBJECTIFS	Encourager les entreprises à: • s'engager dans la transition numérique, • mieux prendre en compte la cybersécurité.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Sensibilisation • Pré-diagnostic • Conseil, accompagnement • Référencement de prestataires
POINTS D'ATTENTION	• Equité des opérateurs • Articulation des actions • Positionnement Ad'Occ: partenaire/concurrent des opérateurs
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• TPE-PME tous secteurs
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Occitanie
ACTEURS	• Opérateurs: CCI de Région, CRMA, Fédération Française du Bâtiment, La Mêlée, Crescendo/La Mêlée Adour. • Pilotage: Région pilote du dispositif, opérateurs pilotes de leurs programmes d'actions. • Suivi: DEI, DEF, Ad'Occ • Autres: DEF et DAAF
PARTENAIRES	• Locaux: 1 (Crescendo/La Mêlée Adour - 65) • Régionaux: 4 (CRCI, CRMA, FFB, Mêlée)
MODALITÉS DE GESTION	• Action collective financée à 50 % par la Région
BUDGET SUR 3 ANS	• 1,8 M€ (budget total) • 957 K€ (budget Région)
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 360 K€
CALENDRIER / DURÉE	• 3 ans
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Plusieurs milliers d'entreprises bénéficiaires
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre d'entreprises bénéficiaires d'actions / nombre d'actions menées
COMMUNICATION	• Externe: page internet dédiée sur le site de la Région, kakémonos, dépliants, communiqué de presse

Action n° 3

Contrat Expertises

Direction pilote: Direction de l'Économie et de l'Innovation

CONTEXTE	Ce dispositif a pour objectif de sécuriser, valider la faisabilité de projet d'entreprise, à tout stade de développement, s'inscrivant dans le cadre d'une approche stratégique globale. Le « contrat expertises » se décline sur deux typologies de faisabilité : • Expertise validant un projet économique, • Expertise sur une faisabilité d'un projet futur d'innovation.
OBJECTIFS	• Sécuriser les projets économiques ou d'innovation des entreprises, • Étudier la faisabilité d'un projet s'inscrivant dans le cadre d'une approche stratégique globale.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	Seules les dépenses de conseil externe sont éligibles portant sur : • Étude de marché, • Élaboration du plan de développement stratégique ou plan de cession, • Analyse du risque financier, levée de fonds, • Repositionnement stratégique, adaptation au changement, dépassement de normes ou l'anticipation de normes à venir, les études de commercialisation ou d'industrialisation de l'innovation, expertises touchant à la transition énergétique, écologique et numérique, l'économie circulaire, la responsabilité sociale des entreprises (RSE), • Au titre de l'innovation : faisabilité amont d'un projet d'innovation (technique, technologique, marché…).
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	Les **PME** ayant leur siège ou un établissement sur le territoire Occitanie et produisant sur le territoire. Les entreprises bénéficiaires relèvent prioritairement des filières suivantes : • **les filières structurées**, Aéronautique/spatial, Systèmes embarqués, Santé, Numérique, Éco-industries (énergies renouvelables, efficacité énergétique, Eau), • valorisation industrielle des déchets.), Automobile, Ferroviaire, Nautisme, • **les filières émergentes**, Biotechnologies, E-santé, Robotique et Drones, Biochimie et chimie verte, • **filières dites territoriales**, textile, céramique, cosmétique et bien-être, le granit, art de vivre / art de la table, agri-technologies et agro-technologies. Les **associations sont éligibles** : • si elles ont un agrément d'Entreprise d'Insertion (EI) ou d'Entreprise Adaptée (EA), • ou si le compte de résultat de la structure fait apparaître au moins 50 % de recettes issues de la vente de biens ou services.
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
MODALITÉS DE GESTION	• Intervention sous forme de subvention de 50 % des dépenses HT des prestations externes, avec un plafond de subvention de 50 000 €. • Subvention d'investissement avec un versement proportionnel au prorata des dépenses justifiées.
LIENS UTILES	*https://www.laregion.fr/IMG/pdf/fiche_dispositif_contrat_expertises.pdf*

Action n° 4

Open Data

Contacts direction pilote: David Vazelle et Pierre Trilles (DSIUN)

CONTEXTE	Des enjeux multiples sur le sujet : • Juridiques : loi pour une République Numérique (échéance octobre 2018, Open Data obligatoire pour tout organisme de plus de 3 500 habitants et 50 agents) – 4 500 collectivités concernées en France, 295 en Occitanie, • Économiques : réutilisation des données pour de nouveaux services (transports, tourisme, culture, cantines…), • Transformation digitale : données cœur de la transformation, nouveaux métiers, • Éthiques : maîtrise des usages, contrôles, transparence de l'action publique, • Politiques et démocratiques : souveraineté publique sur la donnée d'intérêt général, protection des données des citoyens, éducation à la donnée. Une ambition portée par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, traduite par la délibération cadre adoptée en Assemblée Plénière le 30 juin 2017 : • Ouverture du portail *data.laregion.fr* le 15 octobre 2018, • Accompagnement des territoires impactés par la loi.
OBJECTIFS	Les objectifs de l'action portent sur deux champs d'action : interne en ouvrant les données gérées ou générées par l'institution régionale, externe en accompagnant les territoires régionaux dans l'ouverture de leurs données. • **Objectifs internes** : valorisation du travail des agents, nouvelles possibilités de croisement des données, transformation numérique. Moyens : – votes en commissions permanentes des jeux de données candidats à l'ouverture, – responsabilisation des directions et de leurs écosystèmes, gouvernance de la Data en interne (2019) : réseau des personnes ressources Data. • **Objectifs externes** : accompagner les territoires, contribuer à la stratégie « Occitanie Data ». Moyens : – le principe de subsidiarité est la règle. L'échelon départemental est privilégié en interface de la Région pour accompagner ou susciter des dynamiques départementales, – des portails Open Data « clef en main » sont mis à disposition par la Région aux territoires qui le souhaitent en privilégiant les départements lorsque cela est possible.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• **Open Data Région Occitanie :** projets de développement du portail *http://data.laregion.fr* ou d'ouverture de jeux de données impliquant des traitements en base et tendant vers l'industrialisation de flux sortants de données. • **Usages des données ouvertes :** projets de développement de services exploitant les données ouvertes ou structurant des modèles partagés de données (transports, alimentation…). • **Dynamique régionale :** projet d'accompagnement d'acteurs locaux en lien avec les départements, structuration de communautés et de données locales, lien avec la plateforme OPenIG. • **Stratégie Data :** contribution de l'Open Data à la stratégie Data en Occitanie incarnée par Occitanie Data.
POINTS D'ATTENTION	• Conduite du changement, en interne et avec les principales agences régionales • Conduite du changement, en externe avec les acteurs publics • Qualité des données révélée par leur ouverture • Réutilisations à susciter pour plus de services aux populations

BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Agents, acteurs publics régionaux, entreprises ré-utilisatrices, citoyens bénéficiaires de services nouveaux
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: DSIUN / DPDTD • Suivi: DGS/directions métiers • Autres: Départements, collectivités régionales
PARTENAIRES	• Régionaux: SGAR Occitanie, Conseils départementaux, Métropoles, Communautés urbaines ou d'agglomérations • Nationaux: OpenData France • Européens et internationaux: Open North, Canada
MODALITÉS DE GESTION	• Gestion directe. Mise en place des outils dans le cadre d'un marché public avec l'éditeur de solution et des développements d'intégration avec le prestataire de TMA
BUDGET ANNUEL	• 60K€
CALENDRIER / DURÉE	• Lancement en 2018
ÉVALUATION	• Taux de réutilisation des données ouvertes par la Région • Dynamique régionale
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Nouveaux services aux populations • Montée en qualité des données ouvertes • Acteurs publics régionaux participant à la dynamique
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Indicateurs d'usage sur le portail et réutilisations constatées • Nombre de territoires signataires de la convention de partenariat • Nombre et qualité des référentiels de données partagés

Action n° 5

OPenIG, plateforme régionale d'Information Géographique

Contacts direction pilote: Marie Terrier et Anne Fromage-Mariette

CONTEXTE	De statut associatif, OpenIG est la plateforme de services numériques géographiques en région Occitanie, forte de près de 200 adhérents de type collectivités territoriales, enseignement-recherche et sociétés privées. Au sens de la loi NOTRe, elle est le vecteur de mise à disposition des référentiels utiles à la description du territoire, données dont elle favorise l'usage et la réutilisation.
OBJECTIFS	• créer et co-piloter la stratégie de l information géographique en Occitanie (**CRIG Occitanie**). • gérer une **infrastructure régionale de données géographiques et ouvertes** (IDGO) optimisée. • **porter techniquement et financièrement des projets** liés à l information géographique. • construire des **référentiels de données géographiques** sur le territoire régional. • contribuer à **la sensibilisation et l'information** des adhérents **dans le domaine de l'information géographique** et de la donnée, ouverte ou pas. • concevoir une stratégie de communication et promouvoir l'information géographique.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Développement d'une stratégie régionale de déploiement du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS). • Portage de projets de services mutualisés (gestion sentiers randonnée GeoTrek) • Expérimentations d'usages ou de production de données avec cas d'usages locaux: LabOCS = Laboratoire d'appropriation des données d'Occupation du Sol Grande Échelle; Littoral+/TIGA… • Animation et transfert technologique pour le développement de l'usage des images satellites par les acteurs de l'aménagement du territoire (TempO, ART-Theia…). • Refonte de l'Infrastructure de Données Spatiales en intelligence et complémentarité avec les autres infrastructures existantes régionales, nationales ou infra-régionales, dans une stratégie d'interopérabilité. • Projets Feder et accueil d'un thésard sur la valeur de la donnée géographique mutualisée.
POINTS D'ATTENTION	• Historiquement implantée en Languedoc-Roussillon, la dynamique d'adhésion se met en place à l'Ouest de la région. • Le portage financier direct de projet est à évaluer au regard de la stabilité de trésorerie de la structure associative, mais a minima positionnement de relais des porteurs vers les dispositifs d'aide.

BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Porteurs de projets (collectivités, entreprises, associations, particuliers et établissements publics) • Acteurs de l'information géographique: techniciens, DSI des collectivités, élus, décideurs • Filière spatiale
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• région Occitanie

ACTEURS	• Pilotage: DSIUN • Suivi: DAFU / DiTEE
PARTENAIRES	• Locaux: EPCI / Départements • Régionaux: DREAL / IGN / Laboratoires Recherche • Nationaux: CNIG / Afigeo / CNES / IR Système Terre • Européens et internationaux:
MODALITÉS DE GESTION	• Gestion indirecte de la Région – adhésion et subventions
BUDGET ANNUEL	• 220 k€
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 70 k€
CALENDRIER / DURÉE	• Entre 1 à 3 ans par projet – (les adhésions annuelles soutiennent l'action générale d'OPenIG dans la durée)
ÉVALUATION	• Renouvellement et dynamique d'adhésions • Statistiques de services rendus par l'IDG (en refonte en 2019) • Travaux sur la valeur de la donnée géographique mutualisée
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Qualitatif: existence et qualité des référentiels structurants, dynamisme des relations interprofessionnelles (collaborations, groupes de travail, journée professionnelle…) • Quantitatif: statistiques de services rendus par l'IDG (en refonte en 2019)
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre et situation géographique des adhérents • Statistiques de services rendus par l'IDG (en refonte en 2019): volume de données exploitées, nombre de comptes actifs, nombre d'articles publiés…
COMMUNICATION	• Interne: information/ actualités d'OPenIG relayées par DSIUN auprès des directions usagères de l'information géographique • Externe: Journée professionnelle, compte LinkedIn, compte twitter, publications site internet openig.org, newsletter et mailing, plaquette à venir

Action n° 6

Ambition Région Citoyenne

Direction pilote: Direction de la Coordination de l'Innovation

CONTEXTE	Déployée depuis 2016, l'ambition « La Région citoyenne » est une démarche globale qui vise à améliorer la confiance des citoyens dans l'action publique et à les associer davantage dans l'élaboration des politiques publiques, leur mise en œuvre et leur évaluation. La Région s'est engagée en adoptant la Charte Régionale de la Citoyenneté Active en mars 2018, issue de réflexions des élus sur le champ de la démocratie participative et des outils nouveaux à développer pour proposer, en Occitanie, un nouveau contrat démocratique avec les citoyens.
OBJECTIFS	Pour la Région, il s'agit in fine d'engager ensemble tous les acteurs, et en particulier les citoyens, dans un débat efficient pour un meilleur usage des ressources et une transformation durable dans les territoires.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	On peut citer dans ce cadre des initiatives et actions qui font de la Région Occitanie, une collectivité exemplaire: • L'utilisation du numérique pour favoriser les échanges participatifs dans les instances régionales de dialogue citoyen (ex. Assemblée des Territoires, Parlement de la Mer, Conseil Régional des Jeunes (CRJ), Parlement de la Montagne, etc.). • L'utilisation d'outils et applications numériques dans le cadre de concertations; plusieurs exemples illustrent ce type d'initiatives: – Quatre semaines de MOOC citoyen dans le cadre du SRADETT (1200 inscrits) - 2018. – Un vote citoyen pour le choix du nom de la Région (juin 2016). – Une large enquête en ligne pour comprendre les habitudes de consommation des habitants d'Occitanie (janv-mai 2018). – Le projet « E-débat » (Littoral +), développé par les universités Paul Sabatier et Montpellier 3, l'IRSTEA et la start-up CartoDébat en phase de lancement à travers la candidature de la Région à l'Appel à Projets Littoral +: *https://cartodebat.fr/littoral+/* L'outil vise à intégrer la parole des habitants dans le cadre de construction de projets locaux et a été testé sur le projet d'implantation de fermes éoliennes à Gruissan (Aude). – Le débat en ligne citoyens « Imaginez le lycée de demain » déployé grâce à un service d'une civic tech -oct-déc 2018 *https://consultation.laregioncitoyenne.fr/lyceededemain/home* • L'ouverture depuis juin 2018 du site participatif *laregioncitoyenne.fr*, qui centralise tous les exercices participatifs et citoyens menés par la Région et qui propose des outils numériques pour favoriser la citoyenneté: – Forum citoyen, – Proposition de Votation d'Initiative Citoyenne (VIC), – Fonctionnalité de votation citoyenne (votation pour co-construire le Pacte Alimentation –nov 2018, – Fonctionnalité de Budgets Participatifs, – Commissions citoyennes (à venir).
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Citoyens de plus de 15 ans habitant, travaillant ou étudiant en Occitanie
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: Région • Suivi: Région et citoyens

Action n° 7

Hub Entreprendre

Contacts direction pilote: Sandrine Gérard (DEI) et Pierre Trilles (DSIUN)

CONTEXTE	• Exigence de simplification de l'expérience vécue par les entreprises, porteurs de projet ou certaines associations (état de l'art) • Volonté de structuration et d'animation d'un réseau des développeurs économiques en Occitanie (loi NOTRe) • Cible de montée en qualité de l'accueil proposé aux entreprises, porteurs de projet ou certaines associations (priorité mandature)
OBJECTIFS	Ambition: devenir la 1re région française à offrir aux entreprises un véritable système d'information à 360° • Proposer une entrée unique pour les entreprises du territoire. • Mutualiser le système d'information avec les différentes directions (Région + Ad'Occ) et partenaires (150 structures identifiées). • Réduire les demandes d'information des entreprises. • Construire une base de données Entreprises unique (référentiel). • Suivre les entreprises plus efficacement.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• **HUB Entreprendre:** système d'information développé en Agilité sur une architecture orientée services, ouvertes aux API de systèmes tiers. Conçu d'emblée dans une approche UX/UI orientée utilisateurs, le système s'adresse aux clients entreprises (mandataires et ayant-droits), aux partenaires de la Région en matière de développement économique et aux agents de la Région (dont Ad'Occ). Outre le fait de naviguer dans les dispositifs d'accompagnement, de consulter des informations ou de disposer d'un espace personnalisé permettant de tester des projets, la principale promesse du HUB Entreprendre est d'attribuer un référent à chaque entreprise et d'en permettre la gestion partenariale. • **Gestion des identités (GDI) Entreprises:** solution de gestion des identités externalisée par rapport au HUB Entreprendre, la GDI Entreprise permet aux publics de s'authentifier – dispositif Netheos – et de s'identifier sur le service. Plus tard, la solution permettra la gestion des habilitations en fonction de profils. • **Hubbiz « chatbot »:** l'agent conversationnel développé pour le HUB Entreprendre a pour vocation la simplification des premiers pas du public, qu'il soit identifié ou non. Par extension, prévu en 2019: • **CRM Entreprises:** la CRM Entreprise – solution de gestion des relations clients - offre une solution centralisée et mutualisée des données entreprises en tenant compte des process métiers vécus par la Région et Ad'Occ.
POINTS D'ATTENTION	• Conduite du changement dans la relation aux entreprises pour la Région, son satellite Ad'Occ et le réseau des partenaires • Amélioration continue du service adressée par la poursuite d'un plateau Agile et de tests terrain réguliers • Sujet de l'accueil en Région qui n'est pas harmonisé entre les services et solutions
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Entreprises, porteurs de projets, certaines associations, développeurs économiques régionaux, agents
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie

ACTEURS	• **HUB Entreprendre :** Région, Ad'Occ, réseau des développeurs économiques, SOPRA-STERIA • **Gestion des identités (GDI) Entreprises :** Région, Ad'Occ, réseau des développeurs économiques, SOPRA-STERIA • **Hubbiz « chatbot » :** Région, SOPRA-STERIA, Gogowego • **CRM Entreprises :** Région, Ad'Occ, SOPRA-STERIA, UMANIS, E-DEAL
PARTENAIRES	• Ad'Occ + réseau des développeurs économiques
MODALITÉS DE GESTION	• Gestion directe. Mise en place des outils dans le cadre d'un marché public avec l'éditeur de solutions applicatives et des développements d'intégration avec le prestataire de TMA
CALENDRIER / DURÉE	• Lancement en juillet 2019 puis itérations tous les mois
ÉVALUATION	• Quantitative : sur la base d'indicateurs d'activité • Qualitative : sur la base de remontée d'incidents, besoins d'assistance formulés par les usagers (internes et externes) et analyse de l'amélioration continue induite sur les process internes (délais de traitement des dossiers). • Adhésion croissante de partenaires externes
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• 100 % entreprises accompagnées ont un compte dans le HUB • 100 % entreprises accompagnées dispose d'un référent via le HUB
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre de bénéficiaires utilisant les services en ligne, • Amélioration des délais
COMMUNICATION	• Interne : Information, communication à destination des directions opérationnelles • Externe : communication institutionnelle

Action n° 8

Dématérialisation des subventions

Contacts direction pilote: Nathalie Prévot (DFC) et Véronique Wallet (DSIUN)

CONTEXTE	L'obligation règlementaire de dématérialisation des pièces de paiement et la volonté d'efficience de la Région dans la simplification de l'accès et du traitement des dispositifs d'aides aux différents acteurs de son territoire favorisent la dématérialisation de l'ensemble de la chaîne de traitement des demandes de subventions afin de fluidifier, simplifier et améliorer les échanges avec ses bénéficiaires et/ou ses partenaires externes.
OBJECTIFS	• Dématérialisation de toute la chaîne d'instruction des subventions (plus de transmission papier, amélioration des délais de traitement). • Permettre une co-instruction des différents financeurs sur un même projet dans un outil partagé (éviter les traitements multiples). • Simplifier les démarches des usagers et/ou porteurs de projets en proposant un point d'entrée unique. • Recueil d'indicateurs d'évaluation des politiques publiques.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Portail des aides (mesaidesenligne.laregion.fr): solution interfacée avec le système d'information interne régional, permettant le dépôt en ligne des demandes de subventions, l'instruction et les paiements en découlant. Les interfaces entre ce portail et les outils internes de gestion permettent une communication dynamique entre les bénéficiaires et les instructeurs de projets, sans papier. • Plateforme collaborative (eContratTerritoire) pour les financeurs d'un même projet: solution permettant à un porteur de projets de déposer une seule demande de financement en ligne et de suivre l'avancement de l'instruction, pour chaque co-financeur.
POINTS D'ATTENTION	• Nécessité de simplifier et rationaliser les process actuels, basés sur la circulation et la validation de documents papier. Il ne s'agit pas de reproduire l'existant dans de nouveaux outils et d'entraîner de nouvelles lourdeurs dans les traitements au lieu de les fluidifier. • L'organisation interne des services: conduite du changement à mener pour l'appropriation et la gestion de nouveaux outils transversaux et tournés vers l'extérieur. • Accompagnement des porteurs de projets dans l'appropriation de nouveaux outils collaboratifs.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Porteurs de projets (collectivités, entreprises, associations, particuliers et établissements publics)
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
ACTEURS	• Portail des aides (mesaidesenligne.laregion.fr) Pilotage: DFC / DSIUN. • Plateforme collaborative (eContratTerritoire) Pilotage: DATRM / DFC / DSIUN • Autres: toutes les directions opérationnelles intervenant dans le process d'instruction des subventions.
PARTENAIRES	• Locaux: Départements
MODALITÉS DE GESTION	• Gestion directe. Mise en place des outils dans le cadre d'un marché public avec l'éditeur de solutions applicatives et des développements d'intégration avec le prestataire de TMA
BUDGET ANNUEL	• 400k€
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 200k€

CALENDRIER / DURÉE	• Mise en œuvre 2019/2020
ÉVALUATION	• Quantitative : sur la base d'indicateurs d'activité. • Qualitative : sur la base de remontée d'incidents, besoins d'assistance formulés par les usagers (internes et externes) et analyse de l'amélioration continue induite sur les process internes (délais de traitement des dossiers). • Adhésion croissante de partenaires externes pour la co-instruction de projets.
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• 100 % des dispositifs mis en ligne traités sans papier. • Meilleure qualité d'instruction (amélioration des délais de traitement, meilleure traçabilité des phases d'instructions et d'échanges entre les instructeurs et les porteurs de projets).
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre de bénéficiaires utilisant les services en ligne, nombre de dispositifs dématérialisés, • Nombre de demandes de subventions et de paiements déposées, • Amélioration des délais de traitement (nombre de jours moyen pour instruire une demande/délai de paiement).
COMMUNICATION	• Interne : information, communication à destination des directions opérationnelles souhaitant dématérialiser leurs dispositifs et formation des utilisateurs. • Externe : accès aux portails par le site institutionnel sur lequel les dispositifs sont décrits.

Action n° 9

Dématérialisation de la « chaîne » de l'achat et des marchés

Contacts direction pilote: Claire Verdelhan, Line Viguier (DCPA) et Florence Rubio (DSIUN)

CONTEXTE	Depuis le 1er octobre 2018, les échanges avec les candidats aux marchés publics doivent être dématérialisés dès que la consultation dépasse 25k€ HT. Cette obligation règlementaire entre en cohérence avec la feuille de route du système d'information marchés publics à la Région Occitanie. Deux logiciels étaient déjà en place et avaient contribué à harmoniser les usages des sites: MarcoWeb pour le recensement des achats et la rédaction et MPE pour la passation. Leurs usages ont été adaptés au Tout Démat. Dès 2019, le déploiement de la signature électronique des pièces de marchés publics est amorcé, avec le support du parapheur électronique IXBUS et des certificats de signatures internes.
OBJECTIFS	• **Diminuer l'utilisation de papier** • **Tracer et centraliser les échanges avec les candidats** • **Raccourcir les circuits de validation interne, en s'affranchissant de la nature « bi-sites »**
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Utilisation d'un parapheur électronique • Gestion électronique de documents et archivage • Télétransmission des pièces au contrôle de légalité • Système d'information décisionnel • Interopérabilité et orchestration des échanges entre outils
POINTS D'ATTENTION	• **Adaptation des procédures papier au numérique** • **Cohabitation circuits papier versus numérique (la démat. ne concernant que les marchés de plus de 25k€ HT)** • **Accompagnement au changement dans un contexte de grandes évolutions du SI pour les gestionnaires marché**
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Gestionnaires de marché de la commande publique et leur hiérarchie • Gestionnaires de marché de directions opérationnelles et leur hiérarchie • Directeurs généraux délégués • Candidats à des marchés publics • Titulaires de marchés publics
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Occitanie • Union européenne, périmètre de publication des appels d'offres
ACTEURS	• Pilotage: DCPA et DSIUN • Suivi: DCPA et DSIUN • Autres: directions pilotes pour l'expérimentation de la signature: DirMer, DMOE, DSIUN
PARTENAIRES	• Régionaux: Pairie et Préfecture • Nationaux: DINSIC, pilote de la démat.
MODALITÉS DE GESTION	• Internes
BUDGET ANNUEL	• 100 k€
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 50 k€
CALENDRIER / DURÉE	• Début mi 2018, durée estimée de 3 ans

ÉVALUATION	• Bilans réguliers prévus dans le cadre du déploiement de la signature électronique (approche expérimentale)
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Autonomie des utilisateurs, transparence dans le suivi des dossiers • Faible nombre de parapheurs papier en circulation • Stockage et indexation des documents efficients et sécurisés
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Extension de la signature électronique à d'autres niveaux hiérarchiques (p.ex. directeurs de directions opérationnelles), à d'autres types de marchés (p.ex. inférieurs à 25k€) • Demandes d'assistance au support d'abord en nombre décroissant puis occasionnelles

COMMUNICATION	• Interne: Intranet / Réunions et sessions de formation • Externe: via la plate-forme MPE

Action n° 10

Plan régional THD

Contacts direction pilote: Sophie de Maria (DAFU)

CONTEXTE	Dans le cadre du Plan France THD, la Région accompagne les projets de réseaux THD portés par les structures départementales (Départements ou syndicats mixtes), grâce à la contractualisation de 200 M€ au titre du CPER 2015-2020.
OBJECTIFS	• **Permettre l'attractivité des territoires, d'un point de vue économique, touristique et social, et empêcher la fracture digitale car dans le même temps, le THD est déployé dans les zones urbaines par les opérateurs**
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Les projets de création de réseaux THD départementaux ou pluri-départementaux sous DSP concessive ou d'affermage
POINTS D'ATTENTION	• **Planning de déploiement** • **Délais de déploiement**
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Population entière
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• départemental
ACTEURS	• Pilotage: Département ou syndicat mixte départemental
PARTENAIRES	• Locaux: Département • Régionaux: SGAR • Nationaux: agence du numérique
MODALITÉS DE GESTION	• Dossiers de subventions présentés à la région
BUDGET ANNUEL	• A compter de 2020: environ 10 M€/an
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 120 M€
CALENDRIER / DURÉE	• En moyenne: 2018-2023
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre de locaux raccordables

Action n° 11

Actions développées via le numérique en faveur des personnes en situation de handicap

Contact direction pilote: Bernadette Cibin (DSOL & ECS)

CONTEXTE	Cette journée, intitulée « In Nov Hand » (**In**novation **Nov**embre **Hand**icap), s'est construite sur la base d'un travail partagé avec les associations représentatives du handicap réunies en instance de dialogue et de concertation du Handicap Occitanie. Constat partagé : • Nombre d'innovations et de produits à destination des personnes en situation de handicap sont inadaptés aux besoins de leurs utilisateurs, du fait notamment de l'absence d'inclusion des bénéficiaires dans le processus créatif. • Les personnes en situation de handicap ne sont pas uniquement des bénéficiaires, des ayant-droits ou des usagers, elles ont aussi des ressources et des compétences à offrir, pour construire une offre plus adaptée. À partir de ce constat et de cette demande relayée par l'instance de dialogue, l'objectif de la journée IN NOV HAND repose sur la rencontre des usagers en situation de handicap demandeurs de nouveaux produits/services avec les porteurs de projet qui travaillent à développer cette offre, de façon à améliorer l'adéquation entre demande et offre de services/produits destinés aux personnes en situation de handicap.
OBJECTIFS	A partir de ce constat et de cette demande relayée par l'instance de dialogue, l'objectif de la journée IN NOV HAND repose sur la rencontre des usagers en situation de handicap demandeurs de nouveaux produits/services avec les porteurs de projet qui travaillent à développer cette offre, de façon à améliorer l'adéquation entre demande et offre de services/produits destinés aux personnes en situation de handicap.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Journée conférence et atelier en design inclusif • Accessibilité numérique *https://www.laregion.fr/Handicap-quand-l-innovation-ameliore-la-vie-quotidienne*
POINTS D'ATTENTION	• Accessibilité

BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Tout public dont des personnes en situation de handicap
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région

ACTEURS	• Pilotage: DSOL / AD'OCC • Suivi: Région /DSOL
PARTENAIRES	• Locaux: AD'OCC
CALENDRIER / DURÉE	• 1 journée annuelle
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• 156 participants • 18 entreprises mobilisées • 12 ateliers de travail
COMMUNICATION	• Interne: oui • Externe: oui

Action n° 12

Actions développées via le numérique en faveur des personnes en situation de handicap

Contact direction pilote: Bernadette Cibin (DSOL & ECS)

CONTEXTE	Le projet répond à la problématique des personnes en situation de handicap en milieu rural, éloigné de l'offre culturelle de proximité et difficultés de déplacements.
OBJECTIFS	L'organisation d'un festival en Ariège, Résistance, consiste à permettre aux personnes en situation de handicap moteur, sensoriel et psychique d'avoir un meilleur accès à la création audiovisuelle.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	Le festival permet la création d'une programmation de films et de rencontres accessibles au public sourd et malentendant (films en audio description, 5 films en Version Sourd Malentendant- VSM- débat en LSF, mise en ligne sur le site internet du festival de vidéos, programme spécifique LSF…).
POINTS D'ATTENTION	Les personnes en situation de handicap sont associées à tous les stades de l'organisation et veillent à la meilleure mise en accessibilité pour tous du festival. Le partenariat développé prend en compte des partenaires techniques, professionnels de l'interprétariat en langue des signes régionaux et des étudiants bénévoles.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Tout public
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	**Ariège** • Projet localisé sur un territoire, Le Festival Résistance est régulièrement soutenu par la Région dans le cadre des manifestations audiovisuelles.
ACTEURS	• Pilotage : regard nomade • Suivi : Région /DSOL/ DPC
CALENDRIER / DURÉE	• 15 jours
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• 80 personnes en situation de handicap

Action n° 13

PRITH numérique

Contact direction pilote: Laure Soula (DEF)

CONTEXTE	La Région collabore au groupe de travail sur l'insertion des personnes en situation de handicap dans le secteur du numérique : sur le volet intégration dans les sessions de formation et sur le volet intégration dans l'emploi.
OBJECTIFS	• Favoriser l'intégration des TH dans les sessions de formation financées par la Région. • Favoriser l'insertion des TH dans l'emploi dans le secteur du numérique.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Meilleure connaissance de l'offre de formation de la Région sur le PRF numérique, • Collaboration sur l'offre de services Ressources Humaines (Agefiph/ Région), • Meilleure connaissance de la plateforme Digitalskills, • Plan d'action pour l'insertion dans l'emploi spécifique TH (via le dispositif FIER par exemple).
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Personnes en situation de handicap souhaitant se former, trouver un emploi dans le numérique
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Occitanie
ACTEURS	• Pilotage : Agefiph • Autres : État, Région, cluster, FAFIEC, Syntec, CINOV, Université Fédérale, Cap Emploi.
BUDGET ANNUEL	• Participation au groupe de travail
CALENDRIER / DURÉE	• 2017-2019
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Augmentation du nombre de TH intégrant des formations numérique = meilleure communication, • Augmentation du nombre de TH en emploi dans le secteur du numérique = meilleure sensibilisation des entreprises.

Action n° 14

Appel à projets Labellisation Tiers Lieux Occitanie

Direction pilote: DEI

CONTEXTE	En 2018, la Mission Coworking du CGET a recensé 163 tiers lieux en Occitanie au début de l'année 2018, ce qui en fait la 4e région française en nombre de tiers lieux. Pour la Région, les tiers lieux doivent permettre de relever plusieurs défis auxquels doit faire face le territoire régional: • Défis liés au développement durable (aspects environnemental et social); • Défis liés aux difficultés de mobilité pour les salariés dans les grandes aires urbaines (congestion des transports); • Défis liés à l'attractivité économique de nombreux territoires: ruraux, en périphérie urbaine et en reconversion; • Défis liés à l'émergence d'une nouvelle économie collaborative et du manque de lieux favorisant son développement; • Défis liés plus largement l'amélioration des conditions de travail à travers la mise en place de nouvelles organisations du travail dans les entreprises privées comme dans les collectivités.
OBJECTIFS	A travers une labellisation et une mise en réseau des tiers lieux existants, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée souhaite **améliorer leur visibilité et valoriser ce type de structures** qui répond au besoin, pour les utilisateurs (travailleurs indépendants, salariés et employeurs) de disposer de lieux pouvant contribuer au travail collaboratif et à des nouvelles formes d'organisation. Il s'inscrit aussi dans l'objectif d'un développement équilibré du territoire.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Labellisation d'espaces travail collaboratif • Labellisation d'espaces de médiation numérique • Labellisation de fablabs
POINTS D'ATTENTION	• Tiers lieux en activité depuis plus de 12 mois à la date de la demande de labellisation (pour ceux dont l'existence est de 6 à 12 mois, critère apprécié en fonction du maillage territorial) • Présence de personnel • Amplitude des horaires d'ouverture
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	Toutes structures de droit privé et public qui développent une activité de tiers lieu obligatoirement implantée en Région Occitanie tels que espaces de travail collaboratif, espaces de médiation numérique, fablab.
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: SELSFI / DEI • Suivi: SELSFI / DEI
MODALITÉS DE GESTION	• Appel à projet
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 15 000 €
CALENDRIER / DURÉE	• 22/04/2019 - 20/09/2019
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• 40 tiers lieux labellisés
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre de tiers lieux labellisés
COMMUNICATION	• Externe: *https://www.laregion.fr/Appel-a-projets-Labellisation-Tiers-Lieux-Occitanie*

Action n° 15

Appel à projets Fab Région

Direction pilote : DEI

CONTEXTE	Le développement des fablabs où les utilisateurs peuvent venir découvrir, expérimenter, partager, créer ou produire par eux-mêmes, constitue un facteur important d'autonomie, de créativité, d'innovation et de dynamique économique. Il s'inscrit dans les enjeux de la transformation numérique de l'économie régionale. En effet, l'appropriation de l'impression 3D par les entreprises ou par les artisans modifie les processus de fabrication en permettant de réaliser du prototypage rapide et des mini-séries. C'est donc un vecteur fort d'innovation en particulier pour les TPE et PME.
OBJECTIFS	• Maintenir le soutien à la création ou l'extension de fablabs dans le cadre de la complétude du maillage territorial • Ouvrir le soutien à la professionnalisation des fablabs existants
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Création de fablab • Extension de fablab
POINTS D'ATTENTION	• La démarche d'engagement à respecter les critères de la charte des Fablabs définie par le MIT *(http://fab.cba.mit.edu/about/charter/)* • La capacité technique et financière des candidats à mettre en œuvre et à pérenniser le projet • Les objectifs visés (quantitatifs et qualitatifs), les moyens mis en œuvre pour les atteindre et les évaluer • La démarche d'engagement à respecter les critères de la charte des Fablabs définie par le MIT (*http://fab.cba.mit.edu/about/charter/*)
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Associations (hors association relevant du domaine de l'enseignement supérieur et la recherche) • Collectivités territoriales et leurs groupements • Établissements publics de la Région en tant que partenaire non chef de file d'un « projet partenarial » : – Chambres consulaires – Établissements d'enseignement supérieur hors métropoles Toulouse et Montpellier
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage : SELSFI / DEI • Suivi : SELSFI / DEI
MODALITÉS DE GESTION	• Appel à projet
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 162 000 €
CALENDRIER / DURÉE	• 25/02/2019 - 20/09/2019
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre de fablabs accompagnés
COMMUNICATION	• Externe : *https://www.laregion.fr/AAP-FabRegion*

Action n° 16

Dispositifs de soutien au développement de services et d'expérimentations en zones de montagne (dont tiers lieux)

Directions pilotes: DEI & DATRM

AXE 1: UNE MONTAGNE FIÈRE DE SA CULTURE, ACCUEILLANTE ET INCLUSIVE
MESURE 4: FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES

CONTEXTE

La question de l'accès aux services est une question centrale en zone de montagne. Les réponses à apporter doivent être recherchées dans le cadre des 13 Schémas Départementaux d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

Dans le cadre du présent Plan, plusieurs volets ont été priorisés: les Maisons de services aux publics (MSAP), le numérique et les commerces de proximité.

- **Les Maisons de services aux publics** (MSAP) délivrent une offre de proximité à l'attention de tous les publics: information, accompagnement pour des démarches administratives…

  Les MSAP sont au nombre de 155 en Occitanie dont 79 en zone de massif (24 dans les Pyrénées, 55 dans le Massif Central). Les MSAP sont des outils territoriaux importants qui assurent certaines missions spécifiques aux territoires de montagne: les services auprès des saisonniers pourraient par exemple y être rendus (aide à la recherche de logement…).

  En complément, les maisons de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée se trouvant en zone de montagne délivrent un service d'information aux publics sur les politiques régionales, en offrant notamment un service de transport, d'accompagnement des entreprises, de formation des demandeurs d'emploi…

- **Le numérique constitue un enjeu important** dans la question de l'accès aux services. Alors que la dématérialisation des procédures administratives se généralise, la couverture hétérogène en termes de réseaux fixe et mobile conduit à un accès limité aux services et usages numériques en zone montagne. De plus, les offres de services numériques s'avèrent peu adaptées aux spécificités des habitants des zones de montagne: personnes âgées, enclavement des territoires, difficultés d'installation des néo-ruraux…

- **Le maintien du commerce de proximité** en zone de montagne est essentiel: Le tissu économique de montagne connaît une singularité qui l'expose à des problématiques particulières liées à son relief, son enclavement mais aussi son éloignement des grandes métropoles régionales. Le maintien, l'installation ou le développement des activités commerciales de première nécessité qui n'existent pas ou plus à l'échelle communale constituent un enjeu majeur de la vitalité et du dynamisme des zones de montagne.

OBJECTIFS	• pour le développement et l'amélioration des Maisons de services aux publics : – disposer d'une connaissance fine de la couverture territoriale par les MSAP et du niveau de service rendu et de son adéquation avec les besoins du territoire, – sur la base de ce bilan, initier une mise en réseau des MSAP, afin de partager les bonnes pratiques, – réfléchir aux fonctions complémentaires à prendre en compte pour bien adapter les services MSAP aux zones de montagne. • pour le développement des usages du numérique : – accompagner des actions de sensibilisation autour de pratiques numériques en direction de publics spécifiques (éloignés de la société de l'information), – développer des services d'information sur la mobilité (transport) et l'emploi (pluriactivités), – renforcer l'égalité d'accès des citoyens aux services publics (santé, éducation, social, administration publique). • pour le maintien et le développement des commerces de proximité : – soutenir les projets portés par des Communes, des EPCI ou des entreprises visant le maintien, la création ou le développement d'activités de commerce ou d'artisanat de proximité qui n'existent pas ou plus à l'échelle de la commune et qui répondent à des besoins de première nécessité de la population locale.
ACTIONS	• Les MSAP : animer une instance de mise en réseau des MSAP ayant pour objectifs : – d'identifier et de valoriser les bonnes pratiques, – d'évaluer les mutualisations possibles, – de proposer des évolutions (via des expérimentations) des MSAP en intégrant notamment : la médiation numérique, la prise en compte des enjeux des saisonniers, la mise en œuvre de tiers lieux permettant de développer le télétravail, le rôle social des MSAP, notamment pour les personnes isolées, les besoins spécifiques des territoires de montagne… • Le numérique : – mise en place de plateforme multimodale de transport et de services d'information en temps réel associés, – développement d'équipements fixes et itinérants (MSAP, FabLab, tiers-lieux, Maison de santé pluri-professionnelle (MSP)…) et d'offres de mutualisation de services au public (e-santé, médiation numérique, e-learning, e-tourisme, e-sport/environnement naturel, e-services (automatique de distribution pour compenser l'absence de services de proximité).) avec l'ensemble des acteurs concernés (administration publique, personnels de santé, acteurs sociaux, régie de transport, associations…) - aide à l'investissement de matériels spécifiques, - frais de formation du personnel, - prestations d'animation, - mise en réseau, - appel à projet Labellisation Tiers Lieux Occitanie, - appel à projet Création de Tiers Lieux en zone de montagne. • Les commerces de proximité : Soutien au développement du commerce de proximité à travers le dispositif Pass commerce de proximité : pour l'immobilier, le matériel neufs de production, subvention Région maximum de 80 000 € pour porteur public et 20 000 € pour privé. En complément de ces actions, il est proposé d'inscrire une étude spécifique au programme de travail du CGET en 2019. Expérimenter localement un service de « conciergerie » permettant d'apporter une réponse sur mesure en coordonnant les diverses offres de services présentes sur le territoire (mobilités…)
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Tous les habitants des territoires de montagne dont les saisonniers, les publics les plus fragiles : les demandeurs d'emplois, les personnes âgées, les femmes seules…
PARTENARIAT	• Tat, Région, Conseils départementaux, territoires de projets (agglomérations, PETR, Pays, PNR), intercommunalités, Groupe caisse des dépôts, Pôle Emploi, La Poste, Chambres consulaires…

AXE 3 : UNE MONTAGNE QUI PRODUIT
MESURE 18: INNOVER ET EXPÉRIMENTER POUR CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ENTREPRISES EN MONTAGNE

CONTEXTE	La concentration et la métropolisation des activités augmentent les contraintes liées à l'éloignement et le relief des zones montagneuses. Le tissu d'entreprises s'éparpille, les pôles d'activités et de services s'éloignent… Il en découle un allongement des distances et temps de déplacements pour la logistique ou les trajets domicile-travail, un isolement accru des entreprises au regard des services, des approvisionnements, de la logistique. Préserver l'équilibre économique de ces territoires impose d'imaginer de nouveaux modèles plus collectifs, mutualisés, ou dématérialisés d'exercice de l'activité économique.
OBJECTIFS	Soutenir les TPE et PME et renforcer l'attractivité des territoires par la dynamique collective et l'innovation : • rechercher des solutions de mutualisation d'activités support, de la logistique… par des actions collectives, • soutien au développement PME et TPE par la prise en compte de l'ensemble des dimensions susceptibles d'y contribuer : l'investissement, les mutations technologiques, la transition numérique et écologique, • maîtriser la distribution des productions alimentaires, • développer de nouvelles activités économiques, de nouvelles formes de télétravail ou co-working par le développement de tiers lieux.
ACTIONS	• Expérimenter pour les projets collectifs des entreprises, • Expérimenter sur la logistique alimentaire, • Soutenir les entreprises e-commercialisation des productions de montagne : – Accompagnement au développement du numérique en interne : mise en œuvre pratique d'un système d'information, d'outils collaboratifs, formalisation des processus internes, schéma directeur informatique au sein de l'entreprise permettant d'améliorer ses performances, – Développement d'outils numériques d'accès au marché : création d'un site permettant la vente en ligne, mise en œuvre d'une stratégie de présence sur les réseaux sociaux ou les réseaux spécialisés, mise en place des outils de suivi et d'évaluations des performances, – Accompagnement des investissements matériels afférents à ces deux volets hors renouvellement de matériel. = PASS Occitanie (volet transition numérique) : subvention d'investissement proportionnelle avec un taux d'intervention de 50 % des dépenses éligibles plafonnées à 20 000€ sur un projet de 24 mois maximum. • Accompagner l'investissement pour le développement des tiers-lieux : – Investissements matériels, – Frais de formation du personnel, – Prestations d'animation, – Mise en réseau. = Projet d'appel à projet spécifique « Tiers Lieux en zone de montagne », = Dispositif régional Equipements publics – création d'espaces associatifs et / ou mutualisés, = Dispositif régional Soutien aux infrastructures d'accueil des activités économiques.
BÉNÉFICIAIRES	TPE-PME, entreprises en création, associations de l'économie sociale et solidaire (entreprises d'insertion ou entreprises adaptées), collectivités, associations, entreprises, établissements publics, salariés…
PARTENARIAT	État, Europe, Région, Groupe Caisse des Dépôts, Ad'Occ, Collectivités territoriales, réseau des développeurs, associations, entreprises, réseaux consulaires…

Action n° 17

Création et extension d'espaces associatifs ou mutualisés
(communes de moins de 3000 habitants)

Direction pilote: DATRM

CONTEXTE	Au sein de ces territoires, 52 000 nouveaux habitants s'installent chaque année, faisant de notre région la région la plus attractive de France. Cette attractivité est un élément clé du développement actuel et à venir de la région. Elle transforme le fonctionnement du territoire régional et alimente son développement. En conséquence, il convient pour la Région, de mettre en œuvre des politiques publiques, répondant aux besoins engendrés par cette croissance démographique, préservant la qualité de vie de ses habitants et promouvant un développement économique pourvoyeur d'emplois, qui valorisent les spécificités et les complémentarités des territoires qui la composent. Dans un souci de vitalité et de développement du lien social dans les territoires, notamment les territoires ruraux, la Région soutient la construction d'espaces associatifs mais également le développement de nouveaux espaces de type « espaces mutualisés » tels que les Maisons de Services aux Publics ou encore les bâtiments associatifs incluant les tiers-lieux.
OBJECTIFS	• Construction ou extension d'espaces associatifs sur la base de critères qualitatifs de dimensionnement et d'usages. Seront exclues les salles utilisées majoritairement pour les activités scolaires et périscolaires, ainsi que les salles des mariages ou du Conseil. Une attention particulière sera portée sur le dimensionnement de la salle par rapport au nombre d'habitants de la commune et sur les usages prévisionnels. • Construction ou extension d'équipements de services mutualisés de type Maison des Services au Public, bâtiments associatifs incluant les tiers-lieux… • Les projets devront intégrer une démarche respectueuse de l'environnement, notamment la recherche de l'efficacité énergétique maximale compte tenu des meilleures technologies disponibles et la recherche d'au moins une solution de recours aux énergies renouvelables. • Les projets devront également veiller à améliorer les conditions de travail, voire le développement de l'insertion dans le travail. • Ces critères seront assouplis pour les communes faiblement peuplées situées dans un territoire lui-même peu dense.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Communes / EPCI de moins de 3 000 habitants hors métropoles
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie

DÉPENSES ÉLIGIBLES	• Sont éligibles les opérations situées dans les communes de moins de 3 000 habitants hors Métropoles. • Sont éligibles les travaux uniquement, hors dépenses d'acquisitions immobilières et achat d'équipements. • L'aménagement des abords de l'équipement public (parking) ne sera pas retenu au titre de ce dispositif. • Les frais de maîtrise d'œuvre seront retenus au prorata des dépenses éligibles.
ACTEURS	• Pilotage : Région
PARTENAIRES	• Locaux : communes et EPCI
MODALITÉS D'INTERVENTION	• Le dispositif prend la forme d'une subvention, avec un taux maximum d'intervention de 25 % des dépenses éligibles. – Plafond de subvention : 100 000€. – Subvention minimum : 1 000€. • Une seule opération éligible par an et par localisation

Action n° 18

Campus Occitanie connectés

Direction pilote: DRTES

CONTEXTE	La Région Occitanie et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) souhaitent ensemble mettre en place le dispositif « Campus Connectés » à la rentrée 2019. Il s'agit d'un dispositif expérimental, co-construit avec les collectivités locales, qui a pour objectif de permettre à des jeunes éloignés des métropoles de suivre une formation supérieure à distance, près de chez soi, avec un accompagnement méthodologique en présentiel.
OBJECTIFS	Favoriser l'intégration dans l'enseignement supérieur de ceux qui hésitent à poursuivre des études supérieures et préfèrent s'y engager à distance compte tenu de leur contexte géographique, économique ou familial.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	**Offre d'un bouquet de formations à distance qui proposent un accompagnement pédagogique**: 28 formations proposées par les Universités d'Occitanie (Université de Montpellier, Université de Toulouse 1 Capitole et Université de Toulouse 2 Jean Jaurès) et des formations proposées par des universités d'autres régions.
POINTS D'ATTENTION	• **Un espace de travail convivial, équipé et connecté pour accueillir des étudiants inscrits dans un cursus d'enseignement supérieur à distance.** Le jeune apprenant ne reste pas isolé chez lui et étudie dans un espace de travail socialisant dans une dynamique collective. • **Un accompagnement de proximité grâce au recrutement d'un tuteur méthodologique par site:** il assure un accompagnement collectif et individualisé des jeunes apprenants, entretient un climat d'apprentissage favorisant l'engagement, la persévérance, la socialisation, autant d'éléments clés pour la réussite. Le tuteur de proximité travaille en lien avec le tutorat pédagogique assuré par les Universités délivrant la formation à distance.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Jeunes éloignés des métropoles, néo-bacheliers
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Expérimentation en Occitanie: 3 lieux sont choisis pour lancer l'expérimentation à la rentrée 2019: • Le Vigan (Gard) • Cahors (Lot) • Carcassonne (Aude)
ACTEURS	• **Pilotage et suivi:** Rectorats/Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation (MESRI) et Région Occitanie
PARTENAIRES	• Le **projet de labellisation «Campus Connecté» du MESRI** est **porté par une Collectivité territoriale** (exemples: Commune Le Vigan, Carcassonne Agglo, Communauté d'agglomération du Grand Cahors) • Le **recrutement du tuteur méthodologique** est porté par la Commune du Vigan, Carcassonne Agglo (+ Ville ?), le GIP Rectorat Toulouse sur Cahors. • **Les lieux de formation**: – Le lycée Chamson du Vigan (cité scolaire gérée par le département du Gard) – Le tiers-lieu KAPPA'R, espace numérique géré par Carcassonne Agglo – Le Centre universitaire Maurice Faure, bâtiment Syndicat mixte SMOCUC hébergeant l'Université Jean Jaurès Toulouse 2 et l'ESPE – Régionaux: Université de Montpellier, Université de Toulouse 1 Capitole et Université de Toulouse 2 Jean Jaurès), des lycées pour certains BTS – Nationaux: formations proposées par des universités d'autres régions
MODALITÉS DE GESTION	• Subvention d'investissement (équipement salles, matériels informatiques) sollicitée à la Région Occitanie • Subvention de fonctionnement (recrutement tuteur): MESRI, Rectorat Toulouse, Région Occitanie (sur Le Vigan)

BUDGET ANNUEL	• État : 50 000 € d'amorçage + 1000 € par étudiant pendant 3 années universitaires • Région : 50 000 € maximum en investissement et marginalement en fonctionnement (10 000 € à 55 000 € prévus sur Le Vigan)
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 120 000 €
CALENDRIER / DURÉE	• Expérimentation prévue pour 3 ans
ÉVALUATION	• Bilan annuel et en fin d'expérimentation (en lien avec les tuteurs méthodologiques et pédagogiques des universités partenaires)
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Toucher le public ciblé en nombre (répondre à une demande réelle).
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre d'étudiants accueillis à la rentrée de septembre • Nombre d'étudiants arrivés en cours d'année • Nombre d'étudiants en juin • Origine des étudiants • Typologie des formations préparées et nombres d'inscrits dans le lieu • Pyramide des âges des bénéficiaires du lieu • Analyse des situations de vie des bénéficiaires du lieu (ex. charge de famille, emploi à temps partiel, handicap…) • % de réussite aux examens visés • Nombre (ou %) de réorientations • Nombre d'étudiants poursuivant dans le lieu l'année suivante, poursuivant dans un établissement de l'ESR, ne poursuivant pas • Nombre d'étudiants en parcours différenciés prescrits par leur établissement d'inscription (parcours « Oui Si ») • Le cas échéant, nombre d'activités organisées dans le lieu en complément de l'accompagnement (par ex. conférences, débats…) et taux d'assiduité à ces activités

COMMUNICATION	• Interne : sur le site de la Région • Externe : auprès des étudiants des zones concernées, des proviseurs et des universités régionales

Action n° 19

Déploiement du réseau Occitanie e-formation

Direction pilote: Service Qualifications Professionnelles (SQP)

CONTEXTE	Dans le cadre de sa compétence en matière de formation professionnelle, l'égalité d'accès à la formation sur tous les territoires de la Région Occitanie est un véritable enjeu. La distance est citée (pour plus de 20 % des demandeurs d'emploi) comme un frein à l'accès à la formation. Le dispositif de formation à distance, conforté par la nouvelle législation de mars 2014, permet d'apporter des solutions à cette problématique. Par ailleurs, le secteur de la formation professionnelle connaît une forte mutation liée au numérique avec un changement de la logique de méthode d'apprentissage unique et de lieu unique pour tendre vers des écosystèmes de plus en plus ouverts et multimodaux. Le dispositif Occitanie e-formation est inédit et répond à des enjeux forts portés par la Région : égalité d'accès à la formation dans les territoires éloignés, innovation et qualité pédagogique grâce au numérique.
OBJECTIFS	Déployer un dispositif ambitieux de formation à distance qui s'appuie sur l'expérience conduite sur la partie ouest du territoire à travers le réseau Pyramide. Pour répondre à un besoin de formation atomisé, il s'agit de constituer à l'échelle régionale, des groupes de stagiaires suivant une même formation. Il est prévu d'organiser à l'échelle de l'Occitanie un réseau d'espaces de formation à distance proposant un accompagnement renforcé des stagiaires, en particulier sur la prise en main des outils.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Marchés pour déployer des espaces Occitanie e-formation • Installation des espaces e-formation au sein des Maisons de Région • Marchés spécifiques d'achat de formation à distance (modalités pédagogiques et techniques précises) • Développement d'une plateforme de formation à distance *www.formation-occ.com* et mise à disposition de cet outil • Accompagnement et formation des organismes aux modalités pédagogiques à distance
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Demandeurs d'emploi
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Près de 30 lieux répartis sur le territoire de la Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage : SQP • Suivi : SQP • Autres : DSI
MODALITÉS DE GESTION	• Marchés à bons de commande
BUDGET ANNUEL	• 700 000€ pour les espaces e-formation • 50 000€ pour l'hébergement et la maintenance de la plateforme pédagogique régionale • 5M€ : offre de formation
CALENDRIER / DURÉE	• Janvier 2019 – Décembre 2023
ÉVALUATION	• SQP
COMMUNICATION	• Interne : DEF / Service territorial • Externe : *Meformerenregion.com* – Partenaires de l'emploi et de la formation – Organismes de formation

Action n° 20

Innover et expérimenter pour la santé en montagne

Contacts direction pilote: Christelle Bessonies et Julie Laure (DSOL & ECS)

CONTEXTE	L'Occitanie connaît un contexte de difficultés persistantes en matière de démographie médicale, marqué par des problèmes d'accessibilité aux médecins généralistes en activité, des inégalités territoriales de répartition et des besoins croissants de soins médicaux et paramédicaux au regard notamment du vieillissement de la population. En zone de montagne, l'accès aux soins peut être rendu difficile notamment compte tenu des contraintes géographiques et météorologiques impactant le temps de parcours domicile/lieu d'exercice des praticien.ne.s. Cette question est ressortie comme la première préoccupation des habitants, élus et acteurs des territoires de montagne. Ces zones peuvent également être sujettes à des fluctuations saisonnières de population liées au tourisme, ce qui impacte les réponses aux besoins en soins des populations. La prise en compte des « territoires spécifiques » est l'une des préoccupations de la loi de modernisation du système de santé, avec une territorialisation adaptée et partagée par les différents acteurs du territoire. Toutefois, des besoins peuvent aujourd'hui restés insatisfaits, en particulier pour répondre conjointement à des enjeux sanitaires et sociaux.
OBJECTIFS	• **Dans un souhait partagé d'identifier, tester, développer des solutions innovantes répondant à des besoins spécifiques, l'objectif est de définir une méthodologie partenariale pour partager constats et besoins, identifier des solutions et examiner la faisabilité (juridique, technique, financière, etc.)**
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Mettre en place un groupe de travail partenarial, « laboratoire d'idées » visant à confronter et analyser les enjeux, les besoins, à partager des solutions existantes, afin d'identifier des solutions innovantes et les initier en zone de montagne. • Dans le cadre du développement de la télémédecine, soutenir l'expérimentation des « cabines » de médecine permettant une aide au diagnostic à distance. • Accompagner à titre expérimental des équipements itinérants de médecine (ex: soins dentaires) en zone de montagne.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• L'ensemble de la population, des collectivités et des professionnels de santé des zones de montagne
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Zones de montagne de la Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: Région – ARS - Préfecture
PARTENAIRES	• Locaux et régionaux: État, Région, Conseils départementaux, Groupe Caisse des Dépôts, représentants des professionnels, associations
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre de réunions du groupe de travail • Nombre de projets innovants initiés et accompagnés

Action n° 21

Développement de la télémédecine en zones de montagne

CONTEXTE	L'Occitanie connaît un contexte de difficultés persistantes en matière de démographie médicale, marquée par des problèmes d'accessibilité aux médecins généralistes en activité, des inégalités territoriales de répartition et des besoins croissants de soins médicaux et paramédicaux au regard notamment du vieillissement de la population. En zone de montagne, l'accès aux soins peut être rendu difficile notamment compte tenu des contraintes géographiques et météorologiques impactant le temps de parcours domicile/lieu d'exercice des praticien.ne.s. La prise en compte des « territoires spécifiques » est l'une des préoccupations de la loi de modernisation du système de santé, avec une territorialisation adaptée et partagée par les différents acteurs du territoire concerné. Compte tenu de l'importance des territoires de montagne dans la région, l'ARS Occitanie y accorde une vigilance particulière.
OBJECTIFS	• **Poursuivre le développement des projets de télémédecine régionaux de filières ou de parcours matures (urgences, AVC, télé-neuro-chirurgie, plaies complexes…)**
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Il s'agira de la mise en œuvre d'un « programme de déploiement territorial de la télémédecine » dont le premier volet est le parcours prioritaire « Vieillissement » avec le cadre d'orientation régional PÂSTEL (Personnes Âgées Services Télémédecine), qui a été expérimenté sur 2 territoires pilotes et qui sera étendu à toute l'Occitanie et notamment dans les zones de montagne. • Il s'agira également de développer la télémédecine sur d'autres spécialités et sur d'autres parcours prioritaires, en investissant particulièrement le champ des personnes atteinte d'un handicap, afin d'établir un guide de déploiement adapté à chaque parcours.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• L'ensemble de la population et des professionnels de santé des zones de montagne
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie et plus particulièrement les zones de montagne
ACTEURS	• Pilotage : ARS
PARTENAIRES	• Régionaux : ARS, GIP e-santé, Centres hospitaliers et cliniques privées, Groupe Caisse des Dépôts, représentants des professionnels libéraux : Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux Occitanie (URPS), Ordres, associations de patients
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre d'établissements, maisons et centres de santé bénéficiant du déploiement de la télémédecine par an, déploiement opérationnel de la démarche PÂSTEL avec montée en charge progressive des usages.

Action n° 22

loRdi

Direction pilote : DEJ

CONTEXTE ET OBJECTIFS	Soucieux de réduire « la fracture numérique » et désireux de stimuler l'accès pour tous à l'outil informatique au sein de l'établissement ou du Centre de Formation Apprentissage, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée souhaite équiper les lycéen.ne.s et apprenti.e.s en seconde ou en 1re année de CAP d'un ordinateur portable individuel.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	Ces ordinateurs seront acquis au travers du dispositif Carte Jeune Région. Chaque élève ne pourra percevoir loRdi qu'une seule fois. Le dispositif sous conditions de ressources est accessible, sur demande aux bénéficiaires suivants : • **Voie scolaire** – Seconde d'enseignement général et technologique – Seconde professionnelle – 1re année de CAP (A) en 2 ans ou en 3 ans • **Apprentissage** – Seconde Bac Professionnel en 3 ans – 1re année de CAP (2 ou 3 ans) • **École de la Deuxième Chance Régionale**
MODALITÉS D'ACCÈS	Pour ce faire, la Région met en place deux modalités d'acquisition de ce matériel : • **Élève d'un établissement labellisé « Lycée numérique »** Si vous êtes scolarisé.e dans un établissement labellisé « Lycée numérique », que vous êtes entré.e en seconde à la rentrée 2018 et que vous possédez votre Carte Jeune Région, alors la Région vous fournira gratuitement LoRdi. Aucune démarche de votre part n'est à prévoir. • **Élève d'un établissement non labellisé « Lycée numérique » ou CFA** Commandes du 1er septembre au 31 mars.
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
COMMUNICATION	• *https://www.laregion.fr/Aide-a-l-acquisition-d-un-ordinateur-portable-LoRdi*

Action n° 23

Carte Jeune Région

Direction pilote: DEJ

PRÉSENTATION	La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé. Elle aide les 232 000 lycéen.ne.s, 36 000 apprenti.e.s du territoire et les 1400 élèves des Écoles de la deuxième chance régionales à aller toujours plus loin. C'est le support numérique de l'ensemble des aides de la Région en faveur des lycéen.ne.s et apprenti.e.s d'Occitanie. La Carte Jeune est conçue pour faciliter votre quotidien et soutenir votre pouvoir d'achat, tout au long de votre parcours de formation.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Lycéen.ne.s, apprenti.e.s, élèves de l'École régionale de la deuxième chance
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
COMMUNICATION	• *https://www.laregion.fr/la-carte-jeune-region-c-est-quoi-35189*

Action n° 24

Renforcement de l'offre de formation sur le numérique pour les demandeurs d'emploi

Direction pilote: Service Qualifications Professionnelles (SQP)

CONTEXTE	Le numérique est aussi transverse à tous les secteurs d'activité de l'économie et les entreprises sont ainsi amenées à conduire une transformation numérique (d'ici à 2020, 90 % des métiers nécessiteront des compétences numériques). La Région accompagne cette transition numérique sur le volet de la formation professionnelle et souhaite agir plus globalement contre la fracture numérique. Pour répondre aux gisements d'emploi dans le secteur du numérique, la Région a fortement augmenté le nombre de formations dans le numérique. Elle a notamment créé, dès 2015, l'École Régionale du Numérique qui propose aux demandeurs d'emploi des formations innovantes dans ce domaine. En 2017, 15 sites sont déployés sur les 13 départements de la région.
OBJECTIFS	• Offrir des perspectives d'emplois pour des publics peu qualifiés • Répondre aux besoins en compétences des entreprises du secteur • Former sur les métiers émergents comme la Cybersécurité, le BIG DATA etc.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Les certifications (titre, diplôme, CQP) dans les différents domaines du numérique: création d'interface, développement, systèmes et réseaux, stratégie digitale, cyber sécurité, métiers de la donnée/big data… • Des formations professionnalisantes permettant d'accéder à un métier émergent, • Des formations « Compétences plus », qui permettent l'adaptation des compétences et l'apprentissage de logiciels spécifiques.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Demandeurs d'emploi
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• La Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: SQP – UDQ - UAF • Suivi: SQP – UDQ - UAF • Autres: ST
MODALITÉS DE GESTION	• Marchés à bons de commandes
BUDGET ANNUEL	• 6 880 000 €
CALENDRIER / DURÉE	• 1er janvier/30 juin 2020
ÉVALUATION	• SQP, ST
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Augmentation du niveau de qualification • Intégration dans le monde du travail

Action n° 25

Déploiement des écoles régionales du numérique

Direction pilote: Service Qualifications Professionnelles (SQP)

CONTEXTE	L'École régionale du numérique a été lancée afin d'offrir aux demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés un accès de proximité à des formations innovantes en matière de numérique pour lesquelles les besoins en recrutement sont avérés.
OBJECTIFS	• Proposer une offre de formation innovante de proximité en adéquation avec les besoins en compétences des entreprises locales. • Permettre à des personnes peu ou pas qualifiées d'accéder à des formations qualifiantes dans un secteur à fort potentiel d'emploi
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Parrainage de chaque promotion • Organisation de projets pédagogiques divers (Masterclass, Hackathon, visites entreprises, évènements,...) • Mise en relation avec nos partenaires œuvrant dans le numérique (Welcome Tour à l'IoT de Labège, Quai des savoirs,...)
POINTS D'ATTENTION	• Pérenniser le réseau • Réaliser une veille attentive sur les territoires, les unités territoriales doivent être un relais d'information • Réaliser une veille des articles de presse où les ERN sont évoquées par les personnalités politiques locales. La Région et la collectivité accueillante doivent communiquer dans la presse de manière concertée • Étude des différentes sollicitations de territoires voulant ouvrir une ERN
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Demandeurs d'emploi ayant un niveau Bac ou infra Bac • Public féminin • Public issu des Quartiers Politique de la Ville • Public en situation de handicap
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: SQP • Suivi: Marianne DE OLIVEIRA
PARTENAIRES	• Locaux: collectivités accueillant une ERN sur leur territoire, partenaires du SPRO, organismes de formation (choisis dans le cadre du Programme Régional de Formation) • Nationaux: Grande école du numérique
MODALITÉS DE GESTION	• Établissement d'une convention tripartite entre la Région, la collectivité accueillante et l'organisme de formation. • La Région prend en charge 100 % des frais pédagogiques liés à la formation • La collectivité accueillante met à disposition des locaux à titre gracieux et participe activement à l'ancrage de la formation au sein de son territoire • L'organisme de formation dispense la formation tel que défini dans le cadre du PRF.
BUDGET ANNUEL	• Environ 2 000k€
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 120 K€
CALENDRIER / DURÉE	• Chaque session de formation dure environ 10 mois. Elles sont renouvelées de manière cyclique.

ÉVALUATION	• Une étude a été réalisée par le Carif Oref, demande à renouveler
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Continuer la sensibilisation des entreprises qui jusqu'ici ne voyaient pas l'intérêt d'embaucher des niveaux Bac+2 et ne souhaitaient que des profils de niveau Bac+4/5 (ingénieur) • Continuer d'encourager la poursuite d'études pour ceux qui le souhaitent • Renforcer les liens avec les écoles susceptibles d'accepter les apprenants ERN en poursuite d'études (contrat pro)
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Taux de réussite à la certification • Taux de femmes • Taux de personnes en situation de handicap • Taux de public issus des QPV
COMMUNICATION	• Interne : présenter le dispositif aux agents répondant au n° vert, continuer à sensibiliser les autres services de la DEF, ainsi qu'aux autres directions. Communiquer sur l'intranet • Externe : Communication à stabiliser (signalétique, plaquettes, cartographie,…), mettre à jour et abonder le site Région (proposer une cartographie, les dates de démarrage des sessions ainsi que les organismes à contacter.

Action n° 26

Pass Occitanie

Directions pilotes: AD'OCC & DEI

CONTEXTE ET OBJECTIFS	Voté en juillet 2017, le dispositif « Pass Occitanie » est un soutien global et réactif des projets des petites entreprises de moins de 40 000€, dans tous les domaines clés du développement de l'activité et de l'emploi. Ce dispositif a pour objectif de soutenir le développement de la petite entreprise par la prise en compte de l'ensemble des dimensions susceptibles d'y contribuer: l'investissement, les mutations technologiques, la transition numérique et la transition énergétique et écologique.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Petites entreprises: entreprises indépendantes de moins de 50 salariés (et CA< 10 M€) comptant au moins un salarié, immatriculées et disposant d'un 1er bilan d'activité sur 12 mois minimum • Entreprises en création uniquement lorsque le financement régional permet de mobiliser un financement FEADER, au titre du programme LEADER
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
FORME DE L'AIDE	Subvention
MODALITÉS	Le Pass Occitanie prend la forme d'une subvention d'investissement proportionnelle avec un taux d'intervention de **50 % des dépenses éligibles**. S'agissant des dépenses de la **catégorie Innovation**, le taux d'intervention est porté à **70 %** des dépenses éligibles. La subvention Région est plafonnée à **20 000 €** sur un projet de 24 mois maximum avec une assiette éligible minimale de **10 000 €**
DÉPENSES ÉLIGIBLES	• Frais de conseil et d'études; • Frais de dépôt de brevets; • Matériels neufs de production; • Prestations de conseil visant à mettre en place des démarches d'écoconception, d'économie circulaire… • Frais d'accompagnement au développement du numérique en interne; • Développement d'outils numériques d'accès aux marchés; • Investissement matériel afférent au numérique *Nota: Exclusions: matériels d'occasion*
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• Coût projet: compris entre 10 000 € et 60 000 € • Plafond d'aide: 20 000 € • Taux d'intervention maximum1: jusqu'à 50 % (voire 70 % au titre de l'innovation)
CALENDRIER / DURÉE	• Durée maximum du projet: 24 mois
LIENS WEB	*https://www.laregion.fr/Pass-Occitanie* Lien pour déposer en ligne: *https://del.laregion.fr/*

Action n° 27

Contrat Croissance

Direction pilote : DEI

OBJECTIFS	Ce dispositif a pour objectifs de : • soutenir la croissance des entreprises dans leur programme de développement et de création d'emplois, • favoriser l'attractivité du territoire pour l'implantation de nouvelles entreprises nationales ou internationales, • renforcer l'ancrage territorial de nos entreprises. Le Contrat Croissance propose un accompagnement complet des projets.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Création d'établissement • Extension d'un établissement existant • Diversification de la production d'un établissement existant vers de nouveaux produits • Diversification de l'activité de l'établissement à condition qu'elle ne soit pas similaire à celle exercée précédemment • Changement fondamental de l'ensemble du processus de production d'un établissement • Amélioration de la protection de l'environnement au-delà des normes européennes en vigueur ou d'anticipation d'une future norme ou amélioration de l'efficacité énergétique
POINTS D'ATTENTION	• Les entreprises bénéficiaires relèvent notamment : – des filières soutenues par la Région (structurées, émergentes et locales), – ou des domaines de spécialisation de la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI), – ou des éventuels plans thématiques et sectoriels retenus par la Région Occitanie (plans régionaux du type plan aéronautique ou déclinaison des plans industriels nationaux ; ex : usine du futur) – ou d'un projet présentant un intérêt stratégique pour le territoire. *Sont exclus comme activités principales : les services financiers, les professions libérales, les banques, les assurances, les sociétés de commerce de détail et de négoce (BtoC).* • Situation économique des bénéficiaires : les entreprises doivent être en situation financière saine et à jour de leurs obligations fiscales et sociales.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Les entreprises selon la définition européenne relevant des filières structurées, émergentes ou à enjeu local : – Petites Entreprises : entreprises indépendantes de moins de 50 salariés, – Moyennes Entreprises : entreprises indépendantes de moins de 250 salariés, – Entreprises de taille intermédiaire (ETI) : entreprises indépendantes entre 250 et 5 000 salariés, – A titre exceptionnel grandes entreprises de 5 000 salariés et plus. • Les entreprises doivent avoir leur siège ou l'établissement concerné sur le territoire Occitanie. L'impact emploi devra concerner cet établissement. • Les associations sont éligibles : – si elles ont un agrément d'Entreprise d'Insertion (EI) ou d'Entreprise Adaptée (EA), – ou si le compte de résultat de la structure fait apparaître au moins 50 % de recettes issues de la vente de biens ou services.
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie

ACTEURS

- Pilotage: DEI
- Suivi: DEI
- Autres: Ad'Occ (qualification et accompagnement au montage)

FORME DE L'AIDE

SUBVENTION OU AVANCE REMBOURSABLE

Seuil des dépenses éligibles	Taux d'interventions maximum (équivalent subvention - ESB)				Montant Maximium	
	TPE- PME		*ETI*	*Grande Ent.*	*Subvention*	*Avance remboursable*
	<50 salariés	*< 250 salariés*	*< 5000 salariés*	*> 5000 salariés*		
Seuil minimal dépense matérielle: 40000 €	**20 % + 10 %** en zone AFR*	**10 % + 10 %** en zone AFR*	**10 %** en zone AFR		**1000000 €**	**2000000 €**
Seuil minimal dépense immatérielle: 300000 €						
Grand projet industriel > 10M€ d'nvestissement et > 50 créations d'emploi					**4000000 €**	**1000000 €**

**Taux porté à 50 % pour les TPE-PME qui mobilisent le volet accélération du parcours START'OC via un appel à projets (basé sur l'aode en faveur des jeunes pousses du régile SA.40453)*

PAGE WEB

https://www.laregion.fr/IMG/pdf/fiche_dispositif_contrat_croissance_et_annexe.pdf

Action n°
28

Contrat Innovation

Direction pilote: DEI, Service Filière et Innovation

CONTEXTE	Dans son Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la Région Occitanie fait de l'innovation une priorité absolue et relève le défi de transformer sa position de leader en matière de R&D en activité économique sur le territoire. La Région ambitionne de soutenir les projets d'innovation des entreprises régionales dès lors qu'ils sont ambitieux, structurants, moteurs de compétitivité et créateurs d'emplois.
OBJECTIFS	• Soutenir les projets d'innovation individuels stratégiques des entreprises • Soutenir l'innovation collaborative
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Étude de faisabilité • Recherche industrielle • Développement expérimental • Innovation de procédé et d'organisation
POINTS D'ATTENTION	• Assiette éligible minimum du projet : 40 000 €
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Entreprises relevant de filières structurées, émergentes ou à enjeu local : PE, ME, ETI. A titre exceptionnel : les GE • Associations avec agrément d'entreprise d'insertion (EI) ou d'entreprise adaptée (EA) • Sont exclus : les services financiers (hormis les fintech), les professions libérales, les banques, les assurances, les sociétés de commerce et de négoce
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Occitanie
ACTEURS	• Pilotage : DEI • Suivi : DEI
PARTENAIRES	• Régionaux : AD'OCC
MODALITÉS DE GESTION	• Au fil de l'eau
CALENDRIER / DURÉE	• Projet d'une durée maximale de 4 ans
ÉVALUATION	• Réunion de clôture
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Livrables définis dans la convention
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre de création d'emplois dû au projet • Nombre d'emplois maintenu grâce au projet • Augmentation du chiffre d'affaires

Action n° 29

Appel à projets READYNOV 2019-2021

Direction pilote: Direction de l'Économie et de l'Innovation

CONTEXTE	La performance économique de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée prend appui sur deux piliers de qualité: • un appareil d'enseignement supérieur et de recherche de très haut niveau, qui place Occitanie / Pyrénées-Méditerranée parmi les premières régions françaises pour de nombreux indicateurs en ce domaine; • des filières industrielles majeures structurées, émergentes, ou à enjeu local en région, porteuses de perspectives de développement, ayant par ailleurs d'ores et déjà intégré une culture d'innovation forte. Dans le cadre de la Stratégie Régionale pour l'Emploi et la Croissance et de la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI), la Région souhaite renforcer la dynamique partenariale entre les acteurs du système régional d'innovation et miser sur la complémentarité des compétences pour faire émerger les produits et les emplois de demain. Par ailleurs, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a souhaité mobiliser, dans le cadre des programmes opérationnels FEDER FSE Midi-Pyrénées et Garonne 2014-2020 et Languedoc-Roussillon 2014-2020 une partie des fonds européens sur les projets collaboratifs de Recherche, Développement et Innovation. Dans ce contexte, la Région lance l'appel à projets READYNOV qui présente pour cette nouvelle édition quelques nouveautés: • un lancement de l'appel à projets sur une période de 2 ans: du 1er mars 2019 au 28 février 2021, • la possibilité de déposer les dossiers au fil de l'eau sur ces 2 ans, • ouverture à de nouvelles thématiques.
OBJECTIFS	L'appel à projets READYNOV a pour objet de soutenir les projets innovants collaboratifs en vue de: • favoriser la collaboration entre entreprises et organismes de recherche, • renforcer les compétences en R&D dans les PME/ETI régionales pour créer de l'emploi qualifié, • faire émerger de nouveaux produits ou services générateurs de croissance et d'emploi, • contribuer à la structuration de filières régionales, • contribuer à l'émergence d'innovations sur l'ensemble des territoires y compris hors métropoles, • inciter les entreprises à engager une première démarche d'innovation.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	**Projets de R&D collaborative** dans les thématiques suivantes: • Transition énergétique, développement des énergies renouvelables (ENR), • Aéronautique, espace, • Véhicules autonomes, transports intelligents, • Numérique: systèmes intelligents, chaîne de la donnée, • Santé du futur et silver économie, • Productions agro-alimentaires territorialisées et valorisation de la biomasse, • Économie du littoral et de la mer, • Petit et grand cycle de l'eau, • Transition numérique et industrie du futur • Savoir-faire locaux et matériaux traditionnels (granit, cuir, textile, bois,...), • Tourisme, thermalisme et loisirs innovants en faveur d'un développement durable, connecté et expérientiel y compris en lien avec les Grands Sites Occitanie / Sud de France.
POINTS D'ATTENTION	La date d'éligibilité des dépenses (début des travaux) ne peut être antérieure à la date du dépôt du dossier et peut être fixée par le consortium au plus tard à la date de la réunion de lancement du projet.

BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Entreprise sous forme sociétale ; • Établissement public d'enseignement supérieur et/ou organisme de recherche d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ou un établissement privé d'enseignement supérieur ou recherche chargé de mission de service public ; • CTI (centre technique industriel), • CRITT labellisé CRT, • Associations (sous conditions), • Uniquement pour le secteur du tourisme, du thermalisme et des loisirs : Collectivités territoriales, groupements de collectivités (notamment EPCI), établissements ou sociétés publiques et expérimentant sur leurs territoires des technologies, des produits ou services innovants. • Structures ayant un siège social en Occitanie. *Activités inéligibles : les services financiers hormis les fintechs, les professions libérales, les banques, les assurances, les sociétés de commerce et de négoce (sauf si le projet a pour objectif de développer une activité industrielle).*
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie

ACTEURS	• Pilotage : Région • Suivi : Région
PARTENAIRES	• Régionaux : Bpifrance, DIRECCTE, Pôles de compétitivité…

MODALITÉS DE GESTION	Les porteurs de projets peuvent solliciter le soutien de l'Agence Régionale de Développement et de l'Innovation AD'OCC pour la recherche de partenaires industriels et/ou académiques et l'accompagnement au montage de leur dossier. L'instruction des dossiers se déroulera, au fil de l'eau, sur une période maximum de 4 mois à compter du dépôt du dossier complet à la Région. Dans le cadre de l'instruction, les services de la Région pourront : • demander l'avis d'experts extérieurs issus du monde de la recherche et de l'économie et soumis à des engagements de confidentialité et de non conflit d'intérêt ; • organiser une audition du consortium. Une fois l'instruction des services de la Région terminée, les projets seront soumis aux instances délibérantes de la Région.
CALENDRIER / DURÉE	• Appel à projet du 1er mars 2019 au 28 février 2021

Action n° 30

Offre de services RH pour les entreprises

Contact direction pilote: Laure Soula (DEF)

CONTEXTE	La Région Occitanie, dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique et de formation professionnelle, a mis en place une offre de services « Ressources Humaines » à destination des entreprises.
OBJECTIFS	• Pré-diagnostic RH: accompagnement RH aux changements liés à la digitalisation. • Contrat appui RH: accompagnent RH d'un projet d'innovation ou de développement stratégique. • Formation des salariés et dirigeants/GPEC: pour pallier l'obsolescence des compétences qui évoluent vite dans le numérique, former les salariés sur de nouvelles compétences numériques (ex. data) pour trouver de nouveaux marchés. • Accompagnement au recrutement: dans un contexte de pénurie de profils, mise en relation avec des apprenants formés par la Région, possibilité d'avoir recours au contrat appui recrutement.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Information et sensibilisation des entreprises: un numéro contact gratuit est mis à leur disposition pour connaître les aides dont elles peuvent bénéficier, • Pré-diagnostic ressources humaines (1 journée, financement Région à 100 %), • Développement des compétences: formation des salariés et des dirigeants, ingénierie de projet, GPEC et « contrat appui RH » (appui d'un cabinet conseil, financement 50 % Région), • Mise en relation organismes de formation-entreprises: ex. participation de tous les apprenants d'une formation numérique financée par la région au « Welcome Tour » de l'IoT, présentation du programme de formation au Syntec, parrainage de promotions par des entreprises, etc. • Accompagnement au recrutement (pour des profils rares ou atypiques): appui d'un cabinet conseil, financement 50 % Région; apprentissage: réseau des développeurs de l'apprentissage, application ANIE; Digitalskills.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Entreprises d'Occitanie, sous réserve des critères d'éligibilité de chaque dispositif
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: Région • Suivi: Région
PARTENAIRES	• Régionaux: Pôle Emploi, APEC, Agefiph
MODALITÉS DE GESTION	• Région: via des marchés et des subventions
BUDGET ANNUEL	• 6 M€
CALENDRIER / DURÉE	• Lancement de l'offre de services mi 2018. Toute l'offre de services est opérationnelle.
ÉVALUATION	• Nombre d'entreprises soutenues par type de dispositif, taille, secteur d'activité, territoire

RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Pass Conseil RH : un budget sur un an (jusqu'à mi 2019) pour accompagner 800 entreprises au total (de tous secteurs d'activité) • Contrat appui RH et contrat appui recrutement : budget 2019 pour accompagner une vingtaine d'entreprises au total (de tous secteurs d'activité) • Objectifs compétences : montée en compétences des salariés et des dirigeants sur le numérique
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre d'entreprises soutenues par type de dispositif, taille, secteur d'activité, territoire

COMMUNICATION	• Interne : information de toutes les directions apportant un soutien aux entreprises (DEI, DTT, DITEE, DAAF) et Ad'Occ, envoi de plaquettes ou réalisation de plaquettes communes ; site Internet intégré dans le portail « entreprendre en Occitanie » • Externe : 2 conférences de lancement en décembre 2018, une tournée départementale en 2019 ; actions avec les partenaires : Pôle Emploi, Agefiph, Leader, etc.

Action n° 31

Formation des salariés et dirigeants

Contact direction pilote: Laure Soula (DEF)

CONTEXTE	La Région mène une politique volontariste en matière de formation des salariés et des dirigeants, de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et de l'ingénierie de projets en cofinançant les programmes d'actions des OPCO via le dispositif « objectif compétences ».
OBJECTIFS	• Formation des dirigeants et salariés à l'intégration du numérique dans tous les secteurs d'activité (en lien avec la transition numérique, l'usine du futur, le BIM, etc.) • Formation des dirigeants et des salariés du secteur du numérique à l'acquisition de nouvelles compétences, leur permettant de lutter contre l'obsolescence des compétences dans le numérique et d'innover, d'aller chercher de nouveaux marchés
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Soutien de formations à la transition numérique et la cybersécurité • Soutien de formation dans le bâtiment en lien avec le BIM (maquette numérique) • Soutien de formations dans les domaines « innovants » du cloud, de la cybersécurité, de la donnée • Soutien à la structuration/ consolidation des start-up du numérique
POINTS D'ATTENTION	• Volonté de la Région de proposer un axe transverse numérique à tous les OPCO dans leurs programmes
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Entreprises ayant un besoin de formation de salariés ou de dirigeants sur des compétences numériques
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: Région, en lien avec les OPCO
MODALITÉS DE GESTION	• Cofinancement des plans d'action annuels des OPCA et fonds de formation
BUDGET ANNUEL	• FAFIEC (2019): 87 K€ • Mais le numérique est intégré dans tous les plans d'actions des autres OPCO
CALENDRIER / DURÉE	• Plans d'actions annuels
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Montée en compétence des salariés et des dirigeants: lutte contre l'obsolescence des compétences et possibilité de s'ouvrir à de nouveaux marchés • Structuration des Start up du numérique • Intégration de la compétence numérique dans tous les secteurs/métiers (ex. bâtiment)
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre d'entreprises, de salariés, de dirigeants, formés, par département, taille d'entreprises et secteur d'activité
COMMUNICATION	• Externe: Communication par les OPCA auprès de leurs adhérents

Action n° 32

Digitalskills

Contact direction pilote: Laure Soula (DEF)

CONTEXTE	La plateforme Digitalskills a été créée par le cluster du numérique côté ouest, Digital Place, avec un financement de la DIRECCTE et a été transférée au Carif-Oref, avec un cofinancement État-Région.
OBJECTIFS	• Créer une plateforme mettant en relation les entreprises cherchant des compétences dans le domaine du numérique (entreprises du numérique et entreprises de l'économie « traditionnelle ») et les stagiaires issus de formation.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Un module « aides »: aides aux entreprises en matière de ressources humaines • Un module « sourcer des écoles » (recensement des formations continues ou en alternance) • Un module « organismes de formation » (référencer les organismes de formation par mots clés de compétences) • Un module « recrutement » (offres d'emploi des entreprises, CV des apprenants)
POINTS D'ATTENTION	• Les entreprises inscrites sont majoritairement des entreprises du numérique. Une action sera donc conduite en 2019 pour faire connaître la plateforme aux entreprises de tous secteurs d'activité. • La saisie par les organismes de formation ne permet pas de garantir l'exhaustivité de l'offre: une bascule automatique sera développée en 2019 avec le site « me former » pour intégrer toute l'offre.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Toute entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité cherchant une compétence numérique en Occitanie • Tout apprenant ayant une compétence dans le numérique, cherchant un stage, une alternance, un emploi
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: Carif-Oref (État-Région), membre associé: Grand Cluster du Numérique Occitanie • Suivi: comités techniques, comités de pilotage.
PARTENAIRES	• Locaux: Taleez pour la CVthèque • Régionaux: Agefiph, Syntec
MODALITÉS DE GESTION	• Gestion par le Carif-Oref
CALENDRIER / DURÉE	• 2019: communication vers toutes les entreprises, nouveaux développements
ÉVALUATION	• Nombre d'entreprises adhérentes (du numérique/hors numérique), nombre de candidats, nombre d'organismes de formation, trafic sur le site
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Avoir toute l'offre de formation au numérique • Faire connaître l'outil à une majorité d'entreprises (communication), augmenter le trafic • Augmenter le nombre d'entreprises hors secteur numérique
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre d'entreprises adhérentes (du numérique/hors numérique), nombre de candidats, nombre d'organismes de formation, trafic sur le site
COMMUNICATION	• Externe: présentation à l'Agefiph, présentation par tous les opérateurs sélectionnés pour l'accompagnement à la transition numérique sur leurs actions de sensibilisation, présentation sur tous les salons TAF (Travail Avenir Formation), présentation à Pôle Emploi

Action n° 33

Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs

Contact direction pilote: Laure Soula (DEF)

CONTEXTE	Le Centre de ressources des groupements d'employeurs (CRGE) est financé par la Région pour soutenir la structuration des Groupements d'Employeurs adhérents. Une expérimentation est menée dans le Gers avec les 2 Groupements d'employeurs (GE) multisectoriels adhérents au CRGE, pour les accompagner à intégrer la compétence numérique dans leurs emplois partagés. La sensibilisation des entreprises adhérentes aux GE s'effectuera en lien avec les opérateurs de l'accompagnement à la transition numérique et les organismes de formation au numérique présents sur le territoire.
OBJECTIFS	• Expérimenter l'intégration de la compétence numérique dans 2 GE multisectoriels sur un territoire • Mettre en relation les GE avec les organismes de formation au numérique du territoire • Tirer les enseignements de cette expérimentation pour pouvoir diffuser les « bonnes pratiques » sur tous les territoires
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Sensibilisation des entreprises adhérentes aux GE à la transition numérique • Accompagnement à l'intégration de cette nouvelle compétence par le CRGE • Mise en relation avec les organismes de formation du territoire, pouvant proposer des apprenants ayant les compétences recherchées
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Les 2 GE gersois (GE 4 saisons et GE Gers en Gascogne) et leurs adhérents
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Gers (les 2 GE couvrant la totalité du département)

ACTEURS	• Pilotage: Région • Suivi: Région
PARTENAIRES	• Locaux: les 2 GE gersois • Régionaux: CRGE

MODALITÉS DE GESTION	• Soutien de la Région au CRGE, dans le cadre d'une convention globale annuelle
BUDGET ANNUEL	• Subvention au CRGE pour son plan d'action global 2019: 137 K€ dont 5 K€ sur l'action sur le numérique
CALENDRIER / DURÉE	• 2018-2019

RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Définition par le CRGE d'un accompagnement de GE existants à l'intégration de la compétence numérique • Sensibilisation des GE et de leurs adhérents à la transition numérique • Intégration de la compétence, création d'un emploi mutualisé • Méthodologie de transfert à d'autres GE
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• À définir dans le cadre de la convention avec le CRGE

Action n°
34 Pass Export

Contacts direction pilote: Martine Roussey (DEI)

CONTEXTE	La Région Occitanie est la 1re région française en termes de balance commerciale (10 milliards € en 2018), tirée par le secteur aéronautique (68 % des exportations régionales, dont la moitié réalisée par Airbus) et la 5e région exportatrice de France (10,5 % des exportations nationales en 2018) avec plus de 8 000 exportateurs en 2018. Dans la plupart des secteurs, le développement export constitue un relai de croissance essentiel pour les entreprises et conduit sur la durée à une hausse du chiffre d'affaires, des performances et du nombre d'employés. Le rôle de la Région est donc d'accompagner les entreprises dans la construction d'une stratégie export de long terme. Dans le cadre de son SRDEII, la Région Occitanie a adopté des dispositifs de soutien à l'export : le Pass export.
OBJECTIFS	• Augmenter le nombre de TPE et PME exportatrices : la région et la France de manière générale, manquent cruellement d'exportateurs comparées à nos voisins, ce qui fragilise la compétitivité régionale. • Améliorer les performances des entreprises déjà exportatrices (augmenter le CA Export et les emplois) : lancement de nouveaux produits à plus forte valeur ajoutée, approche de nouveaux pays cible, diversification, augmentation de ses performances (financières, ressources humaines, salaires du personnel) et son attractivité (levée de fonds, augmentation de capital, partenariat industriel et technologique).
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	Le Pass Export s'adresse aux TPE/PME qui souhaitent prospecter un ou plusieurs marchés export ou introduire un nouveau produit à l'export : • **Petit projet export :** assiette de 10 000 € à 40 000 € sur maximum 24 mois. Les Pass Export sont généralement sur des périodes plus courtes (12 à 18 mois), • **Amorçage de l'export :** entreprise pas ou peu exportatrice qui souhaite définir sa stratégie export et réaliser quelques missions exploratoires et / ou participer à un 1er salon international, • **Approche d'un nouveau marché :** pour les entreprises déjà expérimentées, il s'agit de l'accompagner sur une nouvelle zone géographique (plusieurs pays possibles) ou sur le lancement d'un nouveau produit destiné à un marché différent sur le pays déjà couvert par l'entreprise, • **Participation à des démarches collectives des partenaires de l'export (dont AD'OCC) :** incitation à participer aux actions collectives régionales à des coûts réduits (50 % de subvention).
POINTS D'ATTENTION	• les entreprises doivent être en situation financière saine et à jour de leurs obligations fiscales et sociales. • Les entreprises individuelles sont non éligibles. • Sont exclus comme activités principales les services financiers, les professions libérales, les banques, les assurances, les sociétés de commerce et de négoce, la filière viti-vinicole.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Les entreprises ayant un statut PME (selon la définition européenne) : entreprises indépendantes de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 50M€ (ou le bilan annuel est inférieur ou égal à 43M€)
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie. Les entreprises devront avoir leur siège ou un établissement actif sur le territoire Occitanie.

ACTEURS	• Pilotage : DEI, service Export • Suivi : DEI, Service Export
PARTENAIRES	• Régionaux : réseau des développeurs export (Bpi, CCIO, CRMA, BF…)
MODALITÉS DE GESTION	• Le PASS Export prend la forme d'une subvention, avec un taux maximum d'intervention de 50 % des dépenses éligibles. La subvention Région est plafonnée à 20 000 € sur un projet de 24 mois maximum avec une assiette éligible minimale de 10 000 € et maximale 40 000 € (HT).
BUDGET ANNUEL	• 3M€
COÛT MOYEN D'UN PROJET	En 2018 : • Le coût moyen d'un projet par entreprise est de 35 738 €. • Le soutien moyen par entreprise est de 17 869 € (50 %).
CALENDRIER / DURÉE	• Période de validité du PASS Export : jusqu'au 31 décembre 2022
ÉVALUATION	• Nombre d'entreprises accompagnées/an
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Augmentation du nombre d'entreprises exportatrices, augmentation du chiffre d'affaires export des entreprises
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre d'entreprises exportatrices en Occitanie
COMMUNICATION	• *www.laregion.fr/Pass-Export-OccitanieExterne* • pour déposer un dossier *del.laregion.fr*

Action n°
35

Contrat Export

Contacts direction pilote: Franck Edelaar (DEI)

CONTEXTE	La Région Occitanie représente la 1re région française en termes de balance commerciale (10 milliards € en 2018), tirée par le secteur aéronautique (68 % des exportations régionales, dont la moitié réalisée par Airbus) et la 5e région exportatrice de France (10,5 % des exportations nationales en 2018) avec plus de 8 000 exportateurs en 2018. Dans la plupart des secteurs, le développement export constitue un relai de croissance essentiel pour les entreprises et conduit sur la durée à une hausse du chiffre d'affaires, des performances et du nombre d'employés. Le rôle de la Région est donc d'accompagner les entreprises dans la construction d'une stratégie export de long terme. Dans le cadre de son SRDEII, la Région Occitanie a adopté des dispositifs de soutien à l'export : le Contrat export.
OBJECTIFS	• Augmenter le nombre de TPE et PME exportatrices : la région et la France de manière générale, manquent cruellement d'exportateurs comparées à nos voisins, ce qui fragilise la compétitivité régionale. • Améliorer les performances des entreprises déjà exportatrices (augmenter le CA Export et les emplois) : lancement de nouveaux produits à plus forte valeur ajoutée, approche de nouveaux pays cible, diversification, augmentation de ses performances (financières, ressources humaines, salaires du personnel) et son attractivité (levée de fonds, augmentation de capital, partenariat industriel et technologique).
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	Le Contrat Export s'adresse aux TPE/PME qui souhaitent prospecter un ou plusieurs marchés export ou introduire un nouveau produit à l'export : • **Projet d'envergure** : prospection sur une période de 24 mois pour des projets de plus de 40 000 €. La Région partage le risque commercial avec l'entreprise grâce à un soutien financier qui peut aller jusqu'à 50 % des dépenses et une aide maximum de 100 000 € par entreprise. • Ce dispositif permet **de structurer les services export** des TPE/PME (le recrutement d'un ou plusieurs commerciaux export) Ce dispositif a permis de créer 147 Créations de Fonction Nouvelle export (soit plus d'un recrutement par entreprise en moyenne). • Il favorise également **l'insertion des jeunes dans les PME, à travers la procédure Volontaire International en Entreprise** (VIE) : 48 VIE soutenus. Ces VIE sont utilisés pour la prospection de nouveaux marchés export ou la consolidation d'une implantation commerciale. Le projet doit concerner un profil commercial export et non de sourcing ou de production à l'étranger, à noter que 75 % des candidats sont ensuite embauchés à l'issue de leur VIE (statistique nationale). • Déploiement d'un **programme important de prospection sur une zone ou un ensemble de pays**, comprenant des participations à des salons, de recours à des conseils export, l'organisation de missions de prospection, l'adaptation des outils de communication à l'export…
POINTS D'ATTENTION	• les entreprises doivent être en situation financière saine et à jour de leurs obligations fiscales et sociales. • Les entreprises individuelles sont non éligibles. • Sont exclus comme activités principales : les services financiers, les professions libérales, les banques, les assurances, les sociétés de commerce et de négoce, la filière viti-vinicole.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Les entreprises ayant un statut PME (selon la définition européenne) : entreprises indépendantes de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 50M€ (ou le bilan annuel est inférieur ou égal à 43M€)

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie. Les entreprises devront avoir leur siège ou un établissement actif sur le territoire Occitanie.
ACTEURS	• Pilotage : DEI, service Export • Suivi : DEI, Service Export
PARTENAIRES	• Régionaux : réseau des développeurs export (Bpi, CCIO, CRMA, BF…)
MODALITÉS DE GESTION	• Le Contrat Export prend la forme d'une subvention, avec un taux maximum d'intervention de 50 % des dépenses éligibles. La subvention Région est plafonnée à 100 000 € sur un projet de 24 mois maximum avec une assiette éligible minimale de 40 000 € et maximale de 200 000 € (HT).
BUDGET ANNUEL	• 8M€
COÛT MOYEN D'UN PROJET	En 2018 : • Le coût moyen d'un projet par entreprise est de 175 758 €. • Le soutien moyen par entreprise est de 87 859 € (50 %).
CALENDRIER / DURÉE	• Période de validité du Contrat Export : jusqu'au 31 décembre 2022
ÉVALUATION	• Nombre d'entreprises accompagnées/an
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Augmentation du nombre d'entreprises exportatrices, augmentation du chiffre d'affaires export des entreprises
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre d'entreprises exportatrices en Occitanie
COMMUNICATION	• *https://www.laregion.fr/Contrat-Export-Occitanie* • pour déposer un dossier *del.laregion.fr*

Action n° 36

Contrat Occitanie Attractive

Direction pilote : DEI

CONTEXTE ET OBJECTIFS	Le « Contrat Occitanie Attractive » a pour finalité de renforcer l'attractivité du territoire en captant des projets exogènes portés par des investisseurs nationaux et internationaux et de favoriser ainsi la décision d'implantation de ces projets en Occitanie. Ce contrat propose une offre de services globale : un accompagnement spécifique par Ad'Occ, un dispositif financier complet incluant une condition sur l'impact emploi et des liens avec les autres soutiens régionaux en matière de formation. « Le Contrat Occitanie Attractive » est un dispositif initié par la Région Occitanie destiné à : • renforcer l'attractivité du territoire ; • soutenir des projets exogènes créateurs d'emplois.
TYPES DE PROJETS SOUTENUS	Projet stratégique d'implantation, avec création d'établissement, évalué sur une période de **4 ans maximum** à compter, au plus tôt, du dépôt de la demande de financement et comportant **simultanément** : • **la création d'emplois en CDI** : – pour les PME : création de **20 emplois** CDI minimum – pour les grandes entreprises : création de **50 emplois** CDI minimum L'éligibilité de l'aide dépend donc de l'engagement de l'entreprise à créer des emplois en CDI. • **un volet investissement** matériel ou immatériel **ou un volet innovation**, au regard de l'intensité d'innovation qu'ils intègrent, et dans le cas précis de l'innovation individuelle. Cette innovation pourra relever de l'innovation technologique, l'innovation de procédé et d'organisation, l'innovation sociale. • un seuil minimal de dépenses éligibles de l'ensemble du projet (tous volets confondus) de 1 000 000 €HT.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Entreprises bénéficiaires : – Petites et moyennes entreprises (PME selon la définition européenne) : entreprises indépendantes de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 50 M€HT (ou le bilan annuel est inférieur ou égal à 43 M€HT) – Grandes entreprises de 250 salariés et plus. Projets d'entreprises donnant lieu à une immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS). Ces nouvelles entreprises peuvent relever de la création d'un siège social, d'un établissement secondaire, d'une entité autonome ou affiliée ou liée, à l'exclusion de l'établissement complémentaire (ressort identique à celui du siège social). • Les associations sont éligibles : – si elles ont un agrément d'Entreprise d'Insertion (EI) ou d'Entreprise Adaptée (EA), – ou si le compte de résultat de la structure fait apparaître au moins 50 % de recettes issues de la vente de biens ou services.
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie

MODALITÉS D'INTERVENTION

L'intervention régionale pourra combiner subvention et/ou avance remboursable, sur deux volets « Investissement et Emploi » et/ou « Innovation et Emploi » et sur des assiettes éligibles distinctes.

1. Volet Investissement et Emploi

1.1. Modalités d'attribution de la subvention

Assiette éligible dépenses matérielles

- Investissements corporels neufs (investissements productifs neufs) et incorporels (brevets, marques, logiciels…), aménagements immobiliers liés au projet plafonnés à 30 % des investissements corporels éligibles.

  Exclus : investissements de renouvellement, véhicules et matériels de bureau et informatique et, en valeur unitaire, toute dépense inférieure à 5 000 € HT.
- Le portage de l'opération par un crédit-bailleur est éligible.
- Seuil minimal de l'assiette éligible : 300 000 €HT

1.2. Modalités d'attribution de l'avance remboursable

Assiette éligible dépenses immatérielles

- Accroissement de la masse salariale chargée liée au projet calculée sur une période maximale de deux ans, dans la période de réalisation du programme (4 ans maximum). Les recrutements considérés doivent être en CDI, avec un plafond de salaire chargé annuel de 80k€ ;
- Augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR comptable), intervenant uniquement en complément de l'accroissement de la masse salariale chargée ;
- Dépenses commerciales immatérielles liées à la croissance hors RH ;
- Pour les PME : conseil et prestations externes liées au projet : plafond de 1200€ HT/jour pour les frais de consultant.

Calcul de l'avance remboursable

- Taux d'intervention : le montant nominal maximal de l'avance remboursable est de 50 % de l'assiette éligible, dans la limite du taux d'aide autorisé par le régime appliqué
- Seuil minimal de l'assiette éligible : 300 000 €HT

2. Volet Innovation et emploi

Assiette éligible de la subvention et avance remboursable

a) Volet projets de R&D individuelle

- **Coûts des instruments et matériels** dans la mesure où ils ont été acquis et sont utilisés pour le programme RDI, y compris les lignes pilotes. Si ces instruments et ce matériel sont utilisés partiellement pour le projet ou ne sont pas utilisés pendant toute leur durée de vie pour le projet, seuls les coûts d'amortissement au prorata des heures d'utilisation ou correspondant à la durée du projet sont éligibles.
- **Dépenses de personnel :** salaire brut chargé plafonné à 80 000 € par an et par salarié directement lié à la mise en œuvre de l'opération, calculé sur la base du taux horaire applicable en divisant la dernière moyenne annuelle connue des salaires bruts (chargés) par 1720 heures (en équivalent temps plein). En cas de mise à disposition de personnel, la convention de mise à disposition nominative est à produire.
- Coûts de la recherche contractuelle, des connaissances techniques et des brevets et licences d'exploitation acquis auprès de sources extérieures, ainsi que les coûts de services de conseil et expertises (technique, juridique, commerciale, financière et organisationnelle) utilisés exclusivement aux fins de l'activité de recherche. Pour les frais de propriété industrielle, les dépenses éligibles couvrent l'ensemble des coûts d'acquisition et de validation des brevets et autres droits de propriété industrielle, coûts d'élaboration, de dépôt et de suivi de la demande de droits, coûts de traduction et d'extension liés à l'obtention des droits dans d'autres juridictions.

MODALITÉS D'INTERVENTION	• **Co**ûts de services de conseil en innovation : conseils de gestion, assistance technologique, services de transfert de technologie, conseil pour la propriété industrielle et pour les accords d'octroi de licence, coûts de services de soutien à l'innovation (veille technologique, études de marché, essais et certification, recherche de partenaires, etc). • Autres frais d'exploitation (par exemple coûts des matériaux, fournitures et produits similaires) supportés directement du fait de l'activité de recherche. • Frais généraux additionnels supportés directement du fait du projet dans la limite de 15 % des frais de personnels. • Coûts de sous-traitance et d'expertise confiés à un tiers. Dans le cas particulier où l'entreprise confie à une structure de transfert de technologie d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée répondant au label de Centre de Ressource Technologique donné par l'État ou à certains établissements (établissement public régional de recherche à caractère scientifique, technique et industriel ou établissement public scientifique et technique, à caractère industriel et commercial agréés), les coûts éligibles de sous-traitance pourront être portés à 80 % de l'assiette totale éligible du projet. Dans tous les autres cas, l'entreprise ne pourra confier en sous-traitance plus de 50 % de l'assiette totale éligible du programme. **b) Volet innovation de procédé et d'organisation :** dépenses du volet projets de R&D individuelle complétées dans les cas exceptionnels de projets majeurs pour le renforcement du potentiel de R&D industrielle régionale, des coûts d'amortissement des bâtiments dédiés au projet au prorata de la durée de leur allocation au projet. **c) Volet innovation en faveur des PME :** dépenses du volet projets de R&D individuelle, hors coûts des instruments et matériels, frais d'exploitation et frais généraux additionnels. **Pour les trois volets :** • Exclusion du bénévolat, des prestations réalisées à titre gratuit, mises à disposition à titre gracieux de personnes ainsi que de biens meubles ou immeubles • Seuil minimal de l'assiette éligible : 300 000 €HT
CALENDRIER / DURÉE	• Évaluation des impacts du projet sur une période de 4 ans
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Créations d'emplois en CDI
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre d'emplois en CDI créés

Action n° 37

Plateformes régionales de recherche et d'Innovation

Direction pilote: DRTES

CONTEXTE ET OBJECTIFS	Les plateformes régionales de recherche et d'innovation publiques implantées en Occitanie constituent un élément de compétitivité et d'attractivité des territoires dans l'écosystème de l'innovation. En effet, elles sont en capacité de répondre aux demandes d'entreprises en RDI et d'accélérer le transfert technologique. L'objectif de ce dispositif est d'accroître les programmes de R&D entre entreprises et plateformes de recherche; notamment afin de permettre à des PME et ETI ne disposant pas de capacité suffisante en propre, d'accéder aux plateformes des établissements de recherche.
ÉLIGIBILITÉ	Sont éligibles, les établissements publics de recherche et les établissements privés chargés de mission de service public en recherche, situés en Occitanie. Dans le cadre de plateformes multi-tutelles, un établissement **chef de file** pourra être désigné comme bénéficiaire de l'aide.
DÉPENSES ÉLIGIBLES	• Équipements • Aménagement intérieur • Frais de personnel • Frais généraux • Prestations: coûts d'accès plateforme • Études, sous-traitance • Consommables • Déplacement, frais de mission
POINTS D'ATTENTION	• L'accompagnement de plateformes de recherche est conditionné à la réalité de la demande des entreprises étayée par le financement privé mobilisé sur l'opération. • Ce dispositif peut être cofinancé par des crédits FEDER. L'examen des dossiers se fait en deux temps: déclaration d'intention puis dossier final (si la déclaration d'intention est recevable).
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: DRTES • Suivi: DRTES
PARTENAIRES	• Européens: PO FEDER
MODALITÉS DE GESTION	• Cf. infra
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Livrables définis dans la convention

NATURE ET MONTANT DE L'AIDE	Les taux d'intervention sont encadrés de la manière suivante : • **Dépenses :** – Équipements – Aménagement intérieur – Frais de personnel – Frais généraux – Prestation : coûts d'accès plateforme, – Études, sous-traitance – Consommables – Déplacement, frais de mission • **Taux maximum d'aide Région :** 50 % • **Taux maximum d'aide FEDER :** 40 % + 10% si le projet est réalisé sur un site d'une ville universitaire d'équilibre* ** On entend par ville universitaire d'équilibre les sites hors zone urbaine toulousaine ou montpelliéraine. [Règlement Plateforme Régionale de Recherche et d'Innovation (novembre 2018)]* • Le cumul des subventions publiques (collectivités territoriales, agences publiques d'État, FEDER, etc…) ne pourra, en aucun cas, excéder 80 % de l'assiette éligible du projet. • Le total des subventions Région et FEDER sera plafonné au coût marginal du projet (assiette éligible hors personnel permanent, frais indirects afférents et contributions en nature) • L'autofinancement est fixé à 20 % minimum, ce taux sera minoré en cas d'apports privés sur le projet.
MODALITÉS DE DÉPOT	Il est composé de deux phases : • **La « déclaration d'intention » :** analyse réalisée par les services de la Région ***Important :*** L'ensemble des documents originaux y compris l'attestation d'engagement des entreprises signée doit parvenir par voie postale à la Région. • **Le « dossier final » :** si la déclaration d'intention est recevable, il sera proposé au porteur de projet de remplir un dossier final de demande de subvention Région/FEDER. **Pour les projets menés sur l'Académie de Montpellier :** Le dossier final de demande de subvention FEDER/Région est à renseigner sur le portail e-synergie : *https://portail.synergie.asp-public.fr/e_synergie/portail/languedoc-roussillon* Des compléments d'information seront à envoyer sur l'adresse mail générique suivante : *prri@laregion.fr* **Pour les projets menés sur l'Académie de Toulouse :** Le dossier final de demande de subvention FEDER/Région est à renseigner sur le portail e-synergie : *https://portail.synergie.asp-public.fr/e_synergie/portail/Midi-Pyrenees* Les pièces complémentaires et notices sont à télécharger sur : *http://www.europe-enOccitanie.eu/web/Europe/4789-vous-souhaitez-monter-un-projet-finance-par-le-feder-ou-le-fse.php#.Wmr__Geovfk* et les transmettre lors de votre dépôt en ligne dans l'annexe « Liste des documents » **La décision finale de financement est prise par décision de l'exécutif du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée dans la limite du budget disponible.**

CONTACTS

- Personnes à contacter pour les questions relatives au dispositif :
  - **Académie de Toulouse**
    Benoit Mingam : benoit.mingam@laregion.fr
    Tel : 05 61 33 53 72
  - **Académie de Montpellier**
    Mireille-Ange Pistre : mireille-ange.pistre@laregion.fr
    Tel : 04 67 22 80 60
- Personnes à contacter pour les questions relatives au cofinancement FEDER :
  - **Programme Opérationnel Midi-Pyrénées Garonne**
    Marie-Laurence Glepin : marie-laurence.glepin@laregion.fr
    Tél. : 05 61 39 67 35
  - **Programme Opérationnel Languedoc-Roussillon**
    Gaëlle Herchin : gaelle.herchin@laregion.fr
    Tel. : 04 67 22 94 18

Action n° 38

RésO Incubateurs Pépinières +

Direction pilote : DEI

CONTEXTE	Les projets de création d'entreprise innovante nécessitent un accompagnement spécifique. Par rapport aux projets dits traditionnels, ils présentent des caractéristiques marquantes d'incertitudes, de risques, de complexité… corrélées à un fort potentiel de création de richesse économique et d'emplois pérennes sur le territoire régional. « RésO Incubateurs Pépinières + » est né de la fusion de Synersud (ex-Languedoc-Roussillon) et de Rezopep (ex-Midi-Pyrénées). Il a pour vocation de fédérer et d'animer les structures d'accompagnement spécialisées dans l'accompagnement des projets de création d'entreprises innovantes et à potentiel. Il réunit 41 structures réparties sur l'ensemble de la Région Occitanie.
OBJECTIFS	• **Poursuivre la démarche mise en commun qui permet notamment aux territoires hors métropoles de bénéficier des meilleures pratiques et outils.** • **Continuer de créer des outils et des méthodes permettant de booster le tissu économique régional et faire grandir de nouvelles entreprises.** • **Faire bénéficier tous les acteurs de la création et de l'accompagnement de projets en Occitanie de ses expertises, reconnus régionalement et nationalement.**
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Mise en œuvre de la Charte Qualité d'accompagnement dédiée à l'ingénierie de projets innovants • Création d'outils et de méthodes d'accompagnement • Solution d'hébergement pour les porteurs de projet
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Membres du réseau : incubateurs et pépinières d'entreprises, Maisons des entreprises, CEEI (Centres Européens d'Entreprises et d'Innovation) ou BIC (Business Innovation Center), technopoles… • Bénéficiaires finaux : porteurs de projet et jeunes entreprises innovantes et à potentiel
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage : DEI • Suivi : Agence régionale de développement économique AD'OCC
PARTENAIRES	• Locaux : les collectivités territoriales, les chambres consulaires, les établissements d'enseignement ou les autres organismes auxquels sont adossés les membres du réseau
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Sécuriser le parcours de toute jeune entreprise innovante et renforcer sa pérennité.
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre de porteurs de projet et de jeunes entreprises innovantes et à potentiel accompagnés.
COMMUNICATION	• *https://www.agence-adocc.com/outils/pepinieres-et-incubateurs/*

Action n° 39

START'OC PROjet et START'OC PROcess

Direction pilote: DEI

CONTEXTE	La startup est une entreprise de moins de 3 ans, en hyper-croissance et/ou à fort potentiel de création d'emplois, avec le plus souvent une ambition internationale. Elle a pour outil de compétitivité majeur l'innovation élargie et sa valeur repose souvent sur l'utilisation des nouvelles technologies. Elle est à la recherche d'un modèle économique lui permettant de créer un nouveau marché ou d'aborder un marché existant avec une offre créant de nouveaux usages. Elle est caractérisée par une prise de risque forte, des besoins financiers importants et la nécessité de faire preuve d'agilité pour s'adapter au changement.
OBJECTIFS	• **START'OC PROjet: soutenir les projets de création de startup dans leur phase d'émergence (ante création) en validant la faisabilité commerciale du projet afin de permettre aux dirigeants de mieux évaluer leur marché.** • **START'OC PROcess: soutenir les startups dans leur phase d'amorçage en les aidant à pénétrer leur marché et à bâtir un modèle économique viable.**
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• START'OC PROjet: études de marché et premières actions de communication • START'OC PROcess: recrutement de ressources humaines dédiées au développement commercial et actions commerciales, de communication et de marketing
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Startups
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: DEI • Suivi: DEI
PARTENAIRES	• Locaux: les structures d'accompagnement (incubateurs, pépinières, CCI, CMA.)
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Réduire leur temps d'accès au marché pour les startups afin de favoriser leur pérennité et accélérer leur développement.
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre d'emplois maintenus et créés • Augmentation du CA (chiffre d'affaires)
COMMUNICATION	• *https://www.laregion.fr/Parcours-START-OC-START-OC-PROjet* • *https://www.laregion.fr/Parcours-START-OC-START-OC-PROcess*

Action n° 40

Créalia Occitanie

Direction pilote : DEI

CONTEXTE	Les entreprises innovantes sont consommatrices de fonds propres, notamment car le temps d'accès au marché est plus long que sur les marchés classiques. Avec l'appui de la Région, Créalia Occitanie accorde des prêts personnels à des porteurs de projets innovants dans la phase d'amorçage où le risque est le plus élevé et où les ressources pour financer les fonds propres et investissements immatériels sont difficiles à trouver.
OBJECTIFS	• **Renforcer les fonds propres, pour réaliser un effet de levier auprès des organismes tels que : BPI FRANCE, la Région Occitanie, les banques et les investisseurs.**
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Entreprises relevant des filières phares en région Occitanie, dont la filière du numérique, cherchant à renforcer leurs fonds propres
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Jeunes entreprises innovantes et à potentiel
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage : DEI • Suivi : Agence régionale de développement économique AD'OCC
PARTENAIRES	• Accompagnement au montage de projet : membres du « RésO Incubateurs Pépinières + », plateformes Initiative France locales et Réseau Entreprendre • Partenaires financiers : Europe, Région, BPI, banques, entreprises…
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• 50 à 70 entreprises bénéficiant d'un prêt d'honneur
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre de prêts d'honneur accordés • Nombre d'entreprises financées
COMMUNICATION	• *https://www.Créalia.org/*

Action n° 41

Fonds de capital-innovation gérés par IRDI SORIDEC Gestion

Direction pilote: Service Ingénierie Financière et Fonds Européens (DEI)

CONTEXTE	Le marché régional du capital-innovation est encore peu développé pour accompagner les entreprises à potentiel dans les premières phases critiques de leur vie. Avec l'appui de la Région, IRDI SORIDEC Gestion a déployé de nouveaux fonds d'investissement ciblant les interventions sur l'amorçage et le capital-risque.
OBJECTIFS	• **Renforcement des fonds propres des entreprises pour leur permettre de mener leurs projets de développement sur une longue période** • **Renforcement des capacités régionales d'investissement auprès des entreprises par le déploiement de fonds de co-investissement, de capital-amorçage et capital-risque**
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Entreprises relevant des filières phares en région Occitanie, dont la filière du numérique, cherchant à renforcer leurs fonds propres
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Jeunes entreprises à potentiel
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: IRDI SORIDEC Gestion
PARTENAIRES	• Accompagnement au montage de projet: structures d'accompagnement des entreprises • Organismes de financement: établissements bancaires, associations de prêts d'honneur, fonds d'investissement régionaux / nationaux, généralistes ou thématiques
FONDS MOBILISABLES	• IRDINOV 2: entreprises développant une innovation mais n'ayant pas encore atteint leur marché (amorçage); tickets entre 250 k€ et 3,5 M€ • AELIS INNOVATION: start-ups (< 8 ans); tickets entre 250 k€ et 3,5 M€ • INN'VEST PME: co-investissement possible avec les 2 autres fonds; tickets entre 250 k€ et 2,25 M€
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• 50 à 60 entreprises bénéficiant d'un investissement via ces fonds
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Augmentation de l'accès au capital-innovation
COMMUNICATION	• *www.irdisoridec.fr*

Action n° 42

Structuration de l'accompagnement des Business Angels par Occitanie Angels

Contacts direction pilote: Service Ingénierie Financière et Fonds Européens (DEI)

CONTEXTE	Les réseaux de Business Angels, regroupant des particuliers souhaitant investir dans des entreprises à potentiel (dont une majorité est concernée par le numérique) font partie des investisseurs les plus actifs sur les phases de démarrage. Afin d'accompagner ce mouvement en Occitanie, la Région a conclu une convention de partenariat pour aider le réseau à se structurer et mieux expertiser les projets en vue d'investir dans ces entreprises.
OBJECTIFS	• **Structuration du réseau de Business Angels en Occitanie** • **Développement de la communication** • **Renforcement et homogénéisation des expertises**
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Entreprises relevant des filières phares en région Occitanie, dont la filière du numérique, cherchant à renforcer leurs fonds propres
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Jeunes entreprises à potentiel
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Occitanie
ACTEURS	• Pilotage : Occitanie Angels • Suivi : Capitole Angels et Melies
PARTENAIRES	• Accompagnement au montage de projet : structures d'accompagnement des entreprises • Organismes de financement : établissements bancaires, associations de prêts d'honneur, fonds d'investissement régionaux / nationaux, généralistes ou thématiques
BUDGET ANNUEL	• 140 k€ dont 40 k€ de financement Région
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 4 k€
CALENDRIER / DURÉE	• 2017-2019
ÉVALUATION	• A mi-parcours et en fin de plan d'action
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• 75 dossiers d'investissement expertisés dont 30 donnant lieu à un investissement des Business Angels
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Homogénéisation des expertises, augmentation des deal-flows

Action n° 43

Cité des Start-up

Direction pilote: DEI

CONTEXTE	Dans un monde en mutation, où les modèles économiques sont bouleversés, la Région Occitanie souhaite accompagner les transformations sociétales et économiques, les nouvelles façons de travailler, de collaborer et d'innover.
OBJECTIFS	La Cité des start-up sera un équipement structurant au service du développement de l'écosystème d'innovation. Lieu de travail, de collaborations et d'échanges, elle rassemblera en un seul espace des services complémentaires et adaptés au développement et à la croissance des entreprises innovantes: – Ad'Occ – Nubbo – Tiers-lieu + espaces événementiel – FabLab
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Appel à projets (AAP) en cours
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Tout public
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Implanté à Toulouse, rayonnement régional
ACTEURS	• Pilotage: Région
PARTENAIRES	• Ad'Occ • Nubbo • Lauréats de l'Appel à Projet en cours (Tiers lieu et Fab-Lab)
MODALITÉS DE GESTION	• En cours de définition
BUDGET ANNUEL	• En cours de définition
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• Investissement bâtiment: 37,1 M€
CALENDRIER / DURÉE	• Livraison Tranche 1: 1er trimestre 2020 • Livraison tranche 2: 2e semestre 2020
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Activité et taux de remplissage tiers-lieu • Activité du FabLab

Action n° 44

3D & Réalité Virtuelle (VR)

Contact direction pilote: Hugo Le Charpentier (DSIUN)

CONTEXTE	Pour accomplir une partie de ses missions, la Région gère un important patrimoine foncier. Ainsi, depuis 2010, les ports, les aéroports, les autres ouvrages de transports et mobilité (canaux, plateformes d'intermodalité…), certains sites culturels ou les zones économiques OZE font l'objet d'acquisition et de campagnes de levés aériens annuelles utiles pour leur gestion et permettant d'avoir un suivi de leur évolution, ceci grâce à des orthophotographies de très haute résolution et des maquettes numériques 3D. Ces données, d'abord utiles pour la gestion courante et l'évolution des sites en question, sont centralisées dans le système d'information régional puis valorisées via une série de dispositifs : productions physiques, appli mobiles dédiées, portail 3D WEB, expériences immersives VR. C'est ainsi que la Région développe une offre de services innovante sur des technologies émergentes utilisées pour des usages en VR. Ces usages sont designés puis conçus avec une approche UX/UI systématiquement centrée utilisateurs.
OBJECTIFS	• Gestion d'ouvrages régionaux • Aide à la décision • Marketing territorial • Innovations : valorisation de données régionales de très haute qualité, promotion de démarches projets et d'usages innovants
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Occitanie VR • Javols VR • Portail 3D WEB • Appli mobiles 3D
POINTS D'ATTENTION	• Haute technicité des réalisations • Matériels spécifiques • Qualité des données
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Agents, élus, grand public, investisseurs, prospects
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage : DSIUN – Hugo LE CHARPENTIER • Suivi : DSIUN, DEI, DMT, DCP • Autres : laboratoires scientifiques, start-up
PARTENAIRES	• Régionaux : AD'OCC, IGO, Avion Jaune
MODALITÉS DE GESTION	• Gestion directe. Mise en place des outils dans le cadre de marchés publics avec des éditeurs de solutions.
BUDGET ANNUEL	• 150K€ pour les données • 100K€ pour les usages
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 30K€
CALENDRIER / DURÉE	• 6 à 8 mois pour un levé aérien • 4 à 6 mois pour une application
ÉVALUATION	• Gestion optimisée des ouvrages • Attractivité de la région • Image de la Région après expériences utilisateurs

RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Valorisation de l'action régionale
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Qualité des réalisations • Couverture des réalisations
COMMUNICATION	• Interne: conseils portuaires ou autres organes de pilotage thématique, Intranet • Externe: salons nationaux et internationaux, musées ou sites remarquables, maisons de Région, cité de l'économie et des métiers de demain

Action n° 45

Pass Tourisme

Direction pilote : Tourisme et Thermalisme

CONTEXTE	Le numérique a révolutionné le secteur du tourisme et l'économie touristique. Les technologies et solutions numériques (data/IA, réalité virtuelle, réalité augmentée, capteurs, IOT, blockchain…) favorisent le développement galopant de nouveaux usages et services touristiques : applications domotiques, « expérientiel », amélioration de la relation client, de la visibilité… Le dispositif Pass Tourisme s'inscrit dans la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL).
OBJECTIFS	• **Accompagner financièrement les entreprises touristiques de façon ponctuelle dans leur stratégie de développement numérique**
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Création d'outils numériques à vocation commerciale ou de promotion/ communication • Amélioration des performances de l'entreprise par l'acquisition d'outils numériques de pilotage et de gestion de l'activité
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Entreprises touristiques enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés, ainsi que les maîtres d'ouvrages publics exerçant une activité économique à condition que la gestion de l'exploitation soit confiée à une personne morale de droit privé • Pour les demandes d'aides liées à l'innovation, les entreprises qui font du Business to Business (B to B ou interentreprises) dans le secteur du tourisme
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Ensemble du territoire Occitanie • Les entreprises doivent avoir leur siège ou l'établissement concerné sur le territoire Occitanie Sont exclues : – Toutes les Zones d'Activités – Les métropoles de Montpellier et Toulouse (sauf pour la stratégie d'innovation et d'internationalisation)
ACTEURS	• Pilotage : Service Compétitivité et Innovation des Entreprises Touristiques (SCIET) – Direction du Tourisme et du Thermalisme • Suivi : Service Compétitivité et Innovation des Entreprises Touristiques (SCIET)
PARTENAIRES	• Locaux : Maisons de la Région, EPCI, CCI • Régionaux : AD'Occ
CALENDRIER / DURÉE	• Délai de réalisation de l'opération financée : 12 mois
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre de dossiers instruits • Montant des aides attribuées
COMMUNICATION	• Interne : réunions d'informations sur les dispositifs • Externe : site web de la Région + prospectus présentant l'ensemble des aides et accompagnements régionaux en faveur des entreprises du secteur du tourisme et des territoires d'Occitanie + réseaux des prescripteurs

Action n° 46

Contrat de developpement et d'innovation touristiques

Direction pilote: Tourisme et Thermalisme

CONTEXTE	Le numérique a révolutionné le secteur du tourisme et l'économie touristique. Les technologies et solutions numériques (data/IA, réalité virtuelle, réalité augmentée, capteurs, IoT, blockchain…) favorisent le développement galopant de nouveaux usages et services touristiques: applications domotiques, « expérientiel », amélioration de la relation client, de la visibilité… Le dispositif Contrat de Développement et d'Innovation Touristiques s'inscrit dans la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL).
OBJECTIFS	• **Accompagner financièrement les entreprises touristiques dans le cadre d'un projet global de développement**
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Conseils liés au projet stratégique de l'entreprise, diagnostic, études… • Création d'outils numériques à vocation commerciale ou de promotion/communication • Amélioration des performances de l'entreprise par l'acquisition d'outils numériques de pilotage et de gestion de l'activité
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Entreprises touristiques enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés, ainsi que les maîtres d'ouvrages publics exerçant une activité économique à condition que la gestion de l'exploitation soit confiée à une personne morale de droit privé • Pour les demandes d'aides liées à l'innovation, les entreprises qui font du Business to Business (B to B ou interentreprises) dans le secteur du tourisme
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Ensemble du territoire Occitanie • Les entreprises doivent avoir leur siège ou l'établissement concerné sur le territoire Occitanie Sont exclues: – Toutes les Zones d'Activités – Les métropoles de Montpellier et Toulouse (sauf pour la stratégie d'innovation et d'internationalisation)
ACTEURS	• Pilotage: Service Compétitivité et Innovation des Entreprises Touristiques (SCIET) – Direction du Tourisme et du Thermalisme • Suivi: Service Compétitivité et Innovation des Entreprises Touristiques (SCIET)
PARTENAIRES	• Locaux: Maisons de la Région, EPCI, CCI • Régionaux: AD'Occ
CALENDRIER / DURÉE	• Délai de réalisation de l'opération financée: 24 à 36 mois
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Nombre de dossiers instruits • Montant des aides attribuées
COMMUNICATION	• Interne: réunions d'informations sur les dispositifs • Externe: Site web de la Région + prospectus présentant l'ensemble des aides et accompagnements régionaux en faveur des entreprises du secteur du tourisme et des territoires d'Occitanie + réseaux des prescripteurs

Action n° 47

Campus de l'innovation touristique

Direction pilote : Tourisme et Thermalisme

CONTEXTE	Le Campus Européen de l'Innovation touristique a l'ambition de donner des clés aux participants (entreprises et territoires) pour développer leur business : en identifiant les entreprises régionales auteurs de solutions ou d'initiatives innovantes, en découvrant comment tester une idée, la transformer, la mettre en application, en s'inspirant d'initiatives réussies… Ce rendez-vous annuel de l'innovation touristique s'inscrit dans la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL).
OBJECTIFS	• **Permettre aux acteurs du tourisme d'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée de partager l'innovation pour progresser, améliorer la compétitivité de leur entreprise et créer de la valeur**
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Entreprises touristiques (hébergement, restauration, loisirs, transports, organisation de voyages et réception de touristes…) • Territoires d'Occitanie
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Ensemble du territoire Occitanie
ACTEURS	• Pilotage : Direction du Tourisme et du Thermalisme • Suivi : Direction du Tourisme et du Thermalisme
PARTENAIRES	• Locaux : OT, CDT /ADT • Régionaux : AD'Occ, CRT Occitanie, CRCI
CALENDRIER / DURÉE	• Un rendez-vous annuel
COMMUNICATION	• Interne : Réunions d'informations • Externe : Site web de la Région + prospectus + réseaux sociaux + réseaux des prescripteurs

Action n° 48

Open Tourisme LAB

Direction pilote: Tourisme et Thermalisme

CONTEXTE	L'Open Tourisme Lab est une composante essentielle du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL). Il est le fruit d'une volonté politique forte et concertée, celle de s'engager aux côtés des acteurs qui imaginent le tourisme de demain. La politique touristique régionale, coordonnée et innovante, entend booster les entreprises touristiques afin qu'elles s'insèrent, de manière efficace, dans la compétition internationale.
OBJECTIFS	• Développer l'innovation sur le territoire régional, encourager et accompagner les idées nouvelles pour imaginer le tourisme de demain.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	Projets utilisant principalement des technologies digitales (numérisation des solutions, analyse & test data, stratégie d'acquisition…).
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Startup spécialisées dans le secteur du tourisme
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Ensemble du territoire Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: Nîmes Métropole et Région Occitanie • Suivi: Direction du Tourisme et du Thermalisme
PARTENAIRES	• Locaux: Partenaires privés et institutionnels • Régionaux: partenaires privés institutionnels, AD'Occ, CRT Occitanie • Nationaux: réseau national France Tourisme Lab (dont Welcome City Lab)
CALENDRIER / DURÉE	• Une promotion de 10 à 15 startup accélérées sur 12 mois
COMMUNICATION	• Interne: réunions d'informations • Externe: Site web + newsletter + réseaux sociaux + réseaux des partenaires

Action n° 49

Inventaire du Patrimoine Culturel

Contacts directions pilotes: Roland Chabbert (DCP), Agnès Deme (DCP) et D. Chevalier (DSIUN)

CONTEXTE	La valorisation, la présentation et la mise à disposition de la documentation auprès du public et des chercheurs sont un axe important de la politique du patrimoine mise en œuvre par la Région Occitanie. Elles sont réalisées via un site Internet dédié au patrimoine régional. Ce site présente les données issues du logiciel de gestion du patrimoine et de la numérisation des fonds photographiques ou documentaires via des versements réguliers. Il offre également la possibilité de connaître le patrimoine à travers des scénographies, des interfaces multimédias grand public (expositions et visites virtuelles, portfolios, enquêtes orales, etc. ...), et peut permettre l'accès à d'autres données numérisées.
OBJECTIFS	• **Valoriser et faire connaître le patrimoine de la Région Occitanie** • Diffuser la connaissance historique auprès de tous • Valoriser le patrimoine régional par des environnements multimédia attractifs • Développer la mutualisation des pratiques, pour la diffusion et la conservation du patrimoine • Numériser les collections et les mettre en commun pour améliorer leur visibilité et augmenter leur accessibilité • Enrichir le catalogue par de nouveaux fonds numérisés et contribuer à la diffusion et la conservation du patrimoine
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Développement et animation d'un portail Inventaire et Patrimoine • Présentation interactive des données du patrimoine • Visualisation cartographique des données du patrimoine
POINTS D'ATTENTION	• Public cible • Pertinence et présentation des données
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Citoyens, touristes, chercheurs, élus locaux
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Occitanie
ACTEURS	• Pilotage: DSIUN / DCP • Suivi: DCP / DSIUN
PARTENAIRES	• Locaux: Départements, Agglomérations, Communes, Associations, Offices Tourisme • Régionaux: Musées, Réseaux du patrimoine, sites Unesco, grands sites Occitanie, CIRDOC, Réseaux des bibliothèques & médiathèques, CIRDOC, Occitanie livre & lecture, Palanca... • Nationaux: BNF, INA
MODALITÉS DE GESTION	• Gestion directe. Marché public pour la mise en place et le suivi des évolutions
BUDGET ANNUEL	• 100 k€ en moyenne annuelle (300 k€ sur 3 ans)
CALENDRIER / DURÉE	• Mise en production prévue en 2020
ÉVALUATION	• Quantitative: fréquentation du site (tags type Xiti)

RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Fréquentation assidue du grand public • Echanges professionnels des partenaires • Utilisation des moteurs de recherche
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Taux d'utilisation du site et de ses moteurs de recherche • Volumes d'échange entre partenaires • Taux de téléchargement de données mises à disposition
COMMUNICATION	• Externe: via le site institutionnel

Action n° 50

Appel à projets Numérique et Innovation

Direction pilote : Direction de la Culture et du Patrimoine

CONTEXTE	Dans le champ de la culture, la Région souhaite accompagner l'émergence et l'expérimentation de ces différentes formes d'innovations, mettant ainsi en évidence le formidable laboratoire d'idées, de concepts et d'application que sont la culture et la création artistique. De nombreux exemples illustrent ces potentialités, notamment dans le domaine du numérique qui, à l'instar des autres domaines, modifie le champ culturel, depuis la création jusqu'à la conservation des œuvres, en passant par la meilleure connaissance des publics, le renouvellement des médiations entre œuvres, patrimoines et publics.
OBJECTIFS	En lien avec les 4 axes stratégiques orientant la politique globale de la culture et du patrimoine, les objectifs sont notamment les suivants : • Stimuler la recherche et le développement de nouveaux procédés, de nouvelles organisations, de nouveaux produits, en vue d'innover en matière de création, de médiation ou de diffusion de la connaissance. • Favoriser de nouveaux usages et atteindre de nouveaux publics ; renouveler les procédés de transmission et de médiation envers les publics, et plus globalement, toute interaction avec les publics ; mieux les connaître. • Favoriser l'interaction entre l'écosystème entrepreneurial du numérique et de l'innovation sociale et les secteurs de la culture et du patrimoine, toute discipline comprise ainsi qu'avec les universités, laboratoires, et plus globalement le monde de la recherche. • Favoriser la diffusion des pratiques innovantes réalisées dans l'ensemble de l'écosystème de la culture et du patrimoine. • Faire connaître nationalement et internationalement les projets initiés par ces partenariats pour favoriser le rayonnement de la culture et de l'innovation en Occitanie. • Jouer un effet levier sur les co-financements (État, Europe…) et sur les sources connexes de financement de l'innovation (économie, enseignement supérieur et recherche, environnement, aménagement du territoire, éducation, etc.)
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• En région Occitanie : l'opération proposée devra être portée par une structure ou personne physique dont le siège social ou la résidence est dans la région, ou se réaliser sur le territoire régional. Dans le cas d'un produit ou service, son développement doit être testé, expérimenté ou déployé sur le territoire régional. • Innovants : le caractère innovant doit être différenciant par rapport aux solutions déjà présentes sur le marché et démontrer un réel potentiel de développement. La considération du caractère « innovant » est élargie au-delà de la vision traditionnelle de l'innovation centrée sur la recherche. Tout en intégrant l'innovation technologique, l'innovation élargie comprend également l'innovation d'usage, sociale et créative. À ce titre, les conditions d'émergence de l'innovation, la co-production, l'inclusion des utilisateurs en tant qu'acteurs de leur propre écosystème d'innovation seraient souhaitables. En ce sens, des propositions en termes d'actions – itérations seraient attendues et pertinentes. • Dans le cas d'un projet de création artistique, le choix de la nature de l'innovation, de son objet ou de son intensité sera déterminé par la ou les structures associées. Ainsi, une création de danse assistée par ordinateur sera éligible si le procédé d'assistance est innovant.

POINTS D'ATTENTION	Sont exclus les projets visant la transition numérique des structures tels que le raccordement au haut et au très haut débit, la digitalisation (logiciels métier, sites Web), le déploiement du wifi, le stockage de données hors data center, les centrales de réservation, les CRM – customer relation management, etc.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Tout type de bénéficiaire : sociétés commerciales (SAS, SCIC, SA, SARL, etc.), associations, établissements publics, collectivités territoriales, personnes physiques (artistes, auteurs) affiliées ou assujetties à la Maison des artistes ou à l'AGESSA
ACTEURS	• Pilotage : Région • Suivi : Région
CALENDRIER / DURÉE	• Durée maximale : 3 ans
PAGE WEB	*https://www.laregion.fr/Appel-a-projets-Projets-culturels-numerique-et-innovation*

Action n° 51

Dispositifs de soutien à la structuration et au rayonnement des industries créatives

Direction pilote: Direction de la Culture et du Patrimoine

CONTEXTE	Accompagner des établissements et des programmes d'actions «de référence» à l'échelle régionale mais également aux plans national et international afin de: • Mobiliser et accompagner des professionnels régionaux dans les domaines du livre, de la lecture, du cinéma et de l'audiovisuel • Contribuer au renforcement du maillage culturel du territoire régional • Contribuer au rayonnement de la filière du livre et de l'audiovisuel en région
OBJECTIFS	• Favoriser la diffusion et la démocratisation culturelle auprès d'un large public. • Participer à la diffusion audiovisuelle de qualité et au renouvellement de la diversité culturelle. • Renforcer l'attractivité des territoires pour lesquels ces manifestations peuvent également générer d'importantes retombées économiques et touristiques. • Renforcer la structuration de la filière audiovisuelle régionale.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Entreprises • Associations sous conditions
ACTEURS	• Pilotage: Région • Suivi: Région
CONTACTS	• Direction de la Culture et du Patrimoine, Service Industries Créatives *film@laregion.fr*

Action n° 52

Littoral+

Contacts direction pilote: Nicolas Dourlens

CONTEXTE	L'appel à projets « Territoires d'Innovation » géré par la Banque des Territoires au titre du Programme d'Investissements d'Avenir vise à identifier, sélectionner et accompagner des projets qui incarnent une stratégie ambitieuse de transformation des territoires, associant les acteurs publics et privés, les populations et usagers, et les forces académiques et de recherche. L'objectif est de proposer de nouveaux modèles répondant concrètement et, dans un souci de développement économique, aux enjeux des transitions énergétique et écologique, numérique, démographique et sociale. Cet appel à projets, doté d'une enveloppe de 450 M€, dont 150 M€ de subventions et jusqu'à 300 M€ de fonds propres, s'inscrit dans le prolongement de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en décembre 2017, qui avait permis de sélectionner 24 territoires lauréats parmi 117 candidats, et de les accompagner en crédits d'études. **La Région Occitanie, avec le soutien de l'État et de la Caisse des Dépôts, a été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt**. Dans le cadre de sa réponse à l'appel à projets « Territoires d'Innovation », la Région Occitanie porte un projet de transformation ambitieux et fédérateur. Le projet Littoral+ vise en effet à accompagner des projets collaboratifs et innovants au service de la population et de la résilience du territoire. La candidature a été déposée le 26 avril 2019, les résultats de l'appel à projets seront connus en septembre 2019.
OBJECTIFS	• Le territoire littoral d'Occitanie fait aujourd'hui face à de multiples formes de vulnérabilité à la fois d'ordre environnemental (inondation, submersions marines, érosion du trait de côte, rareté de la ressource en eau), démographique (forte augmentation de la population, pression de la demande de logement et pénurie de l'offre foncière) et économique (restructurations industrielles, fort taux de chômage et de pauvreté). • Pour répondre à ces risques et menaces, l'ambition portée par la Région est de faire du littoral d'Occitanie un territoire résilient pour et avec les habitants. Ce nouveau paradigme de résilience territoriale constitue le cœur du projet Littoral+ en tant que cadre d'analyse mais aussi d'action. Dans cette perspective, le projet bâti par la Région avec les acteurs privés et publics du territoire vise à soutenir et expérimenter des actions innovantes qui permettront d'anticiper au mieux les perturbations, en atténuer les effets et favoriser le développement du littoral par l'innovation.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Un axe spécifique de la candidature concerne le pilotage et l'animation citoyenne de la résilience: • L'action « Agora de l'Aménagement des Territoires REsilients (AATRE) » portée par des acteurs de la recherche vise à créer les conditions pour la co-construction et le pilotage avec les habitants des projets d'aménagement du littoral grâce à l'élaboration d'une méthodologie hybride (web et présentiel) de la participation, son outillage et l'accompagnement à son déploiement par l'ensemble des parties prenantes.

TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Projets en investissement : portés par des entreprises ou des start-ups : la Caisse des Dépôts pourrait investir en fonds propres ou quasi fonds propres. • Projets en subventions : aide au pilotage du projet, montage d'une plateforme d'innovation, outils de participation citoyenne
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• L'action « Data Nostrum », propose la mise en œuvre de réseaux thématiques collaboratifs de partage et croisement de données afin de développer une nouvelle génération de services prédictifs pour la résilience du littoral. L'action « Data Nostrum » consiste à déployer et expérimenter trois réseaux thématiques semi-privés collaboratifs d'échange de données et de calcul afin de développer une nouvelle génération de services prédictifs dans le domaine de l'aménagement du territoire pour le littoral d'Occitanie : – Le Réseau Mer ouverte pour la surveillance collaborative de l'environnement marin ; – Le Réseau Littoral dédié à la simulation de scénarios complexes d'évolution démographique, environnementale et économique du territoire ; – Les Réseaux Lagunes et Bassins versants côtiers en appui à l'émergence de services innovants d'aide à la décision. Il s'agira des premiers réseaux pair-à-pair au monde orientés vers la création de nouveaux services prédictifs au service de la résilience des territoires côtiers. La solution est prévue pour s'interfacer avec les plateformes existantes de mutualisation des données ouvertes et les plateformes IoT publiques ou privées. • Le démonstrateur « Réseau de données territoriales Pair-à-Pair » (action « Lab Territorial de Thau ») permettra le déploiement et l'industrialisation de cette solution à l'échelle du territoire de Thau avant déploiement à plus grande échelle.
POINTS D'ATTENTION	• **Candidature aujourd'hui en phase d'instruction et confidentialité nécessaire pour les entreprises partenaires**
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Tous les habitants du littoral de l'Occitanie et de la région. • Aide aux collectivités, aux entreprises
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie, plus particulièrement le littoral
ACTEURS	• Pilotage : Région Occitanie • Suivi : Région Occitanie, Caisse des Dépôts, État et porteurs d'actions • Autres : citoyens
PARTENAIRES	• Définis dans la candidature, confidentiel à ce stade.
MODALITÉS DE GESTION	• Définies dans la candidature
BUDGET ANNUEL	• Défini dans la candidature
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• Défini dans la candidature
CALENDRIER / DURÉE	• 2019-2029
ÉVALUATION	• Intégrée au pilotage du projet
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Indicateurs et processus identifiés par action, à mettre en œuvre si la candidature est retenue
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Indicateurs et processus identifiés par action, à mettre en œuvre si la candidature est retenue
COMMUNICATION	• Interne : travail transversal avec DEI, DRTES, DITEE, DAAF, DSIUN, transformation de l'action régionale… • Externe : État, Caisse des Dépôts, recherche…

Action n° 53

BiOccitanie

Contact direction pilote: Pauline Bouzat (DiTEE & DSIUN)

CONTEXTE	La Région Occitanie est la deuxième plus grande région de France et dispose d'un patrimoine naturel très varié et unique: • Seule région française à réunir 4 régions bioclimatiques. • Première région de France en termes de biodiversité: la région accueille plus de la moitié des espèces françaises de faune et de flore. La Région Occitanie est aussi une des régions les plus attractives de France: • Une pression démographique estimée à plus d'un million d'habitants supplémentaires d'ici 2040. • Des besoins en termes d'aménagement, équipement et infrastructures pouvant engendrer une dégradation de la qualité des écosystèmes, des paysages et du cadre de vie. Ainsi, ressort une nécessité à agir et à anticiper notamment grâce à l'émergence d'outils opérationnels capables d'assurer à l'échelle locale le lien entre aménagement, planification et réalisation des projets d'aménagement. Dans ce contexte, la Région Occitanie est lauréate d'un PIA (Programme d'investissement d'Avenir) « sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité » avec le projet BiOccitanie et est cofinancée par l'ADEME.
OBJECTIFS	BiOccitanie est un ensemble d'outils numériques des acteurs de la biodiversité, de l'aménagement du territoire, du développement économique et plus largement des citoyens, permettant une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité en proposant une solution co-construite. Il doit: • Aider les porteurs de projets à prendre en compte la biodiversité • Sensibiliser tous les acteurs à la préservation de la biodiversité en Occitanie • Créer un cadre technologique permettant la remontée d'informations
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	Développement d'un outil web étant: • Un outil interactif d'aide à la décision • Un outil ludique de sensibilisation • Un outil incitant à mettre en œuvre le principe ERC
POINTS D'ATTENTION	• Garder en tête tous les utilisateurs finaux • Calendrier électoral: Les prochaines élections régionales en décembre 2021 (voir mars 2021 si les élections se font en même temps que les départementales). La première version des outils ne peut donc pas sortir après décembre 2020 • Disponibilité des différents acteurs à impliquer dans le projet: la phase de cadrage principalement dépend de la disponibilité des différents acteurs. D'où l'importance de communiquer rapidement sur le projet
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Acteurs de l'environnement • Associations naturalistes • Bureaux d'études • Acteurs de l'aménagement du territoire • Service en charge de l'aménagement du territoire des collectivités • Service en charge du foncier (démarche ERC) • Collectivités territoriales à une échelle plus locale (départements, communes) • Acteurs du développement économique • Aménageurs privés de tous types: foncier, transport, lotisseurs… • Citoyens sensibles ou non aux questions environnementales • Élus
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Territoire régional

ACTEURS	• Pilotage : Région, Agence Régionale de la Biodiversité • Suivi : ADEME
PARTENAIRES	• Locaux : CPIE Bassin de Thau • Régionaux : DREAL, Chambre régionale d'agriculture • Nationaux : Museum national d'Histoire Naturelle, PIA 65 Millions d'observateurs, TelaBotanica, CEFE CNRS, IRSTEA, Agence Française de la Biodiversité

MODALITÉS DE GESTION	• Gestion par la Région + Marché Public (Sopra Steria)
BUDGET ANNUEL	• 164 333 € (493 000 € sur 3 ans)
COÛT MOYEN D'UN PROJET	• 493 000 € (1 seul projet)
CALENDRIER / DURÉE	3 ans : • septembre 2018 – septembre 2019 : phase de cadrage • septembre 2019 – septembre 2020 : phase de réalisation • septembre 2018 – septembre 2019 : phase d'exploitation

ÉVALUATION	• Document de cadrage évolutif, présenté périodiquement à l'ADEME.
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	Livrables : – Outils finaux répondant aux objectifs – Livret utilisateur
INDICATEURS DE RÉSULTAT	• Livrables fournis et actions de communication menées

COMMUNICATION	• Interne : Comité de suivi, communication auprès des autres directions et documents disponibles sous dossiers partagés. • Externe : Note de diffusion des outils à produire et à diffuser auprès de plus de 80 % des collectivités régionales

Action n° 54

Cité de l'économie et des métiers de demain

Contacts direction pilote: Virginie Brugues

OBJECTIF	**Un équipement pour accompagner la transformation de vos entreprises** Par un **accompagnement sur mesure**, l'objectif consiste à outiller au mieux vos PME face aux défis technologiques, environnementaux et RH. La Cité transforme les craintes en **énergies positives** et ce, pour toutes les entreprises, toutes filières confondues, sans se fixer de limite. Un concours international va par exemple être lancé pour héberger des projets de recherche sur des thèmes majeurs: retraitement des eaux usées, maintenance prédictive, éolien flottant, quantique. **Cet outil est votre outil**. Co-construit avec de nombreux partenaires, il développera **une vision humaniste** de la nouvelle économie. Pour que cette dernière soit **inclusive**, **collaborative** et **responsable** La Cité de l'économie et des métiers de demain s'inscrit dans **un projet évolutif et expérimental**. À l'image de ce nouveau monde auquel elle prépare, elle saura actualiser son offre, en mode agile. Comme, par exemple, ce showroom des innovations, qui permettra aux entreprises de valoriser ou découvrir les dernières innovations et aux citoyens de pouvoir se projeter dans ce nouveau monde qui s'annonce.
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• TPE/PME • Grands groupes • Ecosystème: pôles, clusters, laboratoires, réseaux économiques, écoles… • Citoyens
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRES CONCERNÉS	• Région Occitanie • Implantation: Montpellier
ACTEURS	• Pilotage: Région
PARTENAIRES	Ad'Occ • Airod • Aract Occitanie • ATOS BPCE • BRL • CCI Occitanie • CCRRDT CJD • CMA Région Occitanie • CRESS Occitanie • DELL • Digital • 113 • EDF Eminence • ENEDIS • FACE • Occitanie HORIBA • ABX • HP • HYGIESPHÈRE • IBM • Institut convergence • IUMM • Kaliop • La Mêlée • Leader Occitanie • MBS Microsoft • MUSE • Nicollin • NUBBO NXU • Orange • Quadran • Quantum Chirurgical • Rakuten • Robotics Place • SATT AXLR • SMAG • TBS • UBISOFT • Université de Montpellier • Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées • Valley VINSEO • VOGO • ZIWIT

LOCALISATION ET CHIFFRES CLÉS	La Cité de l'économie et des métiers de demain est située dans le quartier Odysseum à Montpellier, au cœur d'une métropole connue pour le dynamisme de ses start-up et pour son haut niveau de recherche. Construit en 2014, desservi par la ligne 1 du tramway, le bâtiment développe une surface de 3 000 m², ainsi que 220 m² de terrasse et 66 places de stationnement. La Cité de l'économie et des métiers de demain dispose d'un restaurant et d'une offre d'espaces de travail collectifs (salles de réunions, espaces créatifs, co-working, bureaux individuels, laboratoires d'expérimentation…). La Cité de l'économie et des métiers de demain héberge également des professionnels, installés de façon définitive ou sous forme de résidence. Parmi ces équipes, sortes de gardiens de la Cité : Ad'Occ, les permanents de la Cité, et les réseaux économiques. Les espaces de travail sont utilisés par usage et non par appropriation.
AXES DE LA CITÉ	• **LAB PROSPECTIF :** La Cité mènera un travail prospectif sur les méga-tendances et leurs incidences sur les métiers, ainsi que sur le rapport au travail. Elle rassemblera des entreprises et des scientifiques. Plusieurs actions au programme : observatoire des métiers de demain (en partenariat avec Linkedin, CCRRDT, Pôle emploi, Syntec…), conférence internationale, concours international, ateliers prospectifs, rencontres inspirantes. Au-delà de ces actions, un livre blanc sera publié chaque année. • **LAB TRANSFO :** Accompagnement individualisé des entreprises, ateliers collectifs, expérimentations des innovations, événements (petits déj, afterwork, conférences…), Hub Talents. Ce dernier est une task force traitant des problématiques de recrutements, d'insertion professionnelle, d'adaptation à la formation… Objectif : travailler à une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences partant du besoin des entreprises. De nombreuses entreprises d'Occitanie ont exprimé ce besoin : Horiba ABX, Airbus, Sigfox, Renault Software, In Vivo, Septeo, Private Sport Shop, Kaliop… • **LAB CITOYEN :** Showroom des innovations des entreprises d'Occitanie, expositions artistiques, rencontres avec les citoyens, portes ouvertes, ateliers (scolaires, demandeurs d'emplois…), présentation des métiers de demain. • **LA RÉSIDENCE :** Hébergement pérenne de services de la Région, organismes satellites et associations partenaires ; Hébergement temporaire de projets et de formations innovantes ; Permanence de partenaires ; Espace de co-working ; Mise à disposition de salles pour les partenaires ; Plateforme collaborative web.

Action n° 55

Observatoire 4.0

Contacts direction pilote: Service Gouvernance Prospective Évaluation (DEF)

CONTEXTE	Ce projet fait suite à une étude commandée par la Région à Microsoft, qui visait à améliorer la compréhension des enjeux emploi/formation sur les territoires. A l'issue de cette étude, il a été décidé de mettre en place un Observatoire 4.0. Ce projet est inscrit dans le cadre du Pacte d'investissement dans les compétences. Les travaux pour la phase de prototypage de l'observatoire ont débuté fin mars avec la DSI et les équipes des prestataires Microsoft et Atos.
OBJECTIFS	L'objectif est d'évaluer en temps réel la pertinence des formations au regard des besoins du marché du travail par le biais d'une analyse de rapprochement sémantique entre les savoirs et compétences demandés dans les offres d'emploi et les savoirs et compétences développés dans les formations. Ce projet intégrant de l'intelligence artificielle, sera utile aux chargés de mission de la Direction Emploi Formation lors des phases d'écriture des cahiers des charges du Programme Régional de Formation ou des commandes de formation. L'algorithme proposé permet de proposer des modules additionnels de formation sur les compétences attendues par les entreprises, mais non abordées dans les formations.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Analyse des besoins en compétences en temps réel et adéquation avec l'offre de formation Région • Identification des compétences manquantes dans les formations Région par rapport aux compétences attendues dans les offres d'emploi • Possibilité de développer un partenariat Région–Pôle emploi sur le partage des données • Déclinaison par bassin d'emploi
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Agents de la Direction Emploi Formation
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)	• Tous territoires de la Région Occitanie
ACTEURS	• Pilotage : DSI/ DEF (SGPE) • Suivi : DSI/ DEF (SGPE) • Développeur : ATOS et Microsoft
PARTENAIRES	• Pôle Emploi
MODALITÉS DE GESTION	• Marché public
BUDGET ANNUEL	• Environ 400 000 €
CALENDRIER / DURÉE	• Prototype livré le 27 juin 2019. Phase d'amélioration et de développement fin 2019
EVALUATION	• SGPE /SQP
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUANTITATIFS)	• Amélioration qualitative des formations commandées par la Région pour être plus proche des compétences attendues par les entreprises. • Amélioration des taux d'insertion en emploi suite à une formation
COMMUNICATION	• Interne : DEF • Externe : partenaires économiques, organismes de formation

Action n° 56

Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

Contacts direction pilote: Service Emploi et Orientation Professionnelle (DEF)

CONTEXTE	Compétente en matière d'orientation des publics depuis la loi du 5 mars 2014 qui crée le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), la Région s'est vue confier par la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », de nouvelles compétences en matière d'information sur les métiers, les formations, ainsi que sur l'orientation à destination de tous publics (demandeurs d'emploi, élèves et leurs familles, apprentis, étudiants…). Pour répondre à cette nouvelle compétence, et en lien étroit avec la stratégie régionale de territorialisation, la Région déploie de nouveaux outils et supports numériques d'information et d'accompagnement, pour permettre d'informer les publics sur les territoires.
OBJECTIFS	• -Déployer de nouveaux supports d'information et outils numériques tout public sur les lieux d'accueil de la Région : en Maisons de la Région, et dans les Maisons de l'Orientation dont les ouvertures sont prévues en septembre 2019 sur Toulouse et Montpellier. • -Déployer un nouveau portail régional d'information, sur la formation, les métiers, et l'orientation tout public. • -Délivrer un premier niveau d'information sur l'orientation aux publics, et proposer de l'information sur les métiers en direction des publics accueillis.
TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS	• Refonte du portail régional *MeFormerEnRégion.fr*, enrichi d'un chatbot et d'un outil de guidance en ligne. • Déploiement d'outils d'aide à l'orientation • Et de démonstration métiers en réalité virtuelle (casques de réalité virtuelles, bar à tablettes, accompagnement chatbot, …).
BÉNÉFICIAIRES / PUBLICS CIBLÉS	• Tous publics
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)	• Tous territoires de la Région Occitanie : • Dans les Maisons de la Région, • Dans la Maison de l'Orientation de Toulouse et de Montpellier.
ACTEURS	• Pilotage : SEOP • Suivi : SEOP • Autres : DSI
PARTENAIRES	• Acteurs et Partenaires du SPRO (régionaux et locaux)
MODALITÉS DE GESTION	• Marchés à bons de commandes, appels à projets
BUDGET ANNUEL	• Environ 400.000€
CALENDRIER / DURÉE	• Développement en cours. Déploiement prévu sur 2019
EVALUATION	• SEOP
RÉSULTATS ATTENDUS (QUALITATIFS ET QUAN,TITATIFS)	• Retours attendus sur le flux et l'utilisation du nouveau portail et outils associés, sur le flux enregistré dans les lieux d'accueil de la Région.
COMMUNICATION	• Interne : DEF • Externe : MeFormerenregion.fr et partenaires du SPRO

Région Occitanie - Direction de la Communication et de l'Information Citoyenne - Juillet 2019

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse
22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9
05 61 33 50 50

Montpellier
201, av. de la Pompignane - 4064 Montpellier cedex 2
04 67 22 80 00

@occitanie | laregion.fr

La Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

© Gettyimages